

# MASCULIN-FEMININ

**LES CAHIERS DE L'ÉCOLE**

**Numéro 3**

**ÉCOLE DOCTORALE « CONNAISSANCE, LANGUAGE, MODÉLISATION »  
UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE**

**Séminaire interdisciplinaire du 13 mai 2005**

## **COMITÉ DE LECTURE**

KREUTZER (Michel) : professeur, éthologie

LEEMAN (Danielle) : professeur, sciences du langage

PAIN (Jacques) : professeur, sciences de l'éducation

## **TABLE DES COLLABORATEURS**

AEBISCHER (Vérena) : maître de conférences, psychologie sociale

ARRIVÉ (Michel) : professeur, sciences du langage

BERTOCCHI (Alessandro) : doctorant, philosophie

DERVAUX (Stéphane) : maître de conférences associé, STAPS

DOMENECH-DORCA (Gwenaël) : doctorant, psychologie sociale

DUVERGER (Sylvie) : doctorante, philosophie

GHIRARDELLO (Ariane) : ATER, sciences économiques

JACQUEMIN (Marie-Pierre) : doctorante, psychologie sociale

MARRO (Cendrine) : maître de conférences, sciences de l'éducation

## **MISE EN PAGE**

MOURLEVAT (François) : doctorant, sciences de l'éducation

# SOMMAIRE

## MASCULIN-FÉMININ

Masculin-Féminin. J. PAIN.....	4
Les communications.....	6

### PREMIÈRE PARTIE

L'usage du genre dans la description de soi : variations suivant les contextes.	
C. MARRO.....	9
Les leviers d'action de la séduction masculine et féminine.	
V. AEBISCHER, M.-P. JACQUEMIN.....	15
Qualifier de « jeune femme attirante », et conséquences sur la protection des rapports sexuels.	
G. DOMENECH-DORCA .....	23
Les brochettes de brochet, ou : du genre et du sexe, et de leurs rapports.	
M. ARRIVÉ .....	28

### DEUXIÈME PARTIE

Masculin/féminin : une opposition pertinente ? A. BERTOCCHI .....	35
Le féminin e(s)t l'autre. S. DUVERGER .....	39
La discrimination dans l'emploi : pour une révision des règles et des représentations.	
A. GHIRARDELLO.....	51
L'injure à l'épreuve des genres. S. DERVAUX .....	57

## MASCULIN-FEMININ

Cette troisième journée de l'École Doctorale repose sur une question très vivement débattue en Amérique du Nord et désormais en Europe. Les mouvements et les recherches autour des problématiques « Gender, Sex and Race » sont déjà ancien(ne)s en effet, et nous avons pu rencontrer des universitaires de Baltimore, il y a plus de dix ans, qui mobilisaient à travers leurs réseaux de réflexion des ressources impressionnantes. Nous avons noté qu'ils ne départageaient pas les trois concepts, mais les liaient en un paradigme socio-identitaire contemporain. Nous l'ouvrons à la méditation de cette journée. Pour compléter cette brève introduction, nous vous livrons un extrait du rapport de Delphine Gardey à la présidente du conseil scientifique du CNRS : « Enjeux des recherches sur le genre et le sexe », de mars 2004 auquel ont collaboré Geneviève Fraisse, Margaret Maruani, Françoise Thebaud (pp. 7-11).

Principes d'action et erreurs à ne pas commettre :

« Les études sur le genre et le sexe ne sont pas des thèmes « particuliers », « spécifiques » ou « spécialisés » mais des modes d'approche transversaux qui sont indispensables à une bonne pratique des sciences humaines et sociales et une bonne analyse du social dans sa complexité. L'universel qui demeure un objectif, ne peut que s'enrichir de ces consciences multiples » (Michelle Perrot).

« Le champ des recherches sur le genre et le sexe est un champ légitime et utile en soi mais aussi nécessaire à l'ensemble de la production en sciences humaines et sociales ; il doit à ce titre être fermement soutenu par les institutions de recherche. Une continuité de soutien et d'action doit être tenue pour indispensable, ce qui n'a pas été le cas dans le passé et n'est pas le cas aujourd'hui. »

« Le champ des recherches sur le genre et le sexe doit être représenté par des personnes compétentes et expertes à tous les niveaux des instances décisionnelles de la recherche. La représentation scientifique de ce champ largement professionnalisé ne peut être laissée pour de mauvais arguments à des personnes non spécialisées : des hommes non spécialistes, ainsi crédités d'être « objectifs », ne sont pas plus pertinents que des femmes non spécialistes. »

« Les recherches sur le genre et le sexe ne sont pas moins ou plus objectives et scientifiques que l'ensemble de la production en sciences humaines ou sociales. Elles s'inscrivent directement dans ce qui fonde les sciences humaines, comme pensée critique et comme pensée humaine. Les préjugés ordinaires contre ces recherches sont aujourd'hui infondés. Tout comme le mouvement des femmes a fait surgir sur la scène publique au cours des années 1970 une série de questions politiques inédites (droit à l'avortement et à la contraception ; question du viol et des violences faites aux femmes ; question des droits civiques et politiques), les recherches sur les femmes et les relations entre les sexes mettent à l'ordre du jour de la « volonté de savoir » (Foucault) et de la « possibilité de connaître » une multitude de sujets impropres et réputés indignes de connaissance. Cette « indignité » des recherches sur les femmes et le genre est, me semble-t-il, leur qualité première : elle les inscrit directement dans ce qui fonde les sciences humaines, comme pensée critique et comme pensée humaine. »

« Les recherches sur le genre et le sexe sont un domaine de connaissance suffisamment vivant et diversifié, en dépit de la précarité de leurs moyens institutionnels, pour qu'une politique d'affichage de postes ou d'appels d'offres sur ces thématiques puisse facilement susciter des candidatures de qualité. »

**Jacques PAIN**

Consultez les Cahiers de l'École sur Internet :

<http://www.u-paris10.fr/>

## LES COMMUNICATIONS

### L'USAGE DU GENRE DANS LA DESCRIPTION DE SOI : VARIATIONS SUIVANT LES CONTEXTES

VERENA AEBISCHER (MAÎTRE DE CONFÉRENCES, PSYCHOLOGIE SOCIALE)

GWENAËL DOMENECH-DORCA (DOCTORANTE, PSYCHOLOGIE SOCIALE)

MARIE-PIERRE JACQUEMIN (DOCTORANTE, PSYCHOLOGIE SOCIALE)

CENDRINE MARRO (MAÎTRE DE CONFÉRENCES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION)

La sexuation de l'identité est un processus dynamique, ne consistant pas à adopter passivement et intégralement ces modèles psychosociaux normatifs de Féminité et de Masculinité. Bien que l'identité sexuée comporte à la fois une dimension sociale et une dimension personnelle en constante interaction, c'est surtout une construction personnelle. Ce qui explique que sur la base de la confrontation quotidienne aux mêmes modèles sociaux de Féminité et Masculinité, les individus « sexuent » leur identité de manière fort différente, se conformant de manière plus ou moins intense et étendue à ces modèles. Cette variabilité est régulièrement mise en évidence via des outils tels que le BSRI de Sandra Bem et ses nombreuses adaptations. En d'autres termes, bien qu'ils soient particulièrement prégnants et interviennent très activement dans notre socialisation, il est aisé de constater qu'à des degrés divers, il est possible de s'affranchir de ces modèles dans nos conduites et nos relations interpersonnelles avec l'un ou l'autre sexe. Cet affranchissement, variable suivant les âges, l'est aussi et surtout suivant les contextes et les situations. Les interventions suivantes en témoignent : *Définition du concept de genre* (Cendrine Marro), *Se qualifier de « fille féminine » ou de « garçon masculin » à l'adolescence* (Cendrine Marro), *Les leviers d'action de la séduction masculine et féminine* (Verena Aebischer et Marie Jacquemin), *Se qualifier de « jeune femme attirante » et conséquences sur la protection des rapports sexuels* (Gwenaël Domenech-Dorca).

### LES BROCHETTES DE BROCHET, OU : DU GENRE ET DU SEXE ET DE LEUR RAPPORT

MICHEL ARRIVE (PROFESSEUR, SCIENCES DU LANGAGE)

Question : dans la phrase « les brochettes de brochet sont-elles bien cuites ? », vous ferez l'analyse grammaticale des mots soulignés. Réponse : « brochettes : nom féminin pluriel ; brochet : nom masculin singulier » (on vous fait grâce des « fonctions »). On se posera quelques questions sur la signification linguistique des indications fournies par cette « analyse grammaticale », notamment les suivantes :

1. Les deux catégories du « genre » et du « nombre » ont-elles le même statut pour le nom ? Et pour les autres classes (déterminant, pronom, adjectif) affectées par ces catégories ?
2. La catégorie du genre a-t-elle en français des marques spécifiques pour le nom ? Qu'en est-il des autres classes également affectées par cette catégorie ? Comment le problème se pose-t-il dans d'autres langues ?
3. Existe-t-il un neutre en français ?
4. La catégorie du genre est-elle pourvue d'un signifié ? Et lequel ?

5. Si, comme l'indique sans équivoque la terminologie traditionnelle, le signifié de la catégorie du genre est en relation avec l'opposition sexuelle, est-il possible de l'observer dans tous les couples de noms distingués par la différence des genres ? Autrement dit, *la brochette*, *la motte*, *la guêpière*, *la cachette* sont-elles bien les femelles *du brochet*, *du mot*, *du guêpier* et *du cachet* ?

Sur les questions 4 et 5, on fera un bref inventaire des discours tenus par les linguistes et par d'autres sur les relations entre le genre et le sexe.

### MASCULIN/FÉMININ : UNE OPPOSITION PERTINENTE ?

ALESSANDRO BERTOCCHI (DOCTORANT DE PHILOSOPHIE, DIR. FRANÇOIS LARUELLE)

Répondre à la question signifie d'abord préciser le cadre du problème en le décomposant ainsi : de quoi parle-t-on et comment cela est impliqué dans la question ? Comment définir son rapport avec la philosophie ? Comment enfin déterminer la pertinence dans ce cadre ? Nous commencerons par poser l'idée d'un langage de la différence où le masculin et le féminin, comme configurations du sujet, sont possibles, en partant du *cogito* comme langage de la constitution et de l'identité du sujet. Le masculin/féminin sera ensuite considéré comme une opposition pertinente au sens linguistique, nous en définirons le statut par rapport à la pensée de la différence (Deleuze structuraliste et post-structuraliste). Enfin, nous le concrétiserons par rapport à la notion de « biopolitique » chez Foucault. L'opposition masculin/féminin se révélera pertinente mais relativement au langage, au statut et à la philosophie du « biopolitique ».

### LE FÉMININ E(S)T L'AUTRE

SYLVIE DUVERGER (DOCTORANTE DE PHILOSOPHIE, DIR. CATHERINE CHALIER)

Éléments de réflexion sur le féminin dans *Le Temps et l'autre* de Lévinas. Première partie : Quand Lévinas dénonce l'allergie philosophique à l'autre. Deuxième partie : la « place exceptionnelle du féminin dans l'économie de l'être ». L'on rappellera ce qui dans sa pensée prémunit a priori Lévinas contre l'androcentrisme. L'on analysera ensuite les caractérisations du viril et du féminin dans *Le Temps et l'autre*, ce qui permettra de mettre en évidence ce qu'elles ont d'« archaïque », ainsi que Lévinas le reconnaît d'ailleurs dans *Éthique et Infini*. L'on se demandera ensuite si la relation au féminin ne dirait pas, bien davantage que la relation d'un sujet masculin à l'autre sexe, celle d'un sujet, sinon voué à l'absurdité d'un embourbement en soi-même, à l'Autre. Si tel était le cas cela ôterait, certes, toute pertinence à la critique que Simone de Beauvoir a faite des dits consacrés au féminin dans *Le Temps et l'autre*, mais signerait l'échec de Lévinas à penser la différence des sexes. L'on se demandera si cet échec n'était en fait nécessaire, dans la mesure où Lévinas a en vue d'éveiller non pas tant au mystère du féminin qu'au mystère de l'Autre, et parce que l'Autre l'humain réside dans le Visage, qui est au-delà de l'être, donc du féminin et du masculin. Au fond, et paradoxalement, ce serait avec le féminisme différentialiste que la pensée de Lévinas ne s'accorderait pas.

## **LA DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI : POUR UNE RÉVISION DES RÈGLES ET DES REPRÉSENTATIONS**

ARIANE GHIRARDELLO (ATER, SEGMI, SCIENCES ÉCONOMIQUES)

L'objectif de ce texte est d'éclairer la question des inégalités, en particulier celles qui existent entre les hommes et les femmes, au moyen d'une analyse de la discrimination. Il semble en effet que les discriminations soient largement présentes sur le marché du travail : recrutement, promotion, versement des salaires, etc. Nous insisterons sur une forme particulière de discrimination de nature conventionnelle. Il s'agit de souligner l'existence de règles et de représentations qui induisent une stigmatisation, pour partie inconsciente, d'une frange de la population, dans le cas présent, des femmes. Œuvrer pour une véritable égalité entre les sexes suppose alors de déconstruire ces dispositifs qui guident les procédures d'évaluation de la personne.

## **L'INJURE À L'ÉPREUVE DES GENRES**

STÉPHANE DERVAUX ( MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ, STAPS)

L'injure, archétype de la violence verbale, qu'elle soit référentielle, interpellative ou « simple juron », pour reprendre les catégories chères à Évelyne Largueche, est une préoccupation quotidienne des acteurs sociaux. Mais que *fait-on* lorsqu'on *dit*, lorsqu'on expulse par la bouche ? Qui est la cible de pareil projectile, mot-chose, mot-objet ? Qu'elle soit prise sous l'angle pragmatique ou psychanalytique, elle est néanmoins accessible à l'intervention et à la prise de conscience. Alors, il reste à déterminer à travers l'analyse de paroles de « jeunes » s'il existe une spécificité masculine ou féminine de l'injure, dans son élaboration comme dans sa portée ?

# L'USAGE DU CONCEPT DE GENRE DANS LA DESCRIPTION DE SOI : VARIATIONS SUIVANT LES CONTEXTES

CENDRINE MARRO

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## 1. Introduction conceptuelle

Dans un entretien accordé au Monde de l'éducation en juin 2000, publié sous l'intitulé : « Les acquis des femmes sont bien fragiles », l'anthropologue Françoise Héritier tenait des propos qui, me semble-t-il, sont tout à fait appropriés pour introduire cette journée consacrée au Masculin et au Féminin:

*« Nous transportons avec nous des modes de pensée et d'action sur lesquels nous ne songeons jamais à nous interroger et qui fonctionnent comme s'ils allaient de soi. C'est un fonctionnement par « prétérition » : il n'est pas nécessaire pour qu'il soit efficace d'en avoir conscience. Il nous a été inculqué à travers les gestes, les paroles, les attitudes, les comportements de nos parents, des adultes en général, relayés par tous les messages et signaux explicites et implicites du quotidien. C'est ce socle-là, des représentations ordinaires, qu'il est difficile mais pas impensable d'ébranler ».*

J'espère que mon intervention, de même que celles de l'ensemble des participant-e-s à cette journée, contribueront à stimuler notre réflexion commune en ce sens, que ce soit via les citations, les quelques éléments conceptuels ou encore les données empiriques qui vont vous être présentées. Maîtresse de conférences au département des sciences de l'éducation de Paris 10, j'exerce mes activités de recherche au sein de l'équipe Savoirs et Rapport au Savoir (SRS) du Centre de Recherche Éducation et Formation (CREF), dans l'axe identités sexuées, rapports sociaux de sexe et mixité où je travaille en collaboration avec Nicole Mosconi, spécialiste des questions de mixité à l'école. Psychologue de formation, je me suis très tôt intéressée au domaine de « la psychologie différentielle des sexes ». Plus précisément, mes intérêts en matière de recherche ont toujours porté sur les relations et interactions qu'entretient la variable « **sexe d'état civil** », avec d'autres variables d'ordre psychologique telles que les représentations de soi, représentations d'autrui et conduites diverses (que ce soit dans un contexte de relations interpersonnelles, d'élaboration de projets scolaires et professionnels, ou de choix d'activités dans la vie quotidienne).

Le fait que j'utilise ici les termes « sexe d'état civil » peut paraître étrange à certain-e-s (et pourtant, je pense qu'il faudrait prendre davantage l'habitude de cet usage), mais à une époque où, de mon point de vue, règne une grande confusion concernant la distinction « sexe-genre » (alors même que la diffusion du terme genre était censée permettre l'inverse !), il me semble capital de bien expliciter quelle signification on donne aux termes utilisés. Ainsi, dans mes propos, le terme **sexe** renvoie toujours à la bi-catégorisation imposée par l'état civil (sur la base de caractéristiques anatomiques censées ne jamais être ambiguës !) et qui fait que la plupart des individus déclarent sans trop de difficulté être une fille ou un garçon, une femme ou un homme, notamment lorsqu'on leur pose la question via un questionnaire. Contrairement à ce qu'il m'est donné parfois d'observer dans

différentes publications ou d'entendre dans différentes communications, jamais je n'utilise le terme **genre** pour désigner cette distinction d'état civil. Et j'indiquerai dans quelques instants quelle définition j'associe précisément à ce terme. De même que je ne parle jamais de stéréotypes de genre (et je déplore cet usage qui se répand !) mais de stéréotypes de sexe pour bien souligner que la cible de ces représentations sociales cristallisées est constituée des deux seuls groupes de sexe que l'état civil accepte de reconnaître et dont la société légitimise l'existence en recourant au genre. C'est en ce sens que certaines sociologues (telle Christine Delphy<sup>1</sup>) ou anthropologues (telle Nicole Claude Mathieux<sup>2</sup>) considèrent que le genre construit le sexe, idée que je partage totalement. Ces derniers propos me conduisent à aborder plus précisément le concept de genre, ce à quoi il renvoie.

Donc, le genre c'est quoi ? Quand on parle de genre, de quoi parle-t-on ? Dans mon système conceptuel, le **genre** se situe au niveau social: c'est une **construction sociale** qui renvoie à un **système de normes de sexe** (*les normes de féminité n'ont de sens que parce qu'il existe des normes de masculinité et vice versa ; il y a donc système et c'est important de garder cela à l'esprit*). Ce système définit en regard, dans des positions asymétriques, des **modèles interdépendants et intégrés** de traits de personnalités, de comportements, de tâches, d'activités ou Rôles de sexe Féminin et Masculin ; Rôles auxquels sont censés se conformer (et sont en ce sens éduqués, socialisés) les individus appartenant à la société qui les génère, suivant qu'ils ont été déclarés par l'état civil appartenir à la catégorie des individus de sexe « féminin » ou « masculin ». Ainsi que l'indique le tableau 1 ci-après, chacun de ces Rôles est constitué de rôles plus élémentaires, renvoyant d'une part à des « traits et comportements » et d'autre part à des « tâches et des activités » inégalement valorisés socialement ! Ce dernier point est capital car c'est ce qui permet à tout un chacun/e de penser les inégalités entre femmes et hommes comme légitimes car liées à des différences irréductibles<sup>3</sup>.

Tableau 1 : le genre comme système de Rôles de sexe Féminin et Masculin

RÔLES DE SEXE FÉMININ	RÔLES DE SEXE MASCULIN
*rôles de sexe élémentaires traits / comportement	
→ féminins	→ masculins
<i>sensible</i>	<i>indépendant</i>
<i>compréhensive</i>	<i>esprit de compétition</i>
<i>féminine</i>	<i>masculin</i>
<i>parle avec douceur</i>	<i>défend ses opinions</i>
<i>écoute les autres</i>	<i>goût du risque</i>
*rôles de sexe élémentaires tâches/activités	
→ féminins	→ masculins
<i>faire le ménage</i>	<i>faire le jardin</i>

<sup>1</sup> Ouvrage phare : Delphy, C., *L'Ennemi principal 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001.

<sup>2</sup> Ouvrage phare : Mathieu, N.-C., *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, coll. « Recherche », 1991.

<sup>3</sup> Alors même que comme le démontre bien G. Fraisse dans ses multiples publications, il y a aucune raison que des différences entraînent des inégalités : on peut être différent et égaux, ces deux concepts n'appartiennent pas au même registre : le premier relève du registre ontologique alors que le second relève du registre politique. Fraisse, G., « A côté du genre », in Tazi N. (dir.), *Masculin-féminin, les mots du monde*, Paris, la Découverte, 2004, pp. 59-84.

<i>s'occuper d'autrui</i>	<i>s'occuper de la voiture</i>
<i>femme de ménage</i>	<i>mécanicien auto</i>
<i>secrétaire</i>	<i>jardinier</i>

Ainsi, de manière synthétique, on peut dire avec l'anthropologue Nicole Claude Mathieu (2000)<sup>4</sup> que parler de genre, c'est mettre en exergue combien « Les sociétés humaines [...] surdéterminent la différenciation biologique en assignant aux deux sexes des fonctions différentes (divisées, séparées et généralement hiérarchisées) dans le corps social en son entier. Elle leur applique une "grammaire": un genre (un type) "féminin" est imposé culturellement à la femelle pour en faire une femme sociale, et un genre "masculin" au mâle pour en faire un homme social. » (p. 192). On remarquera qu'il manque toutefois un élément important à cette définition très éclairante, élément qui renvoie au fait que le genre apparaît non seulement comme l'opérateur de constructions de différences, mais de différences qui ne se contentent pas de distinguer mais surtout hiérarchisent et vont socialement se traduire en inégalités entre individus censés appartenir à des sexes différents. La boucle est bouclée et les concepts de « rapports sociaux de sexe » et de « domination masculine » peuvent alors prendre tout leur sens ici, permettant ainsi de saisir la portée de ces propos de Mary Wollstonecraft, certes anciens mais qui demeurent oh combien pertinents dans de nombreux contextes aujourd'hui : « Une femme féminine n'est rien d'autre qu'un être conforme au désir des hommes »<sup>5</sup>.

Si personnellement je préfère utiliser le concept de **Rôle de sexe** à celui de genre (cf. Marro, 2003)<sup>6</sup> c'est parce que ce concept me permet d'insister :

- d'une part, sur l'idée de construction des différences de sexe (un rôle, ça se construit, ça se met au point) et ainsi de rompre avec l'idée de différences qui seraient « naturelles » (perspective essentialiste)

- et, d'autre part, sur le fait qu'un rôle, peut être ou non endossé, et qui plus est de différentes manières. **Il y a du jeu possible**, tout n'est pas rigidement fixé ! Ce que l'on constate du reste aisément sur nous-mêmes et autrui, même s'il est difficile d'échapper complètement à ces rôles tant nous sommes incité-e-s quotidiennement à y adhérer, tous et toutes. Mais fort heureusement, nous parvenons à prendre des distances, plus ou moins importantes, y compris à l'adolescence, bien que cela s'avère plus ou moins aisé suivant les personnes et notamment, suivant que l'on est fille ou garçon (du fait de la valorisation différentielle des sexes qui place l'homme et le Masculin en situation de supériorité, de dominance (symbolique mais parfois bien réelle). Ce que je vais illustrer concrètement immédiatement via des données recueillies auprès de collégiens/nes et dont vous pourrez retrouver le détail dans deux publications assez récentes (Marro, C. 2000 et 2003)<sup>7</sup>

Bref, retenons pour l'instant que chacun et chacune témoignons **de degré d'adhésion aux Rôles/rôles de sexe assez variables** ; degré d'adhésion qui renvoie au concept d'**orientation de**

<sup>4</sup> Article « Sexe et Genre », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Sénottier D., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004.

<sup>5</sup> Considérée comme la première féministe anglaise, Mary Wollstonecraft est passionnée par le problème « de l'éducation des filles » (titre de son premier ouvrage parût en 1787) ; alors qu'elle est journaliste et traductrice pour un éditeur anglais, elle publie en 1792 « Défense des droit de la femme » ; Cf. Françoise Barret-Ducrocq (Février 2000), forum Diderot « De la différence des sexes entre les femmes ».

<sup>6</sup> J'ai développé les raisons de ce choix terminologique dans l'article Marro C., « Se qualifier de « fille féminine » ou de « garçon masculin » à l'adolescence », in Marro C. (coord.), *Pratiques Psychologique*, N° 3, (« Féminin/Masculin, du genre et des identités...sexuées »), N° spécial, 2003, pp. 5-20.

<sup>7</sup> Marro C., « Evaluation de la Féminité, de la Masculinité, et auto attribution des caractéristiques "féminin" et "masculin". Quelle relation ? », in Marro C., Vouillot F. (coord.), *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, N° 31, 4, (« Construction et affirmation de l'identité chez les filles et les garçons, les femmes et les hommes de notre société »), N° spécial, 2002, pp. 545-563. Marro, C. (2003), *op. cit.*

**genre** proposé par Sandra BEM<sup>8</sup> (concept bien plus pertinent à mes yeux que celui d'identité de genre, l'idée d'identité de genre impliquant notamment une certaine stabilité de l'appropriation individuelle stable des normes de sexe à travers les situations, idée que je conteste).

## 2. Genre et représentation de soi au collège, quelques données empiriques

Depuis plusieurs années, j'essaie d'appréhender justement dans quelle mesure, avec quelle ampleur, de jeunes adolescents adhèrent aux Rôles de sexe Féminin et Masculin et plus spécifiquement quels sens les qualificatifs féminin ou masculin peuvent prendre pour eux, (cf. notamment, Marro 2002 et 2003, op. cit.). Pour ce faire, j'utilise entre autres, des adaptations personnelles du Bem Sex Rôle Inventory (BSRI ; inventaire des rôles de sexe) de Sandra Bem (1974)<sup>9</sup>. Je rappellerai brièvement que cet outil se compose notamment de vingt items « féminins », dont le descripteur « féminin », et de vingt items « masculins », dont le descripteur « masculin ». Pour chaque item, les sujets doivent indiquer sur une échelle en six points (dans mes adaptations, au lieu de sept dans l'outil d'origine), allant de « jamais » à « toujours », dans quelle mesure chaque descripteur de la liste les décrit tel qu'ils sont en général. Cet outil permet d'obtenir par sujet deux scores moyens dits de « Masculinité » (appelés score M) et de « Féminité » (score F), scores sur six permettant de déterminer l'orientation de genre caractérisant chaque personne suivant quatre modalités : Androgyne, Féminine, Indifférenciée, Masculine. Dans le cadre de ma communication présente, je laisserai de côté cette typologie pour me centrer uniquement sur le comportement auto-attributif adopté par 323 élèves de 3e vis-à-vis des descripteurs « féminin » et « masculin » (cf. tableau 2). Cet échantillon comportait 161 filles et 162 garçons qui ont été interrogés dans le cadre scolaire en 1998.

Tableau 2 : Répartition des réponses (effectifs et pourcentages) concernant les descripteurs « féminin » et « masculin » sur les six échelons proposés pour les garçons et les filles

Descripteur « féminin »:

	1) Jamais	2) Presque jamais	3) Peu souvent	4) Souvent	5) Presque toujours	6) Toujours	Ef. total
Filles	2 1 %	5 3 %	17 11 %	31 19 %	44 27 %	62 39 %	N : 161 100 %
Garçons	144 89 %	3 2 %	5 3 %	3 2 %	0	7 4 %	N : 162 100 %

Descripteur « masculin »:

	1) Jamais	2) Presque jamais	3) Peu souvent	4) Souvent	5) Presque toujours	6) Toujours	Ef. total
Filles	79 49 %	37 23 %	23 14 %	13 8 %	5 3 %	4 2 %	N : 161 99 %
Garçons	2 1 %	0	1 0.5 %	11 7 %	15 9 %	133 82 %	N : 162 99.5 %

<sup>8</sup> Bem S.L., « Au delà de l'androgynie. Quelques préceptes osés pour une identité de sexe libérée », in Hurtig M.C., Pichevin M.F., *La Différence des sexes. Questions de psychologie*, Paris, Tierce, 1986.

<sup>9</sup> Bem S.L., « The Measurement of psychological androgyny », in *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, N° 42, 1974, pp. 155-162. Une traduction de cet outil est publié dans Bem S. (1986), op. cit.

À la lecture de ces tableaux, il apparaît nettement que, si se décrire comme quelqu'un de « féminin » est de l'ordre de l'impensable pour la grande majorité des garçons (89 %), il n'en va pas tout à fait de même pour les filles vis-à-vis du descripteur « masculin » puisque « seules » 49 % déclare qu'être quelqu'un de masculin ne leur correspond jamais. Réciproquement, il est possible de constater que, si 82 % des garçons se décrivent comme étant « toujours quelqu'un de « masculin », il n'en va de même que pour 39 % des filles vis-à-vis du descripteur « féminin ». En d'autres termes, on constate que l'auto-attribution, tant en termes d'adhésion que de rejet, de ces deux descripteurs fonctionne différemment pour les garçons et pour les filles ; elle apparaît ainsi particulièrement discriminante à l'égard des deux sexes, chacun de ces items revêtant une prégnance différente pour les garçons et les filles, prégnance particulièrement forte et consensuelle pour les garçons en termes d'attrait pour le descripteur « masculin » et de rejet pour le descripteur féminin.

Reconduisant ce type d'étude auprès d'élèves de 6e (54 garçons et 44 filles), nous avons cette fois proposé, entre autres, trois items particuliers faisant intervenir l'assignation sexuée (soit fille ou garçon). Dans le questionnaire « version fille », ces trois items étaient les suivants : Je suis une fille féminine (item 19) ; J'aime faire en général ce que font les filles (item 6) ; J'aime bien faire des choses que font plutôt les garçons (item 31). Dans le questionnaire « version garçon », ces trois items apparaissaient à la même place mais étaient formulés de la manière suivante : Je suis un garçon masculin (item 19) ; J'aime faire en général ce que font les garçons (item 6) ; J'aime bien faire des choses que font plutôt les filles (item 31). Nous avons cette fois proposé pour chaque descripteur, quatre modalités de réponse allant de rarement à très souvent. Les résultats obtenus figurent dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Recherche 2002 ; élèves de 6<sup>ème</sup>.

	Réponses des garçons (N : 54)	Réponses des filles (N : 44)
<b>item19</b>	Je suis un garçon masculin :	Je suis une fille féminine
Rarement	0 %	16 %
Quelquefois	4 %	25 %
Assez souvent	24 %	23 %
Très souvent	71 %	36 %
Total	100 %	100 %
<b>Item 6</b>	J'aime faire ce que font en général les garçons	J'aime faire ce que font les filles en général
Rarement	11 %	21 %
Quelquefois	20 %	25 %
Assez souvent	24 %	25 %
Très souvent	44 %	30 %
Total	100 %	100 %
<b>Item 31</b>	J'aime bien faire des choses que font plutôt les filles	J'aime bien faire des choses que font plutôt les garçons
Rarement	75 %	48 %
Quelquefois	24 %	25 %
Assez souvent	2 %	11 %
Très souvent	0 %	14 %
Total :	100 %	100 %

De même qu'avec les données précédentes, on observe ici combien il semble difficile pour un garçon de ne pas s'auto-attribuer un descripteur tel que « je suis un garçon masculin » (0 % des

garçons choisissent la réponse rarement, 4 % quelquefois !) alors qu'il en va différemment de la part des filles vis-à-vis du descripteur « je suis une fille féminine » (16 % des filles choisissent la réponse rarement et 25 % quelquefois !). On remarquera par ailleurs que se considérer comme un garçon masculin et aimer faire ce que font en général les garçons, ne va pas nécessairement de pair : dans ce dernier cas, on observe une dispersion bien plus importante des réponses ; 11% des garçons déclarant aimer faire rarement ce que font en général les garçons. Par contre, toujours chez les garçons, on remarque un rejet très consensuel de l'item « aimer faire des choses que font plutôt les filles », 0 % des garçons déclarant très souvent aimer cela, et seulement 2 % assez souvent. Chez les filles, des tendances similaires se manifestent, bien que de manière moins prononcée dans ce dernier cas de figure puisque 14 % des filles déclarent aimer très souvent faire des choses que font plutôt les garçons.

En guise de conclusion provisoire, nous pouvons dire que s'il n'est pas toujours aisé de saisir conceptuellement parlant l'articulation sexe/genre, concrètement parlant, les choses ne sont pas plus simples, contrairement à ce que le sens commun voudrait nous faire croire. De multiples combinaisons sont, d'un point de vue psychologique, tout-à-fait possibles sans pour autant engendrer de déséquilibre identitaire. Ainsi, je peux considérer que je suis une fille, sans pour autant me considérer en tous lieux comme quelqu'un de féminin ou ne pas aimer faire ce que font en général les garçons. Les jeunes ont, de ce point de vue, beaucoup plus de souplesse qu'on ne le pense pour peu qu'ils/elles se sentent autorisé-e-s à s'exprimer sans être jugé. Ce que leur permettra peut-être davantage dans l'avenir, le développement des théories Queer<sup>10</sup>, en tant que critiques déconstructives de tous les essentialismes, des assignations identitaires normalisantes, des binarismes réducteurs (homo/hétéro ; masculin/féminin...), etc.

Pour terminer, j'emprunterai à Christine Delphy (2002)<sup>11</sup> les propos suivants, qui, je pense, illustrent bien mes données, tout en soulignant combien penser le genre (ce qui ne consiste nullement, comme s'y emploient certains et certaines, à remplacer dans leur propos le terme sexe par celui de genre !) ne va pas de soi et nécessite des questionnements incessants et multiples, sortant des sentiers battus par les normes, tant sur le plan conceptuel que pratique, nous permettant ainsi de penser l'impensable : « Pour penser le genre, comme pour penser quoi que ce soit, il faut sortir du domaine des présupposés. Penser le genre c'est repenser la question de son rapport au sexe, et pour penser cette question, il faut la poser : ce qui implique que l'on abandonne l'idée qu'on connaît la réponse ».

---

<sup>10</sup> A ce sujet, on consultera avec intérêt la récente publication en français de l'ouvrage de Judith Butler, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>11</sup> Delphy C., « Penser le genre : quels problèmes ? », in *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, 2002, p. 94.

# LES LEVIERS D'ACTION DE LA SÉDUCTION MASCULINE ET FÉMININE

VÉRENA AEBISCHER, MARIE-PIERRE JACQUEMIN

PSYCHOLOGIE SOCIALE

## 1. Du bonheur d'être androgyne

L'androgyne a le vent en poupe. Le show business l'a anticipé il y a fort longtemps. Dès les années 1930, les stars hollywoodiennes les plus « glamour », comme Marlène Dietrich, Carole Lombard ou Katherine Hepburn, portaient des smokings et embrassaient d'autres femmes sur la bouche, pilotaient des voitures, juraient comme des charretiers, menaient une vie amoureuse sans passer par le mariage, et le public adorait. Dans les années 1970 et 1980, des chanteurs comme David Bowie ou Annie Lennox affichaient clairement une apparence androgyne comme image de marque, et le public achetait. Dans cette mouvance de choix ou de fabrications identitaires, des chercheurs comme Bem (1974, 1975, 1977), Pleck et Sawyer (1974) ou Spence et Helmreich (1981) ont remarqué que des tendances opposées aux traditionnels rôles de sexe avaient aussi travaillé en souterrain les sujets de leurs expériences, sujets qui s'affranchissaient progressivement des patterns traditionnels associés à leur sexe biologique en combinant de multiples façons le « féminin » avec le « masculin » pour se décrire. Des sociologues comme Maffesioli parlaient même de l'irruption, puis de la domination des « valeurs féminines » dans le monde occidental. Ces recherches faisaient progressivement voler en éclats l'idée tenue pour une évidence selon laquelle les individus de sexe « mâle » seraient « masculins » et les individus de sexe « femelle » seraient « féminines » (Lippa, 2001). « Nous ne sommes pas sexuellement déterminés » proclame dans l'Express du 10 juin 2005 Judith Butler, universitaire, féministe et sympathisante de la théorie « queer<sup>1</sup> » qui analyse les processus à travers lesquels notre genre et notre sexualité nous seraient imposés. On parle ainsi de genre « masculin » ou de « masculinité » - à ne pas confondre avec les hommes - pour des personnes endossant fortement des traits ou conduites d'indépendance, d'individualisme, d'assurance, de domination, etc. et de genre « féminin » ou de « féminité » - à ne pas confondre avec les femmes - pour des personnes endossant fortement des traits ou conduites de compréhension, d'amour pour les enfants, de douceur, de compassion, etc. (cf. aussi le tableau 1)

Des chercheurs affirmaient ensuite que l'endossement simultané d'une forte dose de « masculinité » et d'une forte dose de « féminité », combinaison qualifiant le genre Androgyne, avait une fonction hautement adaptative, qu'il convenait de distinguer du genre Indifférencié, c'est-à-dire des personnes endossant faiblement et la « féminité » et la « masculinité ». Gana, Allouche et Beaugrand (2001), par exemple, font référence à des personnes qui, ayant une représentation de soi « masculine » ou « androgyne », contrairement à celles qui ont une représentation de soi « féminine » ou « indifférenciée », sont également à l'aise dans des situations ou avec des tâches considérées comme « masculines » (une situation considérée comme masculine est, par exemple, une situation dans laquelle il faut exercer de l'autorité). Et les personnes ayant une représentation de soi « féminine » ou « androgyne » se distinguent des personnes « masculines » ou « indifférenciées » en étant à l'aise avec des tâches ou situations considérées comme féminines (une situation considérée

<sup>1</sup> « Queer », en anglais, veut dire bizarre, mais est aussi une insulte pour fustiger des homosexuels.

comme féminine est, par exemple, une situation dans laquelle il faut s'atteler à des tâches domestiques). Son étude vient à l'appui de l'idée selon laquelle les « androgynes », contrairement aux « masculin-e-s » ou aux « féminin-e-s », sont à l'aise dans les deux types de situations. Libérés des carcans et de la chape de plomb des identités sexuées, les androgynes semblent ainsi se montrer plus aptes pour la réussite et le bonheur (Green et Kenrick, 1994). Ou comme le faisait remarquer Lorenzi-Cioldi (1994, cité par Gana et al., 2001, p.154), le sujet androgyne est un caméléon dont la coprésence de traits masculins et féminins lui confère l'avantage de pouvoir alterner « les deux registres en fonction des demandes de la situation, ce qui lui permet d'effectuer des tâches typiques de l'un ou de l'autre sexe sans éprouver de conséquences négatives sur le plan de son bien-être ».

C'est en nous appuyant sur des réflexions de ce type que nous nous sommes demandé si l'androgynie est un atout pour les hommes et pour les femmes également. En effet, pouvoir jouer sur plusieurs tableaux en même temps et pouvoir s'extraire des carcans d'une identité sexuée est un acte d'affirmation d'une identité personnelle. Celle-ci permet de marquer sa singularité et son unicité. Or, comme le montrent les travaux de Lorenzi-Cioldi (1988), l'expression de sa singularité est étroitement liée à la place qu'on occupe au sein d'une hiérarchie sociale. Plus on monte dans une hiérarchie sociale quelle qu'elle soit, plus l'unicité de chacun, et donc sa rareté, devient constitutive de son appartenance. Et dans un monde qui situe les hommes en haut et les femmes en bas de l'échelle, on peut penser qu'il serait plus acceptable, mais aussi plus fréquent, d'observer des hommes plutôt que des femmes se singulariser pour séduire, tandis que les femmes resteraient plutôt prisonnières de leur statut et donc de leur identité sociale et sexuée. Nous nous sommes donc demandé quel genre les femmes et les hommes pouvaient être amenés à mettre en avant pour donner d'eux une image attrayante. Et nous nous sommes également demandé si et comment cette autoprésentation, dans une perspective de séduction, allait différer d'autres situations dans lesquelles l'objectif n'était pas de séduire.

## **2. L'inventaire du rôle sexuel de Bem (1974), le BSRI, répertoriant vingt traits masculins et vingt traits féminins**

En demandant à 90 femmes et 90 hommes âgés de 20 à 41 ans, travaillant ou étudiant dans la région Île de France, de se décrire à l'aide du questionnaire Bem Sex Role Inventory BSRI (Bem, 1974), soit dans une perspective de séduction (autoprésentation valorisante), soit dans une perspective contraire (autoprésentation dévalorisante), soit de la manière la plus honnête possible (autodescription neutre), il a été possible de voir quels traits et quelles combinaisons de traits étaient auto-attribués dans chacune de ces situations et opérationnalisées comme suit : en condition d'autodescription neutre, il a été demandé de se décrire le plus fidèlement possible ; en condition d'autoprésentation valorisante, il a été demandé de s'imaginer en train de s'inscrire sur un site Internet de rencontres et de donner la meilleure image possible de soi-même ; en condition d'autoprésentation dévalorisante, il a été demandé de s'imaginer quelle description de soi sur un site Internet de rencontres pouvait produire la plus mauvaise image possible de soi-même.

Tableau 1 : Les traits « masculins » et les traits « féminins » du BSRI

Items ou traits « masculins »	Items ou traits « féminins »
1. Avoir confiance en soi	2. Être complaisant, accommodant
4. Défendre ses propres croyances	5. Être joyeux, gai
7. Être indépendant	8. Être timide
10. Être sportif	11. Être affectueux
13. Être plein d'assurance	14. Être sensible à la flatterie
16. Avoir une forte personnalité	17. Être fidèle
19. Être fort, énergique	20. Être féminin
22. Avoir un esprit analytique	23. Être sympathique
25. Avoir des capacités de leader, de chef	26. Être sensible aux besoins des autres
28. Être désireux de prendre des risques	29. Être compréhensif
31. Prendre des décisions facilement	32. Être compatissant
34. Être autonome	35. Être désireux de calmer les blessures, la peine d'autrui
37. Être dominant	38. Parler avec douceur
40. Être masculin	41. Être chaleureux
43. Avoir la volonté de s'imposer, de se faire une place	44. Être tendre
46. Être agressif	47. Être crédule
49. Se comporter en leader, en chef	50. Être infantile, naïf
52. Être individualiste	53. Ne pas utiliser un langage rude, dur
55. Avoir un esprit de concurrence, de rivalité	56. Aimer les enfants
58. Être ambitieux	59. Être doux, gentil

Note : Le numéro qui précède les items est celui de leur ordre d'apparition dans le questionnaire.

Les 180 participants recevaient donc le BSRI composé de trois échelles indépendantes (cf. tableau 1 pour les deux premières), comprenant vingt items chacune et constituant l'inventaire des rôles sexuels : une échelle composée de traits « masculins » permettant de calculer un score de « masculinité », une échelle composée de traits « féminins » permettant de calculer un score de « féminité » et une échelle neutre avec des questions de remplissage dont nous n'avons pas tenu compte pour cette étude. À chaque item était associé une échelle en sept points allant de 1 (ne s'applique pas du tout) à 7 (s'applique tout à fait), ce qui permet d'attribuer à chaque participant un score de « masculinité », qui correspond à la moyenne des notes obtenues aux vingt items « masculins » et un score de « féminité », qui correspond à la moyenne des notes obtenues aux vingt items « féminins ».

Les résultats montrent qu'en situation d'autodescription neutre, les hommes et les femmes s'attribuent majoritairement les traits « typiques » de leur sexe. Avec des moyennes de respectivement 4,51 et 3,70, le score de « féminité » des femmes est significativement supérieur à leur score de « masculinité », et avec des moyennes de respectivement 4,35 et 3,75, le score de « masculinité » des hommes est significativement supérieur à leur score de féminité<sup>2</sup>.

En situation d'autovalorisation, les hommes et les femmes s'attribuent très majoritairement des traits « typiques » des deux sexes. Avec des moyennes de respectivement 4,92 et 5,19 pour les hommes, et de 4,50 et 5,63 pour les femmes, leurs scores de « masculinité » et de « féminité » sont significativement supérieurs à ceux obtenus en situation d'autodescription neutre<sup>3</sup>. On note que, pour les hommes, les deux scores ne sont pas significativement différents l'un de l'autre alors que, pour

<sup>2</sup> Les différences sont statistiquement significatives à au moins  $p < .05$  (t-test).

<sup>3</sup> Voir note précédente.

les femmes, le score de « féminité » reste significativement plus élevé que le score de « masculinité ».

En situation d'auto-dévalorisation, pour les hommes comme pour les femmes, le score de « masculinité » n'est pas significativement différent de celui en situation d'autodescription neutre. En revanche, le score de « féminité » est, lui, significativement plus bas : 2,30 pour les femmes et 2,45 pour les hommes. En situation d'autodévalorisation, les scores des hommes et des femmes convergeaient donc vers les mêmes valeurs.

### 3. Quatre manières d'associer traits masculins et féminins

La combinaison des scores de « masculinité » et de « féminité » a ensuite permis de déterminer le genre adopté par chaque participant :

- Est Androgyne, tout participant dont les scores de « masculinité » et de « féminité » sont au-dessus de la médiane<sup>4</sup>, c'est à dire qu'ils endossent simultanément les traits « masculins » et « féminins ».
- Est Indifférencié, tout participant dont les scores sont au contraire en dessous de la médiane, c'est à dire manifestant une faible adhésion aux qualités sexuées de la personnalité.
- Est Féminin, tout participant qui obtient un score au dessus de la médiane en « féminité » et en dessous de la médiane en « masculinité ».
- Est classé Masculin, enfin, tout participant qui a un score au dessus de la médiane en « masculinité » et en dessous de la médiane en « féminité ».

Comme le montre le tableau 2, lorsqu'on combine les scores de « féminité » et de « masculinité » pour déterminer le genre des participants, on a, en situation d'autoprésentation neutre, presque deux tiers des femmes (n = 17) qui se décrivent de genre Féminin, et un peu plus d'un tiers des hommes (n = 13) qui se décrivent de genre Masculin. Un peu moins fréquemment avec respectivement dix femmes et neuf hommes mais à parts égales, ils se décrivent comme de genre Androgyne.

Tableau 2 : le nombre d'hommes et de femmes se qualifiant de genre Masculin, genre Féminin, genre Androgyne et genre Indifférencié en fonction de la situation d'autoprésentation

	Score de « masculinité » > 4	Score de « masculinité » < 4
<b>Score de « féminité » &gt; 4</b>	<b>Androgyne</b>	<b>Féminin</b>
Pour se décrire de façon neutre	9H et 10F	1H et 17F
Pour se valoriser	29H et 25 F	0H et 5F
Pour se dévaloriser	0H et 0F	2H et 0F
<b>Score de « féminité » &lt; 4</b>	<b>Masculin</b>	<b>Indifférencié</b>
Pour se décrire de façon neutre	13H et 0F	7H et 3F
Pour se valoriser	1H et 0 F	0H et 0F
Pour se dévaloriser	16H et 14 F	12H et 16F

Note : H = hommes et F = femmes

En situation d'autovalorisation, pratiquement tous les hommes et presque toutes les femmes se

<sup>4</sup> Le 4 est à la fois la médiane et la moyenne de l'échelle et constitue le point de séparation entre l'accord et le désaccord avec la question ou le trait à endosser.

décrivent de genre Androgyne. C'est dire qu'ils endossent très fortement et des traits « masculins » et des traits « féminins ». Cependant, comme l'avaient montré les moyennes, il faut bien garder à l'esprit que les femmes s'attribuent plus fortement les traits « féminins » que les traits « masculins », tandis que les hommes endossent les deux types de traits avec la même intensité. En situation d'auto-dévalorisation, les femmes comme les hommes optent soit pour le genre Masculin, soit pour le genre Indifférencié. On remarque tout de même que deux hommes optent pour le genre Féminin, mais personne pour le genre Androgyne.

Pour conclure, on peut voir que les hommes et femmes utilisent des stratégies d'autoprésentation semblables : ils se présentent comme « typiques » de leur sexe en situation d'autoprésentation neutre, ils manipulent les scores de « masculinité » et de « féminité » à la hausse pour se valoriser, et ils se délestent de leur « féminité » pour ne pas séduire. Cependant, derrière cette similitude de stratégies se cachent des différences. Quand il s'agit de séduire, l'androgynie des hommes est marquée par une indépendance totale par rapport à la « masculinité », celle des femmes, en revanche, reste inscrite dans une « féminité » qui est significativement plus importante que leur « masculinité ».

#### 4. Les traits qu'il faut associer pour séduire

Pour séduire, les hommes et les femmes se sont construits une identité androgyne en endossant une forte dose de « féminité » et de « masculinité » - à parts égales chez les hommes, et inscrite dans la « féminité » chez les femmes. Mais quels sont au juste les traits si significativement manipulés pour séduire ? Quels sont les leviers d'action de la séduction ?

Tableau 3 : Les traits « masculins » qu'il faut mettre en avant

Pour les hommes	Pour les femmes
Avoir confiance en soi	Avoir confiance en soi
Défendre ses propres croyances	Défendre ses propres croyances
Être indépendant	Être indépendante
Être sportif	Être sportive
Être plein d'assurance	Être pleine d'assurance
Avoir une forte personnalité	Avoir une forte personnalité
Être fort, énergique	Être forte énergique
Avoir un esprit analytique	Avoir un esprit analytique
Prendre des décisions facilement	Prendre des décisions facilement
Être autonome	Être autonome
Être ambitieux	Être ambitieuse
Avoir la volonté de s'imposer, de se faire une place	
Être masculin	
	Avoir des capacités de leader, de chef
	Être désireuse de prendre des risques

Note : Ces traits « masculins » sont significativement au-dessus de la médiane 4, et les différences sont statistiquement significatives à au moins  $p < .05$  (one-sample t-test).

Le tableau 3 montre que les hommes et les femmes mettent en avant en grande partie les mêmes traits « masculins ». Ce sont les traits d'une personnalité sûre de soi et forte, aussi physiquement forte, indépendante, qui sait analyser, décider et défendre ses convictions. Pour les hommes, mais pas

pour les femmes, il est en outre important d'être masculin et de savoir s'imposer. Pour les femmes, mais pas pour les hommes, il est important de montrer ses capacités de chef et son désir de prendre des risques. De même, pour les traits « féminins », et le tableau 4 le montre bien, ce sont les mêmes caractéristiques du « cœur sur la main » que les hommes et les femmes mettent en avant pour séduire : douceur, tendresse, sensibilité pour les autres et pour leurs peines, amour des enfants et fidélité tout au long. Seule différence, les femmes, mais pas les hommes, soulignent leur « féminité ».

Les tableaux 3 et 4 dépeignent une séductrice et un séducteur qui affichent pratiquement les mêmes qualités : une forte personnalité qui assure et sait prendre des décisions en toute indépendance, mais qui n'oublie ni les autres ni les moments de tendresse. L'homme reste masculin, la femme, elle, reste non seulement féminine, elle montre aussi qu'elle est capable d'être une chef et de prendre des risques.

Tableau 4 : les traits « féminins » qu'il faut mettre en avant

Pour les hommes	Pour les femmes
Être sympathique	Être sympathique
Être joyeux, gai	Être joyeuse, gaie
Être chaleureux	Être chaleureuse
Être affectueux	Être affectueuse
Être tendre	Être tendre
Être doux, gentil	Être douce, gentille
Être complaisant, accommodant	Être complaisante, accommodante
Être sensible aux besoins des autres	Être sensible aux besoins des autres
Être compréhensif	Être compréhensive
Être compatissant	Être compatissante
Être désireux de calmer les blessures, la peine d'autrui	Être désireuse de calmer les blessures, la peine d'autrui
Parler avec douceur	Parler avec douceur
Aimer les enfants	Aimer les enfants
Être fidèle	Être fidèle
	Être féminine

Note : Ces traits « féminins » sont significativement au-dessus de la médiane 4, et les différences sont statistiquement significatives à au moins  $p < .05$  (one-sample t-test).

Comme le montre le tableau 5, l'agressivité ne séduit ni chez l'homme ni chez la femme. Mais pour les femmes, il est aussi proscrit de se montrer « masculine » ou individualiste. Et deux traits considérés comme « féminins » sont à proscrire dans tous les cas : être crédule et naïf.

Tableau 5 : les traits « masculins » et « féminins » qu'il ne faut surtout pas mettre en avant

Pour les hommes	Pour les femmes
M : Être agressif	M : Être agressive
	M : Être individualiste
	M : Être masculine
F : Être crédule	F : Être crédule
F : Être infantile, naïf	F : Être infantile, naïve

Note : M = traits « masculins » et F = traits « féminins ».

On sait maintenant ce qu'il faut et ce qu'il ne faut absolument pas afficher pour séduire. Le tableau 6 indique en outre les qualités qui n'importent pas pour la séduction ni dans un sens ni dans l'autre.

Tableau 6 : Les traits « masculins » qui ne « rapportent » pas

Pour les hommes	Pour les femmes
M : Être dominant	M : Être dominant
M : Avoir un esprit de concurrence, de rivalité	M : Avoir un esprit de concurrence, de rivalité
M : Se comporter en leader, en chef	M : Se comporter en leader, en chef
M : Avoir des capacités de leader, de chef	
M : Être désireux de prendre des risques	
M : Être individualiste	
	M : Avoir la volonté de s'imposer, de se faire une place
F : Être timide	F : Être timide
F : Être sensible à la flatterie	F : Être sensible à la flatterie
F : Ne pas utiliser un langage rude, dur	F : Ne pas utiliser un langage rude, dur
F : Être féminin	

Note : M = traits « masculins » et F = traits « féminins ».

Ainsi peut-on remarquer qu'il n'est pas important pour un homme de mettre en avant son individualisme, ses capacités de chef ou son désir de prendre des risques. Or, pour ce qui concerne justement ces trois traits, il convient de se rappeler que pour les femmes, l'individualisme est une qualité à proscrire tandis que le désir de prendre des risques et les capacités de chef sont à mettre en avant. En revanche, avoir la volonté de s'imposer ou de se faire une place n'interviennent pas dans la séduction de ces femmes, mais est absolument à afficher chez les hommes (cf. tableau 3)

## 5. Conclusion

Dans une perspective de séduction, pratiquement tous les hommes et presque toutes les femmes se décrivent comme étant de genre Androgyne. C'est dire qu'ils endossent très fortement et des traits « masculins » et des traits « féminins ». Cependant, on note que pour les hommes, les deux scores ne sont pas significativement différents l'un de l'autre alors que pour les femmes, le score de « féminité » reste significativement plus élevé que le score de « masculinité ». L'androgynie des hommes semble donc marquée par une indépendance totale par rapport à la « masculinité », celle des femmes, en revanche, reste avant tout inscrite dans la « féminité », même si la part de « masculinité » est importante.

L'examen des traits de personnalité fonctionnant comme des leviers d'action de la séduction étayent ce constat. Certes, les « séducteurs » en herbe affichent pratiquement les mêmes qualités : une forte personnalité qui assure et sait prendre des décisions en toute indépendance, mais qui n'oublie ni les autres ni les moments de tendresse. Les hommes doivent se montrer masculins et les femmes féminines. Cependant, l'identité sociale et sexuelle des femmes semble plus contraignante que celle des hommes, car pour les femmes, il ne faut surtout pas se montrer masculine ou individualiste, alors que pour les hommes, le fait de se montrer féminin ou individualiste n'a aucune

importance. Et on peut se demander pourquoi, au contraire, il est important pour les hommes, mais pas pour les femmes, de s'imposer et de se faire une place, donc de se singulariser. L'affichage de leur singularité en jouant – sans risque pour leur séduction - sur plusieurs tableaux en même temps et l'affranchissement d'une identité sociale et sexuelle déterministe semble plus évidente pour les hommes que pour les femmes qui, elles, restent un peu prisonnières de leur statut. Cela confirmerait la thèse de Lorenzi-Cioldi (1988, 1994) selon laquelle l'expression de sa singularité est étroitement liée à la place qu'on occupe au sein d'une hiérarchie sociale, l'unicité et donc sa rareté devenant constitutives de son appartenance en haut de l'échiquier social.

Ces résultats obtenus auprès de jeunes urbains ne sont pas sans rappeler un autre phénomène actuel, celui des métrosexuels. Ses protagonistes, les Beckham, Kravitz et autres icônes du sport et du show business, sont plutôt des hommes. Ils jouent non seulement sur les registres « masculin » et « féminin », ils brouillent aussi les pistes de ce qui était prétendument des domaines « homosexuel » ou « hétérosexuel ». Un mélange de dandy, d'épaules musclées et de crèmes de beauté, ils sont hétérosexuels et leur physique trouble, mais séduit beaucoup de femmes et fait des émules hommes.

## Bibliographie

BEM S.L., « The Measurement of psychological androgyny », in *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, N° 42, 1974, pp. 155-162.

BEM S.L., « Sex role adaptability : One consequence of psychological androgyny », in *Journal of Personality and Social Psychology*, N° 31, 1975, pp. 634-643.

BEM S.L., « On the utility of alternative procedures for assessing psychological androgyny », in *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, N° 45, 1977, pp. 196-205.

GANNA K., ALLOUCHE J., BEAUGRAND C., « Le Rôle de la sexuation psychique dans la participation des hommes aux tâches domestiques », in *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, N° 14, 2001, pp. 151-163.

GREEN B.L., KENRICK D.T., « The Attractiveness of gender-types traits at different relationship levels : Androgynous characteristics may be desirable after all », in *Personality and Social Psychology Bulletin*, N° 20, 1994, pp. 244-253.

LIPPA R.A., « On deconstructing and reconstructing masculinity-femininity », in *Journal of Research in Personality*, N° 35, 2001, pp. 168-207.

LORENZI-CIOLDI F., *Individus dominants et groupes dominés. Images masculines et féminines*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

LORENZI-CIOLDI F., *Les Androgynes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

PLECK J.H., SAWYER J. (Eds), *Men and masculinity*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall, 1974.

SPENCE J.T., HELMREICH R.L., « Androgyny versus gender schema : A comment on Bem's gender schema theory », in *Psychological Review*, N° 88, 1981, pp. 365-368.

# SE QUALIFIER DE FEMME ATTIRANTE ET LES CONSÉQUENCES SUR LA PROTECTION SEXUELLE

GWENAËL DOMENECH-DORCA

PSYCHOLOGIE SOCIALE

L'Homme, ou si l'on préfère « l'être humain » est scindé en deux composantes principales : le genre femme et genre homme. Cette dichotomie est à la base de la construction identitaire de chaque individu qui commence dès sa plus tendre enfance. Ainsi, le bébé est capable de distinguer les personnes selon leurs genres sexués (Maccoby, 1990), et tout son développement sera sous-tendu par l'idée de catégoriser le monde qui l'entoure entre masculin et féminin (pour une revue des études en psychologie sur ce sujet : Golombok et Fivush, 1994 ; Huston, 1983 ; Le Maner, 1997). Pourtant, cet apprentissage n'est pas seulement le fruit d'une volonté singulière de positionnement au sein de la société. En effet, l'ensemble des individus gravitant autour de nous agissent, dès notre enfance, de manière différente selon notre sexe (Luria, 1978 ; Mussen, Conger, Kagan & Huston, 1990 ; Seavey, Katz & Kalt, 1975 ; Condry & Condry, 1976), véhiculant de ce fait l'ensemble des normes sociales et sociétales des concepts d'identité de sexe, et donc de genre, qui sont à la base de notre construction identitaire (Lloyd & Duveen, 1989).

Cette construction de l'identité, qui débute dès l'enfance et qui se développe au travers du regard de l'autre, modifie notre propre regard sur (tout) le monde. Un monde où chaque chose doit avoir sa place et où la recherche de la nôtre prend alors une énorme importance. C'est ici que démarre une quête du « bien-être » par l'obtention et/ou le maintien d'une image positive du Soi, chaque groupe trouvant sa motivation dans le maintien d'une image sociale positive par rapport à celle des autres (Théorie de l'identité sociale (TIS), Tajfel et Turner, 1986). De cette volonté découle un ensemble de comportements socialement admis qui constitue la partie observable des attitudes des sujets.

## **(Re)présentations**

L'image que nous avons de nous même repose sur un ensemble de représentations incorporées dans/par la société de nos « pères » et que nous contribuons à maintenir (Moscovici, 1986). Celles-ci s'appuient sur ces discours « entendus » qui orientent et catégorisent nos comportements. C'est dans cette optique que nous avons élaboré cette étude : rechercher les comportements soumis à ces représentations sociales et, a fortiori, celles portées par le genre. L'expérience a été présentée comme une étude sur la féminité et la sexualité féminine en complément d'une précédente qui portait sur la masculinité et la sexualité masculine auprès d'une population d'étudiants. L'idée était de voir si les étudiantes de « genre androgyne<sup>1</sup> » se trouvaient plus irrésistibles, plus séduisantes et belles que les étudiantes de « genre masculin », de « genre féminin » ou de « genre indifférencié ». Une autre question était de savoir si le genre (et son évaluation) pouvait avoir un effet sur le sentiment d'être féminine ou masculine. Enfin, si l'évaluation du potentiel de séduction croisé avec l'évaluation du genre pouvait avoir un impact sur le fait de se protéger lors de rapports sexuels.

Cet exposé comportera donc trois articulations dynamiques. En premier lieu, nous observerons ce que les femmes s'attribuent des conventions de féminité : qu'est-ce qu'être une femme ? En

---

<sup>1</sup>Classification selon le BSRI voir plus loin.

second, nous ferons un lien avec l'évaluation de ces femmes avec leur image du soi : qui est séduisante ? Enfin, nous aborderons le croisement des deux premiers points avec les comportements érotiques : qui se protège ?

## Remarque

L'étude faite en laboratoire et de manière individuelle regroupe 125 étudiantes qui ont dû répondre à une liste de questions avec une échelle de type Likert allant de 1 (pas du tout) à 7 (tout à fait). Le point 4 constitue donc la médiane et la moyenne de l'échelle : une réponse neutre. Les réponses au-dessus de 4 peuvent être considérées comme des réponses positives, celles en dessous, a contrario, comme négatives. Cette disposition nous permet de pallier de possibles inégalités d'effectifs en ayant recours à des analyses de type « one-sample t-test » qui évaluent la signification des différences par rapport à la moyenne (ici 4). Les autres analyses seront des comparaisons entre groupes.

## Féminine ou Masculine ?

Les étudiantes sont d'abord interrogées sur leur féminité grâce à une échelle inspirée du BSRI<sup>2</sup>. Les sujets doivent évaluer la congruence de certaines propositions avec leurs propres attitudes, comportements et traits de personnalité. Cette échelle permet une double lecture :

1. l'attribution de la féminité en tant que concept : « je suis féminine » (item), il en va de même pour la masculinité.
2. l'évaluation de la féminité en tant qu'attribution de traits, comportements et attitudes catégorisés dans un genre particulier.

La seconde lecture permet de classer, selon la technique de Bem, les sujets selon leurs scores sur les échelles de féminité et de masculinité. Ainsi, les sujets se voient attribuer deux scores : F de féminité et M de masculinité. Dans les travaux de Bem, quatre types de profils existent selon ces deux scores. Pourtant, nous ne garderons dans nos analyses que deux profils, les deux autres devant être retirés faute d'effectif. Ainsi, les sujets se différencient en deux groupes :

- Les ANDROGYNES : ayant de forts scores (supérieurs à 4) dans les deux échelles. Les Androgynes s'attribuent des traits et des attitudes masculines et féminines.
- Les FEMININES : ayant un haut score de F (féminité) et un score bas de M (masculinité)

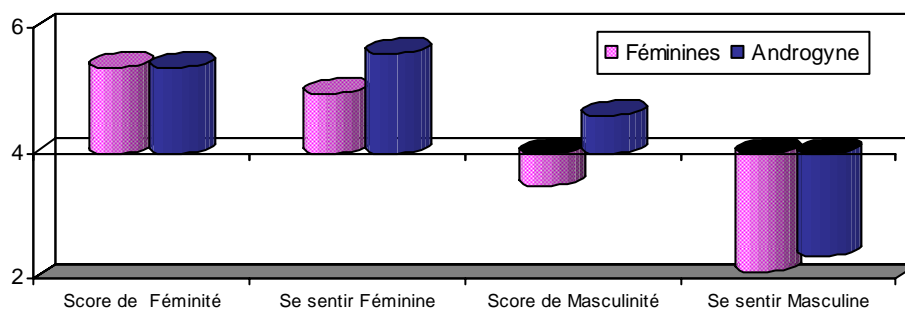


Figure 1 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles du BSRI, et sur les items de concepts de masculinité et de féminité. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à  $p < .01$ .

<sup>2</sup> Bem Sex Role Inventory, appellation du questionnaire d'androgynie proposé par Bem en 1974 (on trouve la présentation de ce questionnaire en langue française chez Hurtig et Pichevin, 1986 : p.256)

L'ensemble des femmes interrogées obtient un score F équivalent. Elles s'attribuent donc de manière égale les différents traits et comportements que l'on classe généralement dans le genre féminin. Cela étant, ce sont les Androgynes qui se trouvent les plus féminines,  $t(116) = -2.748$ ,  $p < .01$ , et même si ces dernières sont les seules à s'attribuer des traits et des comportements masculins, elles ne se considèrent pas plus masculines que le reste de la population interrogée. L'image de soi ne va donc pas de pair avec les représentations de genre porté par la société. Ainsi, on peut s'attribuer des traits et des comportements d'un genre social et ne pas considérer qu'ils modifient votre propre identité sexuée.

## Qui se sent séduisante ?

Après, des perceptions du soi assez subjectives de nos comportements et de nos traits, nous faisons un pas de plus vers la perception que les autres ont de nous même. Ainsi, quoi de plus concret que l'évaluation de notre potentiel de séduction pour nous informer de l'image positive que nous avons de nous-mêmes. Pour ce faire, nous avons construit une échelle regroupant des items se distinguant par une évaluation par différenciation sémantique issus de la littérature générale pour qualifier l'attraction qui peut naître entre deux personnes.

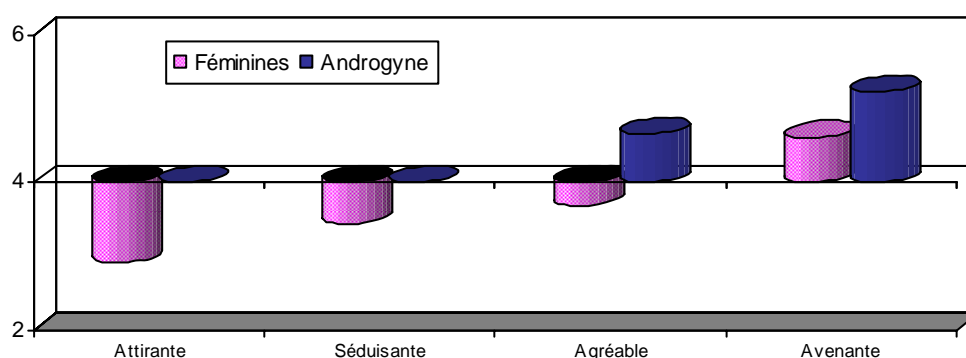


Figure 2 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles de séductions. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à  $p < .01$ .

Les étudiantes *androgynes* se trouvent significativement plus attirante,  $F(1,116) = 4,23$ ,  $p < .0015$ , plus séduisantes,  $F(1,116) = 13,05$ ,  $p < .0005$ , plus agréables,  $F(1,116) = 10,52$ ,  $p < .0016$ , et enfin plus avenantes,  $F(1,116) = 4,93$ ,  $p < .0284$ , que les *féminines*. Les sujets de « genre androgyne » ont une image d'elles-mêmes significativement plus positive que celle du « genre féminine ».

## Qui se protège le mieux ?

Dans cette dernière partie, nous allons voir comment les populations étudiées envisagent la sexualité et les dangers qui l'accompagnent. Nous leur proposons donc un questionnaire construit sur les modèles qui circulent dans la société sur les recherches sur la prévention du HIV. Par souci de clarté nous avons regroupé les items sous des composantes puisque leurs corrélations étaient significatives : alpha de Crombach  $> .70$ .

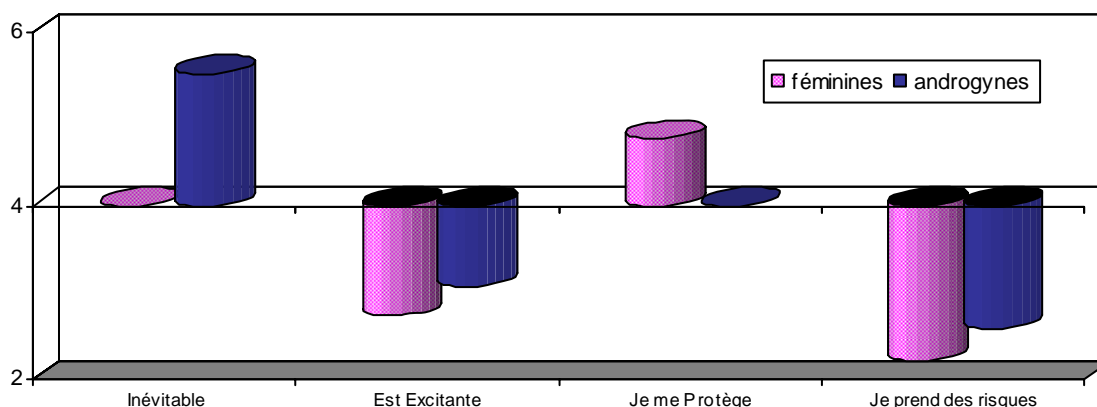


Figure 3 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles de sexualités. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à  $p < .01$ .

Les étudiantes de « genre androgyne » sont bien plus fortement d'avis que tout rapport sexuel comporte des risques alors que les étudiantes de « genre féminine » les voient comme moyennement évitables,  $F(1,116) = 11,80$  ;  $p < ,0008$ .

Si pour toutes, les risques ne rendent pas la vie sexuelle plus excitante, seules les sujets de « genre féminine » affirment se protéger,  $F(1,116) = 5,62$  ;  $p < ,0194$ , ce qui va de pair, plus ou moins, avec le fait qu'elles pensent également prendre plus de risques,  $F(1,116) = 5,22$  ;  $p < ,0243$ .

## Conclusion

L'identité féminine et l'attribution de genre rentrent en jeu dans l'évaluation des pratiques sexuelles et des risques qui les accompagnent. Ainsi, être *androgyne* ne signifie pas être masculine mais s'attribuer des traits (qualités ou attitudes) masculins. De plus, être *androgyne*, c'est aussi avoir une image de soi plus positive car c'est se percevoir comme plus attirante, séductrice, agréable et enfin plus avenante. Cela étant, être *androgyne*, c'est aussi moins se protéger des maladies sexuellement transmissibles.

## Bibliographie indicative

- AEBISCHER V., OBERLÉ D., *Le Groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1998, p. 88.
- BEAUVOIS J., DUBOIS N., DOISE W., *La Construction sociale de la personne*, Grenoble, PUG, coll. « Psychologie sociale », 1999.
- BEM S.L., « Sex role adaptability: one consequence of psychological androgyny », in *Journal of Personality and Social Psychology*, N° 31, 1974, pp. 634-643.
- BEM S.L., « The measurement of psychological androgyny », in *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, N° 42, 1974, pp. 155-162.
- CONDYRY J., CONDYRY S., « Sex differences: a study in the eye of the beholder », in *Child development*, N° 47, 1976, pp. 812-819.
- DOISE W., « Les Représentations sociales », in GHIGLIONE R., BONNET C., RICHARD J.F. (dir.), *Traité de psychologie cognitive*, Tome III, Paris, Dunod, 1990.
- GOLOMBOK S., FIVUSH R., *Gender development*, Cambridge, University press, 1994.

- HURTIG M.-C., PICHEVIN M.-F., *La Différence des sexes*, Paris, Tierce, 1986.
- HUSTON A.C., « Sex typing », in MUSSEN P.H. (Ed), *Handbook of Child Psychology*, Volume IV (« Socialization, personality, and social development »), New York, John Wiley & Son, 1983.
- LE MANER G., *L'Identité sexuée*, Paris, Dunod, 1997.
- LLOYD B., DUVEEN G., « The re-construction of social knowledge in the transaction from sensorimotor to conceptual activity: the gender system », in GALLATLY A., ROGERS D., SLOBODA J. (Eds), *Cognition and social Words*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- LURIA Z., « Genre et étiquetage : l'effet Pirandello », in SULLEROT E., THIBAUT O. (Dir.), *Le Fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.
- MACCOBY E., « Le Sexe, catégorie sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 83, 1990, pp. 16-26.
- MOSCOVICI S., « L'Ère des représentations sociales », in DOISE W., PALMONARI A. (dir.), *L'Étude des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1986, pp. 34-80.
- MUSSEN P.H., CONGER J.J., KAGAN J., HUSTON A.C., *Child development and personality*, seventh edition, New York, Harper Collins, 1990.
- SEAVEY A.A., KATZ P.A., ZALK S.R., « Baby X: the effect of gender labels on adult responses to infants », in *Sex roles*, N° 1, 1975, pp. 103-109.
- TAJFEL H., « La Catégorisation sociale », in MOSCOVICI S. (dir.) *Introduction à la psychologie sociale*, Vol. 1, Paris, Larousse, 1972.
- TAJFEL H., *Human group and social categories*, Cambridge, Cambridge university Press, 1981.
- TAJFEL H., TURNER J., « The Social identity theory of intergroup behavior », in WORCHELL S., AUSTIN W.G. (Eds), *Psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986.
- THURSTONE L.L., « Attitudes can be measured », in *American Journal of Sociology*, N° 33, 1928, pp. 529-554.
- THURSTONE L.L., CHAVE E.J., *The Measurement of attitude*, Chicago, University of Chicago Press, 1929.

## LES BROCHETTES DE BROCHET, OU : DU GENRE ET DU SEXE ET DE LEUR RAPPORT

MICHEL ARRIVÉ

SCIENCES DU LANGAGE

Il est sans doute utile d'indiquer en quelle qualité j'interviens dans ce débat : je le fais en qualité de linguiste, et, plus précisément, de grammairien. Je revendique cette qualité, même si elle n'a pas toujours très bonne réputation, même si elle risque de faire craindre l'ennui. Je la revendique, et j'explique, en deux mots, ce que j'entends par *grammairien*. Il existe dans les langues, dans toutes les langues, des systèmes de classification qui répartissent les mots dans des *classes* différentes, par exemple les noms et les verbes, pour choisir un exemple familier à tous dans un grand nombre de langues. La classe des noms et la classe des verbes se distinguent entre elles par le fait qu'elles sont affectées par des *catégories* différentes : pour le nom, ces catégories sont, en français, la détermination, le genre et le nombre. Pour le verbe, ce sont – toujours en français – la personne, le temps et l'aspect, le mode et la voix. La catégorie du nombre est commune aux deux classes du nom et du verbe, mais les affecte de façon différente. Les linguistes, à peu près tous les linguistes, ceux d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, s'accordent, en dépit de terminologies différentes, sur le point suivant : ces catégories présentent toutes un double aspect :

– elles comportent des marques formelles qui les distinguent entre elles au niveau de la manifestation orale et écrite : un syntagme – un groupe de mots – formé autour d'un nom masculin se distingue en général nettement d'un syntagme formé autour d'un nom féminin : *un étudiant travailleur / une étudiante travailleuse*. La différence s'entend, à l'oral, et se voit, à l'écrit. C'est ce que, dans le vocabulaire de Saussure, on appelle le *signifiant* des catégories grammaticales.

– elles comportent un aspect notionnel : dans l'exemple que nous venons de prendre, l'élément notionnel est précisément la différence sexuelle. *Un étudiant travailleur* marque (généralement) que l'étudiant visé est un garçon, et s'oppose, du point de vue du *signifié*, à *une étudiante travailleuse*, qui désigne forcément une fille. Je précise que j'utiliserai de façon non différenciée les deux noms de *signifié* et de *contenu*.

L'étude des catégories grammaticales, sous le double aspect du signifiant et du signifié, c'est la tâche du grammairien, au sens moderne du mot. C'est donc ce travail que je vais entamer avec vous, à propos de l'une de ces catégories : celle du genre, qui – pour le français, c'est une chose familière à tout le monde – est en rapport avec la différence sexuelle.

Je le ferai de la façon suivante :

1) Dans un premier temps, je jetterai un coup d'œil sur la catégorie du genre dans les langues où elle existe et sur les catégories qui ont une fonction voisine dans les langues où elle n'existe pas. Car elle n'existe pas partout. Et il sera bon, pour relativiser le débat, d'avoir quelques indications sur le fonctionnement d'autres langues, pourvues ou non de la catégorie.

2) Dans un second temps, je reviendrai aux problèmes spécifiques du genre au français, et je poserai la question du signifié notionnel de la catégorie. C'est en ce point naturellement que nous retrouverons le problème des relations entre la différence des genres et la différence sexuelle.

## Première partie : les catégories nominales

Une première observation : les Français et francophones « natifs », comme on dit, qui ont le français comme langue maternelle, sont à ce point habitués à la répartition des noms, de tous les noms, sans aucune exception, entre les deux genres masculin et féminin qu'ils ont tendance à considérer cette répartition des noms en deux groupes comme « naturelle » et nécessaire. Quand ils apprennent des langues étrangères, ils rencontrent généralement, dans les langues qui leur sont le plus souvent enseignées, des répartitions du même type : l'espagnol, le portugais et l'italien se comportent en gros comme le français, avec des noms masculins et féminins ; l'allemand, le russe, le latin et le grec ancien ne se distinguent du français que par la présence d'un neutre, qui étonne assez peu les francophones, précisément dans la mesure où il est défini, négativement, comme le genre de ce qui n'est ni masculin, ni féminin : en somme, l'essentiel est conservé. L'anglais devrait les étonner davantage : car, à la différence de ce qui s'observe dans un dictionnaire français, les noms anglais ne sont pas catalogués comme masculins ou féminins, en sorte que de très bons linguistes peuvent dire légitimement qu'« il n'y pas de genre en anglais ». Toutefois, l'anglais dispose, pour certains pronoms et déterminants, d'une opposition qui marque le sexe de la personne désignée, et oppose les animés aux non-animés. Par extension, les noms eux-mêmes en viennent dans certains cas à recevoir indirectement, sous la forme de l'accord d'un pronom, une marque de genre. En sorte qu'il est possible d'effacer presque entièrement la différence entre le français et l'anglais à l'égard du genre : c'est ce que font beaucoup de grammaires scolaires de l'anglais, qui consacrent un chapitre au « genre » des noms anglais, ce qui est, du strict point de vue linguistique, extrêmement contestable.

En somme, les francophones vivent dans un univers linguistique où les noms sont répartis en deux groupes. Ces deux groupes sont désignés, traditionnellement, par les adjectifs *masculin* et *féminin*, qui font allusion, de façon aussi explicite que possible à la différence sexuelle. Cette terminologie est très ancienne : les grammairiens latins l'ont traduite de leurs maîtres grecs, chez qui elle avait, sous d'autres signifiants, exactement le même sens. Et les langues étrangères que les francophones apprennent communément ne viennent pas mettre en cause gravement cet univers linguistique, puisque la seule langue – l'anglais – qui s'écarte assez fortement du modèle familier leur est décrite d'une façon telle que la différence est estompée.

Et pourtant, ce type de répartition des noms est loin d'être le seul. Je passe d'abord sur un fait évident : pour qu'il y ait répartition des noms en groupes, il faut qu'il existe des noms, distincts des autres classes, et notamment des verbes. Or cette distinction des noms et des verbes n'a pas dans toutes les langues l'évidence formelle qu'elle a en français : elle est parfois difficile à faire (en chinois), voire impossible (dans certaines langues amérindiennes). Il va sans dire que dans ces langues le problème des genres ne se pose pas, ou se pose dans des conditions complètement différentes.

Je laisse de côté ces problèmes, et j'en viens aux langues qui distinguent fortement les noms des autres classes grammaticales. Comment répartissent-ils ces noms ? Et d'abord les répartissent-elles ? Dans un premier temps, on distinguera deux types de langues :

Dans de nombreuses langues, l'inventaire des noms n'est tout bonnement soumis à aucune classification grammaticale. On a aperçu tout à l'heure que c'était, à strictement parler, le cas de l'anglais. Cependant, comme on vient de l'apercevoir, l'anglais distingue les pronoms personnels de la 3e personne et les déterminants possessifs selon le sexe de la personne désignée, ce qui détermine des retombées sur les noms eux-mêmes. Il existe des langues où ces retombées sont impossibles : non seulement elles ne distinguent pas de genre pour les noms, mais encore elles utilisent la même forme pour les pronoms personnels, quel que soit le sexe de la personne désignée. Pour illustrer de

façon spectaculaire ce phénomène, Damourette et Pichon observent que le titre du roman de George Sand *Elle et lui* ne peut être traduit littéralement en hongrois, car *elle* et *lui* s'y traduisent par le même mot, le monosyllabe *ő*. Ce phénomène s'observe aussi en finnois (un seul mot, *hän*, pour *elle* et *lui*) et dans les autres langues finno-ougriennes. Toutefois, les mots *ö* et *hän* s'emploient exclusivement pour les humains : on emploie un autre pronom pour tout le reste. Des phénomènes du même type s'observent dans de nombreuses autres langues, qui ne sont pas toutes historiquement apparentées, comme le sont le finnois et le hongrois.

Comment décrire ce phénomène d'indifférenciation sexuelle ? Faut-il penser que les Hongrois et les Finnois ne conceptualisent pas linguistiquement la différence sexuelle ? À coup sûr non : ils utilisent des noms différents pour désigner l'*homme* et la *femme*, le *mâle* et la *femelle*, etc., sans toutefois leur conférer des comportements linguistiques différents. C'est que la différence sexuelle n'est pas retenue dans leur langue comme critère de classification morphologique. Quand il est nécessaire de spécifier la différence sexuelle, on recourt non à la grammaire – défailante – mais au lexique, qui fournit tous les éléments nécessaires. À vrai dire d'ailleurs, une telle situation ne devrait pas nous étonner fondamentalement : car les pronoms français de la première et de la deuxième personne présentent le même phénomène : hommes et femmes disent le même *je* et adressent le même *tu* à leur interlocuteur, quel que soit son sexe, ce qui doit laisser parfois d'étonnement les sujets parlant le khasi (en Inde), le thaï, le koasati (langue amérindienne de Louisiane) ainsi que de nombreuses langues sémitiques : ces langues en effet distinguent entre deux *je* et deux *tu*, respectivement masculins et féminins. En français, la situation d'énonciation lève l'équivoque, encore qu'il soit possible, dans certains cas, de laisser planer le doute sur le sexe de *tu*, voire – par exemple dans l'énonciation écrite – sur le sexe de *je*. Il est d'ailleurs à remarquer que *je* et *tu*, quoique non marqués en genre, déterminent cependant l'accord des adjectifs au masculin et au féminin : en sorte qu'à proprement parler on ne devrait pas parler dans ce cas d'accord selon le genre, mais d'accord selon le sexe.

Il semble cependant que cette absence de taxinomie morphologique de l'inventaire des noms soit représentée dans un moins grand nombre de langues que le phénomène inverse : leur répartition entre un certain nombre de groupes. Ici, il est indispensable d'ouvrir une seconde dichotomie, et de faire allusion – rapidement – à une distinction importante, quoique toujours très problématique : celle des langues à *classes* et celle des langues à *genres*. Nous n'avons pas le temps – et ce n'est sans doute pas le lieu – d'entrer dans les débats qui agitent les linguistes à propos de cette distinction : débats complexes et forcenés, qui ont pu faire dire à certains que le français est une langue à classes ! Je me contenterai, très sommairement, des approximations suivantes :

- les classes, dans les langues à classes, sont généralement nombreuses : sept en kisié (langue des confins de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Libéria), dix-sept en kirundi (langue bantoue), vingt-cinq en poular du Fouta-Djalon (en Guinée), et jusqu'à quarante, selon Claude Hagège, en nasioi (langue des Îles Salomon). Hagège cependant signale que le taos (au Mexique) ne comporte que trois classes. En revanche, les genres sont peu nombreux : jamais moins de deux, par définition – sinon on retombe dans le cas des langues sans classification des noms – et – si mon information est bonne – jamais plus de trois.

- les classes comportent des marques explicites et régulières, sous la forme, généralement, de préfixes ou de suffixes. Un exemple simple est fourni, en kirundi, langue du Burundi, précisément par l'opposition de ces deux mots : le nom de la langue présente la marque préfixale *ki* de la classe VII, où sont rangés, entre autres, les noms de langues, le nom du pays présente le préfixe *bu* de la classe XVI, qui accueille, entre autres, les noms de pays. Quant aux genres, ils ne comportent généralement pas de marques constantes : en français, si le masculin *étudiant* se distingue morphologiquement du féminin *étudiante*, il existe de très nombreux noms dont l'aspect formel ne

permet nullement de repérer le genre. Un exemple spectaculaire est donné par les couples d'homonymes dont l'un est masculin et l'autre féminin : *un page, une page, le mousse, la mousse, le vase, la vase*, etc.

– l'investissement sémantique des classes n'est pas toujours totalement transparent. Dans certaines langues, l'appartenance aux classes est déterminée d'après des traits perceptifs des objets signifiés : objets longs, ronds, plats, pointus, ces qualités pouvant donner lieu à des appréciations métaphoriques pas toujours évidentes. En kirundi, les objets plutôt sphériques (l'œuf, la graine de sorgho, le soleil, l'ananas, le sein, la fesse, etc.) sont dans la classe III. Cependant, la classe VII accueille, à côté des noms des langues, ceux de l'épi de maïs, de la ville, de l'animal, et du gros chat ; la classe XVI comprend, en plus des noms de pays, les noms de l'amitié, de la barbe, des fourmis en collectivité et du pelage, sans qu'il soit toujours possible d'apercevoir d'une façon absolument claire les traits sémantiques qui peuvent être communs à tous ces noms. En revanche, le contenu notionnel des catégories de genre paraît, à première vue, à peu près homogène : en français par exemple, il semble bien au premier abord que l'opposition du masculin au féminin corresponde grossièrement, au moins pour les animés, à la différence sexuelle. Mais on voit dès maintenant, par les précautions que je dois prendre et les limitations que je dois apporter à mon énoncé que les choses, sans doute, sont plus complexes.

– après l'énumération de ces différences entre classes et genres, il faut noter un trait commun : classes et genres déterminent des phénomènes d'accord, qui se manifestent de façon différemment extensive selon les langues.

Deux mots sur les langues à classes, dans leurs relations avec le problème de la différence sexuelle – toujours dans l'intention de relativiser le débat et de sortir de préoccupations strictement franco-francophones : le trait sémantique de la différence sexuelle n'a pas une place privilégiée dans l'inventaire des classes. Ni en kirundi, ni en kisie il n'existe de classes fondées sur le sexe des êtres désignés par les noms. Comme en finnois ou en hongrois, la différence sexuelle ne trouve à se dire qu'au niveau du lexique, et non de la grammaire.

Nous nous approchons à petits pas du français. Avant d'y arriver enfin, je crois utile de remarquer que les genres eux-mêmes ne sont pas dans toutes les langues fondés sur la différence sexuelle. Une distinction très fréquemment utilisée pour répartir les noms en genres est celle de l'animé actif au non-animé passif. Elle se complète par des différenciations des animés par exemple entre raisonnables/non raisonnables (langues caucasiennes), ou supérieurs/inférieurs (langues dravidiennes) : je signale au passage que se posent dans ses langues des problèmes intéressants de répartition des humains entre raisonnables et déraisonnables, supérieurs et inférieurs. L'Indo-européen, mais naturellement pas lui seul, a choisi la différence sexuelle : d'où l'opposition d'un neutre (en principe non animé) à un animé, réparti entre masculin et féminin. Quand j'aurai dit que l'évolution diachronique a, pour certaines langues indo-européennes, notamment les langues romanes et parmi elles le français, fait disparaître à peu près complètement le neutre, je serai en mesure d'aborder le second point de mon intervention.

## **Deuxième partie : le contenu notionnel de la catégorie du genre en français**

Vous vous en souvenez sans doute : nous avons ensemble, tout à l'heure, posé que les catégories grammaticales sont pourvues d'un signifié, en dépit des petites difficultés que pose le caractère apparemment hétérogène de certaines classes dans les langues qui en comportent. Nous voici donc affrontés au problème capital : quel est le signifié, le contenu notionnel de la catégorie du genre en français ? Vous vous doutez bien que j'ai une opinion sur le problème. Mais ce n'est qu'une opinion, peut-être déterminée, de façon obscure, par des facteurs idéologiques ou inconscients, dans

lesquels le fait que je m'inscris dans l'un des deux sexes a vraisemblablement sa part : il y aurait une étude intéressante à faire – à ma connaissance, elle n'a été qu'ébauchée – sur les différences entre les opinions émises sur le problème par les hommes et par les femmes. Quoi qu'il en soit, rassurez-vous, je ne vous infligerai pas mon opinion, je n'en ferai même pas explicitement état : je traiterai le problème en vous présentant, classées, les opinions généralement émises par les linguistes.

Premier type d'opinion : le genre est dépourvu de contenu, c'est une catégorie « vide ». Sa fonction est strictement syntaxique : assurer la cohérence de l'énoncé par les phénomènes d'accord, faciliter, par exemple, le repérage des noms représentés dans l'énoncé par les pronoms. Cette opinion n'est pas très fréquente, mais il est cependant facile, à peu près à toute époque, d'en trouver des représentants : je pourrais vous en citer.

Il est évident que le genre a effectivement cette fonction syntaxique : dans la phrase *Isabelle est travailleuse, Paul est paresseux : elle réussira, il ne réussira pas*, l'accord en genre des pronoms permet de repérer les noms qu'ils représentent. Est-ce à dire qu'il n'a que cette fonction, et qu'il est dépourvu de contenu notionnel ? Il y a de nombreux contre-arguments, de valeur inégale. Je n'en citerai que deux.

D'abord cette opinion prend strictement à contre-pied la terminologie grammaticale, qui, depuis la nuit des temps – ou, en tout cas, depuis les grammairiens grecs et latins (sans parler des autres...) – nous dit que les genres *masculin* et *féminin* ont quelque chose à voir avec la différence sexuelle. Il faut donc pour soutenir cette opinion penser que depuis deux millénaires et demi la terminologie dit le faux.

Ensuite, l'opinion du genre dépourvu de contenu pose la catégorie du genre comme faisant, elle seule, exception au fait, reconnu de tous, que les catégories linguistiques sont pourvues d'un contenu. Personne, à ma connaissance, n'a jamais soutenu que les catégories du nombre ou du temps soient dépourvues de contenu. Pourquoi donc y aurait-il une catégorie, une seule, qui ferait exception ?

Second type d'opinions : celles des linguistes qui reconnaissent à la catégorie du genre un contenu. Naturellement, ils sont en désaccord sur la nature de ce contenu. Grossièrement, deux possibilités.

Le genre n'a pas de relation privilégiée avec la différence sexuelle. Opinion pas si rare qu'on pourrait le penser. On la trouve par exemple, à propos du français, chez l'excellent grammairien danois Knud Togeby, qui nous dit froidement, comme si c'était une évidence, que le masculin a pour contenu la « concentration », le féminin l'« expansion ». Il appuie cette opinion sur les cas où la féminisation d'un nom masculin lui confère une valeur augmentative (*sablier, sablière ; poudrier, poudrière*).

Là encore, les contre-arguments sautent aux yeux. Il existe, c'est vrai, des cas où le féminin a une valeur augmentative. Mais il existe de nombreux cas où il a une valeur diminutive : c'est ce qu'on observe dans les couples *camion, camionnette, cigare, cigarette, amour, amourlette*, etc., ou, sans suffixe diminutif, *bassin, bassine*.

D'autre part, Togeby ne peut échapper à l'évidence que, pour les animés, l'opposition des genres signifie souvent la différence sexuelle. Il se trouve donc en face du problème suivant : comment établir la relation entre concentration et masculin (je veux dire, ici, sexe masculin) expansion et sexe féminin ? Problème ontologique, qui se trouve posé en filigrane par sa théorie, mais sur lequel naturellement il se garde de prendre position.

Vous l'avez remarqué : ces deux premières classes d'opinions ont pour trait commun d'exclure la différence sexuelle du champ du dicible grammatical. Il y aurait lieu de s'interroger sur les origines – inconscientes, peut-être – de ce geste d'exclusion.

J'en viens maintenant aux opinions les plus fréquentes : celles qui affectent au genre le signifié de la différence sexuelle. Opinion conforme, en somme, à celle que véhicule la terminologie. Est-ce à dire qu'elle s'impose de façon évidente ? Bien sûr que non. Elle doit notamment prendre en charge deux séries de faits qui lui font difficulté :

– les non–animés ne sont par définition pas sexués. Comment, pour ces noms, rendre compte de leur répartition entre masculins et féminins ? En somme, pourquoi le *bassin* est-il du masculin et la *bassine* du féminin ? Est-ce le même problème que celui du *lapin* et de la *lapine* ?

– même pour les animés, la correspondance entre genre et sexe est loin d'être parfaite : comment s'explique cette discordance entre la catégorie « naturelle » du sexe et la catégorie linguistique du genre ? En somme, comment est-il possible qu'un homme soit *une sentinelle* et une femme *un mannequin* ? Ou encore comment est-il possible de dire que *Madame Cresson est le Premier ministre* ?

Jetons ensemble un coup d'œil sur ces deux problèmes.

## Les non–animés

En gros, deux solutions possibles :

1) Le caractère sexuel de la catégorie du genre est exclusivement réservé aux êtres animés. Pour les non–animés, leur répartition est totalement arbitraire, et le genre n'a, pour ces noms, qu'une fonction syntaxique.

On voit d'emblée le contre-argument possible : cette théorie implique la coupure de la catégorie : en gros, elle nous dit que l'opposition *bassin/bassine* n'a pas le même statut que l'opposition *lapin/lapine*, en dépit du fait que du point de vue du signifiant, elle est marquée de la même façon.

2) La seconde solution est plus pittoresque. Elle consiste à dire que la valeur sexuelle de l'opposition des genres est pertinente pour tous les noms, animés et non animés. Pour les animés, selon le critère « naturel » du sexe. Pour les non-animés, l'opposition sexuelle est métaphorique : ils sont métaphoriquement traités comme des êtres animés, et le genre leur est attribué selon les traits masculin ou féminin que leur attribue l'inconscient à l'œuvre dans la constante genèse de la langue. Cette seconde solution est illustrée notamment par le célèbre *Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon – je rappelle que Pichon était psychanalyste, et que Lacan le présente explicitement comme l'un de ses maîtres. La notion de genre est, dans cet ouvrage, remplacée, de façon significative, par celle de *sexuisemblance*, qui dit bien ce qu'elle veut dire. Le très important chapitre qu'ils lui consacrent dans le premier volume de l'*Essai* vise à décrypter les motivations inconscientes qui déterminent la classification des non–animés. Il y a des morceaux de bravoure justement célèbres, par exemple l'analyse du féminin du nom de la *mer*, étymologiquement neutre en latin. Il faut cependant noter que les analyses de Damourette et Pichon ne sont pas dépourvues d'un certain antiféminisme, rendu à mes yeux moins pernicieux par le fait qu'il est pleinement reconnu et assumé comme tel, et prend même souvent des aspects très consciemment provocateurs. Attitude, je crois, assez rare à leur époque (l'entre-deux-guerres), et qui s'écarte assez nettement de certaines de celles, moins contrôlées ou plus sournoises, qui s'observent encore aujourd'hui.

Il est sans doute impossible de trouver les éléments susceptibles de valider pleinement les théories de ce type. Il apparaît cependant qu'il est également difficile de les falsifier, contrairement à ce que nous avons vu pour les théories précédentes, qui se heurtent immédiatement à des contre-arguments dévastateurs : je n'en connais pas pour les théories du type Damourette et Pichon. En outre, il existe en leur faveur des indices assez forts : ce sont les phénomènes bien connus de personnification des êtres non animés ou des abstractions. La personnification implique la

sexualisation, et cette sexualisation se fait – sauf exceptions rarissimes et acrobatiques – sur le modèle du genre grammatical. La Vérité et la Mort sont, en français, personnifiées sous l'aspect de femmes. Et l'on s'étonne toujours que le genre masculin du grec *θανάτος* (Thanatos) entraîne sa personnification sous la forme d'un homme : ce qui oblige à le transformer en Trépas – ce qui, naturellement, change tout.

## Les animés : discordance entre genre et sexe

Je laisse de côté le cas, pourtant fréquent, des animaux pourvus d'un genre unique en dépit de leur différenciation sexuelle : on parle d'un *phoque* et d'une *otarie*, sans tenir compte du fait qu'il y a des phoques femelles et des otaries mâles. Là encore, Damourette et Pichon font des suggestions intéressantes. Et j'en viens pour terminer au cas des discordances entre sexe et genre pour les humains.

Le phénomène le plus intéressant est évidemment celui des fonctions traditionnellement réservées aux hommes au moment où elles viennent à être occupées par des femmes. Se pose alors le problème de la féminisation des noms désignant ces fonctions, par exemple celle de *premier ministre*. Sur ce point – qui sera sans doute l'objet de questions – je me contente de deux observations très générales :

– il n'y a pas d'obstacles spécifiquement linguistiques à la féminisation des noms de métiers ou de fonctions – de même qu'il n'en existe pas à la masculinisation des noms de métiers traditionnellement féminins : l'exemple traditionnel est celui de la *sage-femme*. Les seuls obstacles sont de caractère idéologique. En somme, rien de linguistique n'interdit de dire que *Madame Cresson a été nommée Première ministre*. Je laisse à d'autres le soin de se demander pourquoi *on* ne le dit pas – et, dans la foulée, de se demander qui est le *on* qui ne le dit pas.

– les structures linguistiques ne sont pas, comme on le dit trop souvent, rebelles à l'intervention concertée de la volonté humaine. Certes, cette intervention se heurte souvent à de graves obstacles : on en a eu récemment pour preuve la virulence des oppositions autour des projets – pourtant extrêmement modérés – de réforme de l'orthographe. Mais l'expérience quotidienne montre que les interventions sur la langue, à condition bien sûr d'être pesées avec attention, peuvent être efficaces.

# MASCULIN/FÉMININ : UNE OPPOSITION PERTINENTE ?

ALESSANDRO BERTOCCHI

PHILOSOPHIE

## I. Introduction

Quand la question à laquelle nous allons essayer de répondre – « masculin/féminin : une opposition pertinente ? » – est posée, nous devinons le sens et l'importance que le problème peut avoir, avant même de pouvoir l'expliquer. Nous pouvons en effet définir notre propre identité ou notre propre différence en disant, par exemple, « je suis un homme » ou « j'ai une sensibilité féminine » ou d'autres formules plus sophistiquées. De ce constat, nous retenons qu'il faut d'abord délimiter le terrain. Répondre à la question implique de poser le problème où il faut. Nous disons donc tout de suite que pour nous, ce terrain est le langage et que le problème est un problème de langage. Cela signifie d'abord que nous ne parlons ni de nature, ni de culture. Toute perspective biologique est exclue puisqu'elle se fonde d'emblée sur l'observation de faits empiriques. Nous excluons de la même façon toute perspective culturelle parce qu'elle implique toujours des références plus ou moins cachées à la politique, aux idéologies ou aux religions.

Comment définir alors ce langage ? Nous dirons premièrement que le langage est ce dont on parle vraiment dans la question posée. Deuxièmement, ce langage se concrétise par rapport à différentes disciplines et à la philosophie. Troisièmement, une notion – le biopolitique – détermine la pertinence de l'opposition et le langage dont il est question. Nous pouvons de cette façon définir le fond du problème et essayer ensuite de répondre directement à la question.

## II. Le langage de la différence des sexes

Pourquoi alors avons-nous dit que le problème de l'opposition masculin/féminin est un problème de langage, et que c'est du langage que nous parlons quand la question est posée ? C'est le premier point et pour l'éclaircir, nous allons nous référer à un passage des méditations de Descartes, le texte où la façon moderne de concevoir le sujet est exposée pour la première fois. Dans la deuxième méditation, après l'exemple du morceau de cire, Descartes affirme que si je *vois* dans la rue des silhouettes, des figures, je ne peux pas dire que je *vois* des hommes. Je ne vois que des habits, des chapeaux, etc. Je peux seulement juger que ce sont des hommes par ce que Descartes appelle l'inspection de l'esprit.<sup>1</sup>

Ne pourrions-nous, à ce point des méditations, dire que, là, dans la rue, ce sont des figures masculines et féminines ? Pourquoi ne pas conclure qu'il s'agit par exemple de femmes ? Masculin et féminin ne peuvent pas être pris ici en compte parce qu'à ce moment des méditations, l'ego n'est qu'une chose pensante. C'est le cogito qui nous fait découvrir l'ego comme chose pensante. Le cogito signifie « j'ai conscience de penser » ou « je pense penser ». Le doute peut donc mettre entre parenthèses la pensée à laquelle la conscience ne prête pas assez d'attention, mais la conscience reste. Nous découvrons ainsi l'ego qui pense parce que cogito signifie une seule chose, même dans un contexte où tout est mis en doute. Sa signification est identifiée et persiste.

---

<sup>1</sup> Descartes R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion, 2004, pp. 87-88.

À la lumière de cette découverte, nous ne pouvons qu'exclure le masculin et le féminin. C'est un problème de langage, puisque le cogito est une performance linguistique. Descartes parle aussi d'un « langage ordinaire » qui, à la différence du cogito, nous pousse à l'erreur : il nous fait croire que je vois des hommes dans la rue. Pourquoi ne verrions-nous pas des hommes et des femmes ? Pourquoi alors ne pourrions-nous pas penser à un langage où, plutôt que l'identité d'une signification fixée, c'est la différence dans les circonstances qui est signifiante ? Cette différence pourrait bien nous renvoyer à un ego configuré aussi comme masculin et féminin. C'est une hypothèse. Pour cela, nous avons dit que quand nous posons notre problème, nous parlons en réalité d'un langage qui renvoie directement au masculin et au féminin comme configuration de l'ego. C'est la notion de différence, fondamentale pour l'opposition et pour la linguistique du vingtième siècle.

### III. Du langage à la pensée de la différence

En ce sens, notre problème est un problème de langage. Nous pouvons en chercher une confirmation et voir ensuite la relation aux autres disciplines où la différence joue un rôle. C'est le deuxième point. La confirmation peut être cherchée dans la notion linguistique d'« opposition pertinente ». Une opposition est pertinente quand elle signifie quelque chose. Nous pouvons dire que masculin et féminin sont une opposition pertinente. Ils se réfèrent bien au langage et ils sont pris en considération en même temps, comme : masculin/féminin. Le problème est alors : que signifie l'opposition ? Seulement le genre d'un mot ou de ce que le mot dénote ? Pouvons-nous dire que l'opposition distingue le locuteur et ensuite le type de discours ? Toutes ces hypothèses ne sont pas une réponse adéquate, puisque nous avons parlé d'un ego configuré par cette opposition. Nous en avons presque fait une question ontologique. Comment accorder à la notion un statut adéquat ?

Nous savons que la linguistique saussurienne et sa notion de différence sont devenues le modèle pour beaucoup de discipline et en général pour le structuralisme. Chez Lévi-Strauss, on retrouve l'idée d'un langage dominé par la différence et aussi, dans cette perspective, un des termes de notre opposition. « Femme » est une « valeur », quelque chose qui n'est que la différence entre deux traits – le masculin et le féminin, pourrait-on dire. Il doit circuler de la même façon que les biens matériels et la parole. Ainsi, le père donne sa fille en mariage pour signifier la prohibition de l'inceste et l'alliance avec la famille du futur époux. La fille représente d'une certaine façon le père et la famille mais n'est pas le père. On pourrait beaucoup parler de cet exemple. « Femme », n'est ni un genre, ni culturel, ni naturel, il semble être au-delà de ces distinctions. Pour Lévi-Strauss, c'est un fait que la femme circule comme bien et comme parole<sup>2</sup>. Ce fait ne semble pas lui non plus être adéquat au problème posé, il peut paraître trop culturel ou trop naturel, selon les points de vue. Puisque nous avons dit que nous ne nous occupons pas de faits mais de quelque chose de beaucoup plus abstrait – la configuration hypothétique de l'Ego –, venons-en à ce que nous pourrions appeler la philosophie structuraliste et/ou poststructuraliste. Nous pensons en premier lieu à Deleuze et à Foucault, mais surtout à une notion de ce dernier, reprise par plusieurs penseurs : le biopolitique.

Ce concept a une longue histoire. S'il est possible de formuler une hypothèse, son origine semble remonter au surréalisme. Au début du premier manifeste de Breton, l'homme perd son imagination à cause de la vie qu'il accepte de vivre. Ce qui signifie que cette façon de vivre est proposée et contrôlée par quelqu'un. La vie privée ou quotidienne devient politique, le lieu du combat entre l'individu et le Pouvoir. Le biopolitique est l'idée d'une gestion de la vie pro ou contre le pouvoir, contre le biopouvoir, une lutte pour une vie qui n'est non plus à gérer. C'est Foucault qui formule la notion<sup>3</sup>. Il donne une naissance historique au biopouvoir, le XVIIIe siècle. Ce qui le caractérise est la gestion policière des populations dans leur globalité, ce que Foucault appelle « techniques politiques », et aussi les « techniques de soi » comme façon de produire une subjectivité

<sup>2</sup> Lévi-Strauss C., *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon, 1985, p. 77.

<sup>3</sup> Voir Foucault M., *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 177, 191.

nouvelle. On sait que c'est paradoxalement dans le passage à ce type de société que la question des femmes devient politique.

Le concept a ensuite évolué dans deux directions, dont on doit tenir compte. Comment les techniques de soi et de gestion policière peuvent-elles s'appliquer en même temps sur un même corps social ? Par l'état d'exception<sup>4</sup> comme moyen de gérer le corps social : l'exception confirme la règle. La vie ou les individus considérés comme exception sont la confirmation du pouvoir qui a décidé l'exception. On voit ici facilement le rapport entre état d'exception et l'opposition masculin/féminin. La deuxième ligne d'évolution<sup>5</sup> du concept prend en compte le caractère collectif de la vie soumise au pouvoir, son caractère historique et surtout le fait que cette vie soit productive. L'économie est la dimension qui relie le pouvoir (l'État et ses techniques), la vie (subjectivité produite) et l'idée d'un état d'exception d'une partie du corps politique. La production de cette vie est une production immatérielle, production non d'objets mais de discours. On revient non seulement à l'opposition, mais aussi au langage. Le masculin/féminin comme opposition pertinente semble donc devoir se définir par rapport à ce concept de biopolitique et par rapport à la production, à l'exception et aux techniques biopolitiques.

#### IV. Le biopolitique et la pertinence

Comment le biopolitique détermine-t-il l'opposition pertinente ? En rendant possible la définition des modalités de la pertinence. Sur ce troisième point, nous allons essayer d'élaborer quelques indications sur la façon dont on peut traiter l'idée d'une pertinence biopolitique. C'est la notion de discours comme produit de la vie qu'il faut d'abord prendre en considération. Il faut distinguer en un premier temps deux plans : le plan du langage et celui du discours produit. Sur le plan du langage je parle de l'opposition pertinente masculin/féminin. L'autre plan est ce que cette opposition signifie : un discours. Puisque c'est un discours pour un public réparti selon cette opposition, fait par une force travail traversée par cette différence et un produit de la vie que le pouvoir gère pour la vie gérée, le discours est signifié et construit par l'opposition masculin/féminin. Que dire alors du langage en général qui parle de la pertinence ? Il ne peut à la fin qu'être lui aussi un discours selon le masculin/féminin. Les plans sont distingués seulement en puissance. Ce discours engendre ou signifie un autre discours du même type. La pertinence est donc la pertinence du discours biopolitique

La deuxième façon de spécifier la pertinence est en référence à l'état d'exception. C'est le côté extralinguistique qui fonde la pertinence du discours. Autrement cette pertinence n'est pas crédible. La production de discours doit être naturalisée. Qu'il y ait des discours d'une partie du corps social adressés à une autre partie doit sembler naturel. Le discours acquiert cette apparence parce que la donnée biologique qui ne peut pas être niée, la différence homme/femme devient la ligne de partage à l'intérieur du corps social. Elle sert à créer un dehors, qui, pour le fait d'être dehors, d'être le lieu de l'exception, fait partie ou constitue la règle ou le pouvoir qui décide de l'exclusion. Ainsi, par la requête d'intégrer l'exception, la gestion de la vie se consolide. L'état d'exception est donc ce qui, depuis l'extérieur, rend pertinente l'opposition masculin/féminin dans le discours biopolitique puisque c'est l'instrument et la mise en place de la gestion de la vie selon le masculin/féminin

La pertinence du discours et la pertinence comme emprise du pouvoir souverain doivent non seulement être naturalisées, elles doivent aussi être analysées dans leurs devenir et dans leurs histoires. La pertinence est réalisée de plusieurs façons : on ne peut pas parler de pertinence, il faut parler des pertinences. Si on interroge l'idée d'un biopouvoir en partant du Masculin/Féminin, elle date à peu près de deux siècles. Le passage de la société disciplinaire à la société de contrôle

<sup>4</sup> Voir Agamben G., *Homo sacer*, Paris, Seuil, 1997.

<sup>5</sup> Voir surtout le premier numéro de la revue *Multitude*, mars 2000, et Negri A., Hardt M., *Empire*, Paris, Exil, 2000.

dominée par la biopolitique, est aussi le début de la pertinence de l'opposition masculin/féminin. Les analyses de Foucault deviennent ici fondamentales pour déterminer les pertinences du masculin/féminin. Cela est dit d'un point de vue biopolitique et non politique. Maintenant que nous avons posé le langage au centre du problème, que nous avons concrétisé l'opposition masculin/féminin par rapport aux disciplines où le concept de différence est primaire, et que nous avons déterminé la pertinence comme pertinence d'un discours, d'un état d'exception et d'une technique, nous pouvons essayer de répondre à la question de départ.

## **V. Conclusion**

En conclusion, nous pouvons répondre à la question : l'opposition masculin/féminin est pertinente, mais à l'intérieur d'un discours biopolitique. Il s'agit d'une pertinence relative au discours et au statut de la philosophie qui a élaboré ce discours. La pertinence est de trois types et n'est pas une pertinence absolue. Le rapport à la philosophie et à la philosophie qui élabore le concept de biopolitique est particulièrement significatif. En disant que la pertinence dépend de la philosophie, nous ne remettons pas le masculin/féminin sur un plan culturel, plan qui a été exclu dès le début. Nous ne disons pas que ce que Lévi-Strauss dit est culturel ou trop naturel et que seulement ce que dit la philosophie est adéquat à la question. Nous mettons plutôt en jeu la capacité de la philosophie à saisir le réel par le masculin/féminin et son langage. Est-ce que « biopolitique » saisit la réalité des rapports ou ne saisit qu'une conceptualisation ?

Cette remise en jeu est difficile dans le cas de Lévi-Strauss sans parler de faits, car lui-même en parle. C'est la philosophie et son statut qui sont ici en jeu. Pour cela nous avons pu parler d'un pont de vue théorique. Pour cela, je le répète et je conclus, il ne faut pas déduire des conséquences politiques de la relativité de la pertinence.

# LE FÉMININ E(S)T L'AUTRE

## Éléments de réflexion sur le féminin de *De l'existence à l'existant et du Temps et l'autre* d'Emmanuel Lévinas

SYLVIE DUVERGER

PHILOSOPHIE

« Le sujet doit donner au non-identique réparation de la violence qu'il lui a faite »<sup>1</sup>.

### Dénonciation de l'allergie philosophique à l'autre

Lévinas dénonce « l'allergie à l'autre » qui est à l'œuvre dans la métaphysique, dans l'ontologie. Il cherche à préserver l'altérité du procès d'appropriation développé par un logos philosophique qui ne vise jamais qu'à étendre l'empire du même. Jusqu'à la phénoménologie husserlienne, estime-t-il, « la philosophie, surgie dans une opposition à l'opinion, tendait à la sagesse comme à l'instant de pleine possession de soi où rien d'étranger, rien d'autre ne vient plus limiter l'identification glorieuse du Même dans la pensée. Aller à la vérité consistait à découvrir une totalité où le divers se retrouvait identique, c'est-à-dire déductible, sur le même plan ou sur le plan du Même »<sup>2</sup>. A quelques exceptions près<sup>3</sup>, les philosophes ne ménagent pas la possibilité d'un au-delà de l'être, postulant de surcroît que l'être est adéquat à la pensée. Dès lors « pour avoir étonné le Moi<sup>4</sup>, l'être dans la vérité n'altère pas l'identité du Moi », « il n'a pas la barbarie sauvage de l'altérité »<sup>5</sup>. Puisque « l'abscondité dont il vient se promet à la pensée »<sup>6</sup>, l'être ne confronte pas la conscience de soi à l'au-delà de toute visée, il ne conteste pas l'égoïsme du Moi, son immédiate propension à s'éprouver comme le fondement de tout ce à quoi il se rapporte<sup>7</sup>. Bref, « la philosophie occidentale coïncide avec le dévoilement de l'Autre, où l'Autre, en se manifestant comme être, perd son altérité. La philosophie est atteinte, depuis son enfance, d'une horreur de l'Autre qui demeure Autre, d'une insurmontable allergie »<sup>8</sup>. « Le solipsisme n'est ni une aberration, ni un sophisme, observe Lévinas : c'est la structure même de la raison. [...] La raison ne trouve jamais d'autre raison à qui parler. [...]

<sup>1</sup> Adorno, T. W., *Dialectique négative*, Paris, Payot, 1978, p. 250.

<sup>2</sup> *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, « La ruine de la représentation », Paris, Vrin, (1959) 1967, troisième éd. corrigée, 2001, p. 187.

<sup>3</sup> Lévinas mentionne notamment Platon (le Bien, l'Un de la première hypothèse du *Parménide*) et Plotin (l'Un), in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, « La trace de l'autre » (1963), *op. cit.*, pp. 264-265.

<sup>4</sup> Puisque l'étonnement met la pensée en branle, selon, en particulier, Platon (*Théétète*), Aristote (*Métaphysique*) et Heidegger (*Qu'est-ce que la philosophie ?*).

<sup>5</sup> *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, « La trace de l'autre », *op. cit.*, pp. 261-262.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>7</sup> Même l'altérité de l'Être de l'étant, les poètes et les philosophes ne renoncent pas à la « forcer » « car c'est encore en termes de lumière et d'obscurité, de dévoilement et de voilement, de vérité et de non-vérité » qu'ils l'approchent, in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, *op. cit.*, p. 262.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 263.

La raison est seule »<sup>9</sup>. Et le philosophe ne vise pas à la rencontre de l'Autre, mais à se et s'y retrouver, ainsi que Sartre, par exemple, l'a souligné<sup>10</sup>.

Or, sur la scène philosophique, l'allergie à l'autre a notamment pris la forme de la dépréciation du féminin : le sujet masculin ne s'est pas seulement considéré comme le fondement de toute chose, il s'est aussi posé comme le paradigme de l'humain. La « domination du logos philosophique, estime notamment Luce Irigaray, vient pour une bonne part de son pouvoir de réduire tout autre dans l'économie du Même. Le projet téléologiquement constructeur qu'il se donne est toujours aussi un projet de détournement, de dévoiement, de réduction de l'autre dans le même. Et, dans sa plus grande généralité peut-être, d'effacement de la différence des sexes dans les systèmes 'auto-représentatifs' d'un 'sujet masculin' »<sup>11</sup>. « L'histoire de la philosophie, ajoute Paulette Kayser, est une histoire d'homme, réduisant 'femme', 'enfant', 'animal' à 'son' autre pour atteindre cette souveraineté qui pourrait lui faire oublier qu'il est vulnérable, sensible, exposé, sans certitude et variable »<sup>12</sup>.

Nous n'en voudrions qu'un seul exemple, celui d'Aristote, parce qu'il est des plus révélateurs et qu'il a fait florès « jusqu'à Kant et Hegel, et même Freud et Lacan », ainsi que le rappelle Claude Lévesque<sup>13</sup>. Les femmes sont, aux dires d'Aristote, des êtres inférieurs<sup>14</sup>, et les « femelles », des « mâles » dégénérés<sup>15</sup> : « le tout premier écart [du type générique] est la naissance d'une femelle au lieu d'un mâle », puisque la femelle naît d'un sperme mâle défailant de telle sorte que la matière, transmise par le sperme-sang femelle, altère la forme, qui vient toute, et seulement, du sperme mâle<sup>16</sup>. Faire de la femme une forme abâtardie de l'homme atténue l'inquiétude dont s'accompagne la reconnaissance de ce que nul(le) d'entre nous ne pourra jamais expérimenter le tout de l'humain. En revanche, « la logique du mixte, que développe notamment Sylviane Agacinski, pose que l'humain est nécessairement masculin ou féminin, qu'il y a une double version de 'l'homme', sans qu'une version soit inférieure à l'autre »<sup>17</sup> et rappelle que « ni l'homme ni la femme ne sont 'tout l'humain' »<sup>18</sup>. « Cette dualité, prend-elle soin de préciser, ne présuppose rien d'une essence de l'homme, au sens générique, ni d'une essence de l'homme ou de la femme : elle confronte simplement chacun à l'hétérogénéité du genre humain et laisse dans nos corps et nos esprits la trace de l'autre »<sup>19</sup>. Dans son souci de délivrer l'altérité des rets que jette « l'anxiété du moi pour soi »<sup>20</sup>,

<sup>9</sup> *Le Temps et l'autre* (1947), rééd. de 1979, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1983, p. 48 et p. 53.

<sup>10</sup> « C'est précisément ce que je désire profondément lorsque je me mets en quête : saisir ma pensée comme chose et la chose comme ma pensée » in *L'Être et le néant*, Quatrième partie, chap. II, Paris, Gallimard, 1943, coll. « Tel », p. 640.

<sup>11</sup> Irigaray L., *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 72.

<sup>12</sup> Kayser P., « Dire du corps - Corporéité et affectivité dans les écrits d'Emmanuel Levinas », disponible sur le site philagora.net/philo-fac/ Voir aussi, Schneider M., *Généalogie du masculin*, Paris, Aubier, 2000.

<sup>13</sup> Lévesque C., *Par-delà le masculin et le féminin*, Paris, Aubier, 2002, p. 10.

<sup>14</sup> *La Poétique*, 1454 a 20 : « Une femme peut être de qualité, un esclave aussi, même si l'on peut dire que l'une est un être inférieur, l'autre un être tout à fait bas » in édition de Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Seuil, 1980, p. 85 (c'est nous qui soulignons). Une femme de qualité est donc une femme dénaturée... « Le mâle est par nature plus apte à être un guide que la femelle » (*Politique* 1259 b 2, trad. Tricot J., Paris, Vrin, 1962, p. 72). L'âme de la femelle, en effet, dispose bien d'une partie délibérative – on ne peut tout de même pas la dire non humaine puisqu'elle parle –, mais cette partie délibérative est « démunie d'autorité » (*ibid.*, 1260 a 12, p. 77).

<sup>15</sup> Cf. Agacinski S., *Politique des sexes*, op. cit., p. 61 et suivantes.

<sup>16</sup> *De la génération des animaux*, Paris, Belles Lettres, IV, 1-3, p. 136-149 cité par Collin F., Pisier É., Varikas E., *Les Femmes de Platon à Derrida*, anthologie critique, Paris, Plon, 2000, pp. 46-68. Voir sur cette question, Agacinski S., « Le tout premier écart », in *Les Fins de l'homme*, colloque de Cerisy, Paris, Galilée, 1981 et *Critique de l'égoïsme*, Paris, Galilée, 1996, p. 140 et suivantes.

<sup>17</sup> Sylviane Agacinski, *Politique des sexes*, op. cit., p. 71.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Sylviane Agacinski, « Contre l'effacement des sexes », *Le Monde*, « Point de vue », 6 février 1999.

<sup>20</sup> *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, « La trace de l'autre », op. cit., p. 269 : « l'anxiété du moi pour soi, forme originelle de l'identification que nous avons appelée égoïsme », conscience de soi comme fragile qui se rassure en définissant et en jugeant ce qui lui fait face.

dans la conscience qui la sous-tend de ce que seule la relation à l'autre fait sens<sup>21</sup>, il semble bien que la pensée de Lévinas ne puisse guère que s'accorder avec le féminisme, qui dénonce d'autant plus l'androcentrisme qu'il est différentialiste ou néodifférentialiste<sup>22</sup>. N'est-ce pas d'ailleurs à Lévinas que songe Sylviane Agacinski lorsqu'elle évoque « la trace de l'autre » ?

Et en effet, quand indubitablement, dans son entreprise de circonscription dévalorisante du féminin et des femmes, le sujet masculin vise tout autant à légitimer sa domination qu'à dénier sa finitude, Lévinas en revanche récuse tout ravalement, même par voie de simple définition, de l'Autre au même<sup>23</sup>, et refuse d'accorder au Moi le moindre privilège<sup>24</sup>. L'Autre ne peut jamais être (dis)cerné, s'évadant jusques et y compris de ses manifestations – Visage qui ne se réduit pas aux traits et aux expressions de tel visage, Dire qui excède tout dit. L'Autre, transcendance et infini, n'est pas connu, « il n'est donné qu'au regard moral »<sup>25</sup>. La « signification mondaine » des faits et dits de l'autre en tant qu'ils émergent à partir d'une culture et d'une époque qu'ils manifestent « se trouve dérangée et bousculée par une autre présence, abstraite (ou plus exactement absolue), non intégrée au monde. [...] Le phénomène qu'est l'apparition d'autrui est aussi visage. L'épiphanie du visage est visitation. Alors que le phénomène est déjà, à quelque titre que ce soit, image, manifestation captive de sa forme plastique et muette, l'épiphanie du visage est vivante. Sa vie consiste à défaire la forme où tout étant quand il entre dans l'immanence – c'est-à-dire quand il s'expose comme thème – se dissimule déjà »<sup>26</sup>. Intentionnalité « désarçonnée »<sup>27</sup>, toujours déjà convertie à la responsabilité pour l'Autre, « le regard moral mesure, dans le visage, l'infini infranchissable où s'aventure et sombre l'intention meurtrière »<sup>28</sup>, il fait allégeance à la hauteur d'où l'Autre, qui « est à l'image de Dieu », s'expose à l'âpreté de l'être<sup>29</sup>.

<sup>21</sup> « Le sens, en tant qu'orientation n'indique-t-il pas un élan, un hors de soi vers l'autre que soi ? » *Humanisme de l'autre homme*, « La signification et le sens », IV, *Le Sens et l'œuvre*, Fata Morgana, Livre de Poche, coll. « Biblio essais », 1972, p. 42.

<sup>22</sup> Les pensées de la mixité telles celles de Sylviane Agacinski nous semblent à tout prendre plus proches du courant féministe différentialiste de Luce Irigaray et Antoinette Fouque (qui affirment nettement qu'il y a deux sexes et tentent d'exhumer une féminité authentique) que du courant universaliste qui, de Simone de Beauvoir à Élisabeth Badinter, soutient que la femme est – ou doit devenir – un homme comme les autres.

<sup>23</sup> « La parole qui porte sur autrui comme thème semble contenir autrui. Mais déjà elle se dit à autrui qui, en tant qu'interlocuteur, a quitté le thème qui l'englobait et surgit inévitablement derrière le dit. La parole se dit, ne fût-ce que par le silence gardé et dont la pesanteur reconnaît cette évasion d'Autrui » (*Totalité et Infini*, section III, quatrième éd., Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, The Netherlands, 1988, p. 169 ; Livre de Poche, p. 212). Voir aussi « énigme et phénomène » in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., pp. 282-302. *Humanisme de l'autre homme*, VII et suivants, Fata Morgana, 1972, Livre de Poche, p. 48 et suivantes.

<sup>24</sup> Se référant à plus d'une reprise à Pascal : « [...] c'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre » (notamment en exergue à *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Kluwer Academic, Martinus Nijhoff, 1978, Livre de Poche, p. 7 ou encore, cité en 1986, lors de son entretien avec François Poirié in Poirié F., *Emmanuel Lévinas*, Besançon, La manufacture, 1992, p. 88). Que ce soit là également l'occasion de citer un passage, particulièrement éclairant, d'un entretien donné par Lévinas en 1985 : « Pour moi, le grand événement de l'histoire – mais c'est déjà ou encore un événement de l'Histoire Sainte – serait l'apparition de l'Humain qui signifierait l'interruption de la pure persévérance de l'être dans son être [...]. Interruption du conatus essendi et de la lutte pour l'existence qui entraînent l'homme lui-même dans le Mal et dans la guerre, mais que l'humain de l'homme a mis aussi en question en entendant la vocation d'être-pour-autrui qui doit être pensée dans toute son acuité. Dans cette possibilité du dés-inter-essement – dans cette bonté – se produit l'éveil à l'humanité biblique : répondre d'autrui, priorité d'autrui, dissymétrie entre moi et l'autre, lui toujours avant moi, humanité comme animalité déraisonnable, ou rationalité selon une nouvelle raison » in *Répondre d'autrui*, autour d'un entretien avec Emmanuel Lévinas, textes réunis par Aeschlimann J.-C., Neuchâtel (Suisse), Les Éditions de la Baconnière, 1989, p. 15.

<sup>25</sup> « Éthique et esprit » in *Difficile liberté*, Paris, Albin Michel, (1963) 1976, p. 23.

<sup>26</sup> *Humanisme de l'autre homme*, VII, op. cit., p. 51.

<sup>27</sup> « La visitation consiste à bouleverser l'égoïsme même du Moi, le visage désarçonne l'intentionnalité qui le vise », « La Trace de l'autre » in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 273 et *Humanisme de l'autre homme*, op. cit., p. 53.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>29</sup> Hauteur, trace de l'Autre, de l'illéité, de Dieu, des Autres. « Être à l'image de Dieu, ne signifie pas être l'icône de Dieu, mais se trouver dans sa trace. Le Dieu révélé de notre spiritualité judéo-chrétienne [...] ne se montre que par sa trace [...]. Aller vers Lui, ce n'est pas suivre cette trace qui n'est pas un signe, c'est aller vers les Autres qui se tiennent dans la

Puisque l'Autre est au-delà de toute détermination, de toute « différence ontologique »<sup>30</sup> possible, il n'est par conséquent ni féminin ni masculin – le Visage n'est en rien sexué : « dans le concret du monde, le visage est abstrait [...] il est dénudé de sa propre image »<sup>31</sup>. Comment, dès lors, Lévinas pourrait-il tomber dans le piège de l'androcentrisme philosophique ordinaire qui fait du sujet masculin le paradigme de l'humain et de la femme sa seconde secondaire ? Si le sujet philosophique, dans son autonomie affichée, peut être soupçonné de n'être guère que l'idéalisation d'un sujet masculin s'exemptant de toute filiation et de toute dette<sup>32</sup>, le Visage dans sa vulnérabilité exposée, dans son immédiate adresse au moi, tel l'enfant, semble d'emblée la démentir. Enfin, comment Lévinas pourrait-il admettre qu'un homme et une femme aient chacun(e) une essence distincte, des rapports spécifiques au monde et aux autres alors qu'il pose que le Visage est évasion hors de toute identité définie ? Comment celui qui affirme que « l'unicité du moi ne consiste pas seulement à se trouver en un exemplaire unique, mais à exister sans avoir de genre, sans être individuation d'un concept »<sup>33</sup>, qu'elle ne constitue pas une identité mais le secret de l'élection à la responsabilité pour l'autre<sup>34</sup>, pourrait-il attribuer à titre d'essence un masculin aux hommes et un féminin aux femmes, féminin qui d'ailleurs n'a guère consisté dans un système androcentrique qu'en un masculin mutilé ?

Comment soutenir que les femmes et les hommes seraient, en tant qu'étant sexués, rivos au « déterminisme de l'être »<sup>35</sup> et par conséquent dotés respectivement d'un propre distinct lorsque l'on pose qu'ils sont chacun dans la trace de l'Autre en tant que Visage et responsabilité ? Donc, « si la femme, remarque Catherine Chalier, a été exclue de la philosophie [...] par la constante pensée de la différence sur le mode de l'opposition et de la symétrie qui la voue à l'effacement, par la production de définitions à recevoir, il faut lire qui ne se réclame pas de cela »<sup>36</sup>, ce qui est exemplairement le cas de Lévinas. Il y aurait donc, par delà la philosophie allergique à l'autre, une « philosophie [qui] comme amour de la vérité aspire à l'Autre comme tel, à l'être distinct de son reflet en Moi »<sup>37</sup>, et ce serait par excellence celle de Lévinas qui considère l'époché sceptique non pas du tout comme une défaite mais comme un détachement participant de l'autrement qu'être<sup>38</sup>.

Le fait est que Lévinas s'est notoirement intéressé au féminin, de surcroît selon une double perspective, l'évoquant dans la première partie de son œuvre philosophique – celle qui va de *De l'existence à l'existant* à *Totalité et Infini* en passant par *Le Temps et l'autre* – et lui consacrant deux, notamment, de ceux de ses écrits qu'il qualifie lui-même de « confessionnels »<sup>39</sup>, « Le Judaïsme et le féminin »<sup>40</sup> et « Et Dieu créa la femme »<sup>41</sup>. En outre, dans l'œuvre philosophique, le féminin se rencontre non pas seulement dans l'Éros, mais également dans la Demeure, sans que ces deux

---

trace », c'est avoir toujours déjà, dans un passé immémorial, été appelé et élu à l'autrement qu'être, à la responsabilité pour l'autre, « La Trace de l'Autre », in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 282.

<sup>30</sup> *Éthique et infini*, Dialogues avec Philippe, op. cit., p. 61.

<sup>31</sup> « La Trace de l'Autre », in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 271.

<sup>32</sup> Voir sur ce point Agacinski S., *Critique de l'égo-centrisme*, op. cit., notamment p. 14 et p. 144.

<sup>33</sup> *Totalité et Infini*, quatrième éd., 1988, II, A, 5, p. 90.

<sup>34</sup> Dans son entretien avec Philippe Nemo, Lévinas évoque l'unicité du « secret qui ne tient pas à une clôture qui isolerait quelque domaine rigoureusement privé d'une intériorité fermée, mais secret qui tient à la responsabilité pour autrui, qui, dans son avènement éthique est incessible, à laquelle on ne se dérobe pas et qui, ainsi, est principe d'individuation absolue » in *Éthique et infini*, Librairie Arthème Fayard et Radio-France, 1982, Livre de Poche, coll. « Biblio essais », p. 75.

<sup>35</sup> « Philosophie, justice, amour » (entretien avec R. Fernet et A. Gomez, 1982) in *Entre nous*, Paris, Grasset et Fasquelle, coll. « Figures », 1991, p. 133. Le Visage n'est pas la chose en soi d'un phénomène que constituerait le/la présente, cf. « La trace de l'Autre », in *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 276.

<sup>36</sup> Chalier C., *Figures du féminin, lectures d'Emmanuel Levinas*, Paris, La Nuit surveillée, 1982, p. 10.

<sup>37</sup> *Difficile liberté*, « Signature », Paris, Albin Michel, troisième éd., 1976, Livre de Poche, coll. « Biblio essais », p. 438.

<sup>38</sup> Cf. *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, « scepticisme et raison », op. cit., p. 256 et suivantes.

<sup>39</sup> Entretien avec François Poirié, in Poirié F., *Emmanuel Levinas, essai et entretien* (première publication : La Manufacture, 1987), Paris, Actes Sud, 1996, p. 131.

<sup>40</sup> In *Difficile liberté* (1963), troisième éd., Paris, Albin Michel, 1976, repris par Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais ».

<sup>41</sup> In *Du sacré au saint*, Paris, Minuit, 1977, pp. 123-148.

versions du féminin ne soient d'ailleurs expressément rattachées l'une à l'autre. Enfin, lorsque l'œuvre philosophique délaisse le féminin, elle convoque irrésistiblement la maternité comme métaphore du l'un-pour-l'autre, donc de l'humain dans l'humain<sup>42</sup>, ce qui n'est pas rien ! Tant et si bien que semble se dessiner la possibilité d'une convergence entre la pensée de Lévinas et le féminisme différentialiste. Antoinette Fouque ne promet-elle pas en effet « l'expérience de la gestation, comme lieu et temps spécifiques de l'accueil de l'autre, de l'hospitalité et de la responsabilité quant à l'infamier (sic), comme origine commune où, pour l'espèce humaine s'entend la généalogie de la pensée, s'annonce ou se prononce l'avènement de l'éthique : la gestation comme paradigme du penser à l'autre. [...] comme [...] générosité [...], acceptation du corps étranger, hospitalité charnelle [...] ; la gestation, promesse de l'être à venir »<sup>43</sup> ?

Nous ne pourrions cependant rendre compte ici de tous les féminins qui jalonnent l'œuvre de Lévinas, et nous nous bornerons à une approche de ceux qui sont évoqués dans *De l'existence à l'existant* et *Le Temps et l'autre*. Mais force est d'emblée de remarquer que toute évocation d'un quelconque féminin suit la pente du logos et pactise avec l'idée qu'il y a un propre des femmes, quelque problématique que puisse être reconnue, par ailleurs, l'idée d'un propre. Dans *Le Temps et l'autre*, il est vrai, Lévinas semble opter pour le paradoxal dans son rapport aux femmes puisque, de son aveu même, il rejoue la partition du culte de « la Femme » en arguant de ce que l'air du mystère n'est dissonant ni avec « les prétentions légitimes du féminisme »<sup>44</sup> ni avec « la matérialité la plus brutale, la plus éhontée ou la plus prosaïque de l'apparition du féminin »<sup>45</sup>, autrement dit avec la « profanation »<sup>46</sup> érotique d'une femme... Mais, à vrai dire, le mystère que Lévinas octroie au féminin le pense-t-il en vérité comme le propre des femmes – dès lors défini, comme le Dieu de la théologie négative, par l'impossibilité de le déterminer ? Le mystère n'est-il pas pour Lévinas lui-même plutôt que l'apanage des femmes, celui de tout existant en tant que visage dans la trace de l'Autre ? En somme, quel rôle joue le mystère du féminin dans une pensée qui pose que chacun est secret ?

## Le féminin ou l'Autre ?

Comment se déprendre de soi ? Où est « le chemin de la rédemption »<sup>47</sup> ? Où trouver la transcendance qui délivre, qui résiste à l'alchimie par laquelle ma conscience se donne l'illusion que ce à quoi elle se rapporte est comme venant d'elle ? Comment pourrais-je avoir un avenir, briser le cercle de la répétition auquel m'astreint ma propension à l'appropriation ? Telles sont les questions que Lévinas pose dans *Le Temps et l'autre*. Sa réponse accorde, en droit, un rôle insigne à l'autre, puisqu'il diffère de moi d'un passé et d'un avenir qui lui sont propres - diachroniquement. Mais elle souligne que dans les faits c'est avec l'autre au féminin et la relation érotique féconde qui se noue avec lui que le cours du même bifurque enfin. Ce n'est qu'en étant en relation avec un « mystère »<sup>48</sup>, avec ce qui m'étonne et me requiert, ce dont je ne puis ni faire le tour ni me détourner, donc par une « passivité »<sup>49</sup> qui est toute intensité et ferveur que je puis connaître une « nouvelle naissance »<sup>50</sup>. Et, hors la mort, qui ne me libère de mon enchaînement à moi-même que pour m'ensevelir dans l'anonymat de l'être, il n'est au fond de mystère qu'en autrui.

<sup>42</sup> Le l'un-pour-l'autre, en cela consiste toute l'éthique, or, « l'éthique, c'est l'humain dans l'humain » in « Philosophie, justice et amour » in *Entre nous*, op. cit., p. 127.

<sup>43</sup> Antoinette Fouque, *Il y a 2 sexes*, op. cit., p. 74 et p. 78.

<sup>44</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., p. 79.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., p. 49.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 72.

Mais si autrui est mystère, dans le cadre des relations sociales, il tient d'ordinaire son mystère en lisière, quant à moi j'y suis de surcroît bien trop préoccupée par la réalisation de mes fins personnelles pour ne pas le poser comme un alter ego avec lequel échanger informations et bons procédés :

« dans la vie courante où sa solitude et son altérité foncière sont déjà voilées par la décence »,  
« l'un est pour l'autre ce que l'autre est pour lui [...]. L'autre est connu par la sympathie, comme un autre moi-même, comme l'alter ego »<sup>51</sup>.

Il est cependant une relation avec autrui où je ne puis méconnaître son mystère. *De L'existence à l'existant* fait l'hypothèse que le féminin érotique permet d'« entrevoir » « l'altérité d'autrui qui doit briser le définitif du moi »<sup>52</sup>, son enchaînement à lui-même. *Le Temps et l'autre* corrobore cette intuition.

« Existe-t-il une situation, se demande le Lévinas du *Temps et l'autre*, où l'autre n'aurait pas seulement l'altérité comme l'envers de son identité [...] ? N'y aurait-il pas une situation où l'altérité serait portée par un être à titre positif, comme essence ? [...] Je pense que le contraire absolument contraire, dont la contrariété n'est affectée en rien par la relation qui s'établit entre lui et son corrélatif, la contrariété qui permet au terme de demeurer absolument autre, c'est le féminin »<sup>53</sup>.

Son attention à l'altérité comme telle, sa volonté d'échapper aux menées ordinaires du sujet – qui ne pense l'altérité qu'à partir de lui-même, tant et si bien qu'elle lui semble aisément n'exister que pour lui-même –, permet donc à Lévinas d'accorder au féminin une existence autonome, une altérité pour soi et indépendante du point de vue du sujet « viril ». Est-ce à dire que l'altérité du féminin ne diffère pas, en fait, de celle qu'un sujet réveillé de son sommeil narcissique reconnaît comme l'apanage de l'autre sujet en tant qu'il est Visage ?

Dans la mesure où le texte du *Temps et l'autre* va d'autrui au féminin et du féminin à autrui sans marquer aucune différence explicite entre autrui et le féminin, il semble que Lévinas ne conçoive pas l'autre féminin comme étant doté pour un sujet éveillé à l'altérité d'autrui d'une différence de plus que l'autre masculin. Comment, d'ailleurs, le féminin ferait-il une différence de plus dans l'altérité absolue d'autrui ? Entre la différence des sexes et l'altérité d'autrui, n'y a-t-il pas une différence absolue telle que celle qu'il y a entre le déterminisme de l'être et la transcendance indéterminable de l'Autre ? A vrai dire, si l'on compare ce qui est dit ici du féminin avec ce qui est dit dans *Totalité et Infini* de l'Autre et de l'autre sexe, l'on ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance :

« L'altérité d'autrui est en lui et non pas par rapport à moi, elle se révèle, mais c'est à partir de moi et non pas par la comparaison du moi avec l'Autre, que j'y accède. J'accède à l'altérité d'autrui à partir de la société que j'entretiens avec lui et non pas en quittant cette relation pour réfléchir sur ses termes. La sexualité fournit l'exemple de cette relation, accomplit avant d'être réfléchi : l'autre sexe est une altérité portée par un être comme essence et non pas comme l'envers de son identité, mais elle ne saurait frapper un moi insexué »<sup>54</sup>.

Ce ne serait pas tant le féminin en tant que propre des femmes qui ferait obstacle à la pulsion d'emprise de la conscience que le lointain que tout proche s'avère comporter dans la proximité. Le féminin ne serait ici convoqué que parce que l'énonciateur est un sujet masculin hétérosexuel et qu'il n'y a pas de plus étroite proximité que dans l'érotisme amoureux. Contre le fantasme de fusion érotique, Lévinas rappelle en effet que « le pathétique de l'amour consiste dans une dualité

<sup>51</sup> *Ibid.*, pp. 74-75.

<sup>52</sup> *De l'existence à l'existant*, ouvrage rédigé avant et pendant la Seconde guerre mondiale, seconde éd. augmentée, Paris, Vrin, 1986, p. 145.

<sup>53</sup> *Le Temps et l'autre*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>54</sup> *Totalité et Infini*, *op. cit.*, p. 94.

insurmontable des êtres. C'est une relation avec ce qui se dérobe à jamais. La relation ne neutralise pas ipso facto l'altérité, mais la conserve [...]. Ce n'est pas la liberté qui caractérise l'autre initialement, dont ensuite se déduira l'altérité ; c'est l'altérité que l'autre porte comme essence. Et c'est pourquoi nous avons cherché cette altérité dans la relation absolument originale de l'éros, relation qu'il est impossible de traduire en pouvoirs et qu'il ne faut pas traduire ainsi »<sup>55</sup>. Même là – surtout là – où les amants se complaisent et s'enchantent à se rêver ne faisant plus qu'un, s'atteste l'étrangère et fragile singularité de chacun : « significatif rayonnement éthique dans l'érotisme et la libido par lesquels l'humanité entre dans la société à deux et qu'elle soutient autorisant, peut-être, à mettre au moins en question le simplisme du pan-érotisme contemporain ? »<sup>56</sup>.

Dans l'amour érotique, le sujet serait d'autant plus contraint de reconnaître l'altérité de l'autre, il pourrait d'autant moins dénier sa finitude qu'il n'a nullement décidé lui-même d'aimer et de désirer cet autre qu'il ne peut ni prendre ni posséder – ne serait-ce que parce que nul ne peut, non plus, jamais se donner tout à fait<sup>57</sup> : « l'amour n'est pas une possibilité, il n'est pas dû à notre initiative, il est sans raison, il nous envahit et nous blesse et cependant le je survit en lui »<sup>58</sup>. Il ne faudrait pourtant pas conclure de ce qui précède que le rôle attribué à la rencontre amoureuse se substitue, comme cela est fréquent, à une pensée de la différence des sexes. Si l'amour érotique est, dans *Le Temps et l'autre*, la seule scène sur laquelle se rencontre le féminin<sup>59</sup>, reste que le féminin ne semble pas moins y tenir en tant que tel, c'est-à-dire en tant que propre problématique des femmes, une place hors pair.

## Différence des sexes ou féminin ?

Loin de s'efforcer de dénier la différence des sexes en affirmant que le féminin n'est qu'une copie dégradée du masculin, Lévinas considère que la différence des sexes sauve du même. Il définit en effet « la différence de sexes » comme « structure formelle [...], qui découpe la réalité dans un autre sens et conditionne la possibilité même de la réalité comme multiple, contre l'unité de l'être proclamée par Parménide »<sup>60</sup>. « La différence de sexes, précise-t-il encore, n'est pas non plus une contradiction [... ni] la dualité de deux termes complémentaires, car deux termes complémentaires supposent un tout préexistant »<sup>61</sup>. La différence des sexes tranche sur les autres différences, elle n'est pas une différence spécifique comme les autres dans la mesure où elle traverse le genre humain dans sa totalité de telle sorte qu'elle lui confère une irrécusable dualité. La différence des sexes diffère des autres différences spécifiques en ce qu'elle se retrouve telle quelle au sein de chacune d'entre elles, par exemple au sein de toutes les races.

Si la pensée parménidienne de l'être régit toute la métaphysique et sous-tend tout androcentrisme, il ne fait pas de doute que Lévinas n'y souscrit nullement. Qui plus est, à lire attentivement *Le Temps et l'autre*, ce n'est pas tant la différence des sexes que le féminin qui éveille à l'altérité transcendante d'autrui. Le féminin revêt donc pour Lévinas un statut particulier, ce que laisse également penser la réserve que comporte la préface à la réédition du *Temps et l'autre*, en 1979 :

« la féminité – et il faudrait voir dans quelle mesure cela peut se dire de la masculinité ou de la virilité, c'est-à-dire de la différence des sexes en général – nous est apparue comme

<sup>55</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., p. 78 et p. 80.

<sup>56</sup> *Le Temps et l'autre*, préf. de 1979, op. cit., p. 14.

<sup>57</sup> Dans « la phénoménologie de l'éros » développée dans *Totalité et Infini*, la jouissance sera qualifiée de cruelle en ce qu'elle met un terme à la « compassion » et ramène chacun à soi-même.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 82. L'on trouvera dans le premier chapitre de *Critique de l'égoïsme*, de Sylviane Agacinski, un développement de ces thèmes, qui ne sont guère qu'esquissés par Lévinas.

<sup>59</sup> La demeure sera dans *Totalité et Infini* le premier lieu de rencontre d'un féminin maternel.

<sup>60</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., pp. 77-78.

<sup>61</sup> *Ibid.*, pp. 77-78.

différence tranchant sur les différences, non seulement comme une qualité, différente de toutes les autres, mais comme la qualité même de la différence »<sup>62</sup>.

Pourquoi Lévinas conçoit-il la féminité comme « une différence tranchant sur les différences » au-delà de cette autre différence que constitue la masculinité ? Plutôt que considérer que se répète ici l'assignation traditionnelle de la différence des sexes au seul féminin, et de se hâter de voir là quelque retour du refoulé et quelque impénitente récurrence d'une métaphysique androcentrique si bien combattue par ailleurs, sans doute vaut-il mieux se demander comment Lévinas conçoit le féminin et le masculin pour que le féminin lui semble constituer « la qualité même de la différence »<sup>63</sup>, c'est-à-dire la différence qui rend indéniable la différence.

### « Position exceptionnelle du féminin dans l'économie de l'être »<sup>64</sup> : féminin et maternité

Conformément aux assignations traditionnelles, *Le Temps et l'autre* qualifie le sujet de « viril »<sup>65</sup> et associe à la « virilité », le « pouvoir de pouvoir, de saisir le possible »<sup>66</sup>, la « maîtrise », la « souveraineté »<sup>67</sup>, le sentiment de son indépendance et de son autonomie, voire même, par le détour de la « psychologie byronienne », « la solitude fière, aristocratique, géniale », bref l'« héroïsme du sujet »<sup>68</sup> et sa « lucidité »<sup>69</sup>. Mais, contrairement au mouvement de dépréciation qui sera esquissé à l'égard du féminin dans la phénoménologie de l'éros de *Totalité et Infini – j'y reviendrai –*, *Le Temps et l'autre* ne rejette pas pour autant la féminité du côté de l'« enfance » et de « l'irresponsabilité »<sup>70</sup>, auxquelles la virilité est opposée, puisqu'il ne cède pas au désir de définir le féminin comme simple envers, opposé, contraire ou complémentaire du masculin.

Si le féminin érotique arrache le sujet viril à l'ensommeillement complaisant en son identité<sup>71</sup>, ce n'est pas parce que dans la volupté l'aimée ne serait pas pâmée, c'est que dans son abandon même, elle ne cesse pas d'être elle-même, d'être un secret qu'elle seule sait, et d'éprouver sa féminité d'une façon que ne pourra jamais expérimenter le sujet viril. Le féminin « est un mode d'être qui consiste à se dérober à la lumière »<sup>72</sup>, « une fuite devant la lumière »<sup>73</sup>. « La façon d'exister du féminin est de se cacher »<sup>74</sup>. Autrement dit, le féminin est « pudeur »<sup>75</sup> quand le masculin est volonté de voir, d'élucider :

« Alors que l'existant s'accomplit dans le 'subjectif' et dans la 'conscience', l'altérité s'accomplit dans le féminin. Terme du même rang, mais de sens opposé à la conscience [...]. La transcendance du féminin consiste à se retirer ailleurs, mouvement opposé au mouvement

<sup>62</sup> *Le Temps et l'autre* [1947], *op. cit.*, p. 14.

<sup>63</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>64</sup> *Le Temps et l'autre*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>65</sup> Dans *Le temps et l'autre*, « un sujet est un commencement » (*op. cit.*, p. 28), le *Je* est « évanescence » (p. 32). Le sujet en tant que sujet n'est pas un existant, mais une liberté – pouvoir de pouvoir : « Présent, 'je' – l'hypostase est liberté. L'existant est maître de l'exister. Il exerce sur son existence le viril pouvoir du sujet. Il a quelque chose en son pouvoir », (p. 34).

<sup>66</sup> *Le Temps et l'autre*, *op. cit.*, p. 73.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>71</sup> Sur la question de l'éveil, voir, par exemple, « La philosophie et l'éveil », in *Entre nous, Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Grasset et Fasquelle, (1976) 1991, pp. 93-106.

<sup>72</sup> *Le Temps et l'autre*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> *Ibid.*

de la conscience. Mais il n'est pas pour autant inconscient ou subconscient, et je ne vois pas d'autre possibilité que de l'appeler mystère »<sup>76</sup>.

« Je suppose, commente immédiatement Simone de Beauvoir, que M. Levinas n'oublie pas que la femme est aussi pour soi conscience. Mais il est frappant qu'il adopte un point de vue d'homme sans signaler la réciprocité du sujet et de l'objet. Quand il écrit que la femme est mystère, il sous-entend qu'elle est mystère pour l'homme. Si bien que cette description qui se veut objective est en fait une affirmation du privilège masculin »<sup>77</sup>.

Plutôt que de faire l'hypothèse – intenable, ainsi que Simone de Beauvoir le reconnaît elle-même – que Lévinas considère que les femmes ne sont pas aussi des consciences de soi, plutôt que d'estimer qu'il aurait ici emboîté le pas des philosophes qu'épingle Tina Chanter qui, plus subtils que les autres, associent « ces caractéristiques que l'on retient pour nous définir en tant qu'être humain » à la masculinité<sup>78</sup>, nous postulons que le féminin serait un autre nom pour l'au-delà du propre, donc le visage<sup>79</sup>. Partant des assignations traditionnelles, Lévinas n'aurait eu de cesse de les invalider<sup>80</sup> : s'il y a un propre des femmes, nul doute que ce n'est pas au sujet viril qu'il revient de le définir puisque s'il cesse de se leurrer en répétant qu'il « connaît » ou « possède » « sa » femme, il faudra bien qu'il convienne que le féminin est pour lui « mystère ». Ou encore, s'il y a un propre des femmes, c'est le mystère qui est propre à tout Visage en ce qu'il est... au-delà de tout propre.

Reste que, peut-être, Lévinas suggérerait en outre que le féminin serait plus qualifié – si l'on peut dire – pour nommer l'absence de propre, qui fait l'humain et dont la responsabilité pour autrui requiert le détachement. La non-clôture sur soi, l'ouverture à l'Autre s'attesteraient exemplairement dans la maternité, dont Autrement qu'être ou au-delà de l'essence fera la métaphore privilégiée de la relation éthique à l'autre. Le sujet viril, fier de sa lucidité et de sa maîtrise prétendues, est non seulement aveugle à l'Autre et impuissant à ne pas s'embourber en lui-même, mais il est en outre régi par l'absurde loi de l'être. L'altérité du féminin n'est pas soumise au pouvoir discrétionnaire de la conscience, elle lui fait à jamais obstacle. Le féminin, ce qui se dérobe à la lumière, a quelque accointance avec la transcendance. Et, à vrai dire, tout se passe comme si le féminin de la relation érotique était le prototype de l'Autre et le sujet viril, celui d'une humanité égocentrique qui ne peut être sauvé que par « l'étrange défaillance de la douceur » dont le « Judaïsme et le féminin » dira que le « nom est femme »<sup>81</sup>.

## Conclusion

S'il espère en une altérité qui libère le même de son enfermement en lui-même et ne semble donc pas du tout désireux de laisser le féminin dans l'ombre séculaire du second secondaire, observons toutefois que l'énonciateur ne ménage pas davantage que ses prédécesseurs la possibilité d'un point de vue féminin, et qu'il ne s'adresse en effet qu'à un destinataire au masculin. Construit comme ce qui n'accapare pas ni ne s'accapare, par et pour un sujet masculin accoutumé à se penser comme conscience, à s'identifier aux capacités d'élucidation et d'appropriation, le féminin du *Temps et l'autre* semble n'être encore que le contraire que désire un sujet las de ses conquêtes illusives.

<sup>76</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., p. 81.

<sup>77</sup> Beauvoir (de) S., *Le deuxième sexe*, I, Introduction, première éd. 1949, deuxième éd. 1976, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », pp. 15-16.

<sup>78</sup> *Feminist Interpretations of Emmanuel Levinas*, ouvrage édité par Tina Chanter, coll. « Re-reading the canon », The Pennsylvania State University Press, 2000, p. XIII. Voir aussi sur ce point, Fraisse G., *La différence des sexes*, Paris, PUF, 1996.

<sup>79</sup> Voir sur ce point Chalier C., *Figures du féminin*, op. cit. et Pechriggl A., *Corps transfigurés. Stratifications de l'imaginaire des sexes/genres. II. Critique de la métaphysique des sexes*, Paris, L'Harmattan, 2000.

<sup>80</sup> Rappelons que Lévinas souligne lui-même que c'était à de « l' " expérimentation intellectuelle " audacieuse et à des prospections risquées » que se livraient les intervenants au Collège philosophique de Jean Wahl, où les quatre conférences rassemblées dans *Le temps et l'autre* ont été prononcées dans les années 1946-1947, in *Le Temps et l'autre*, op. cit., p. 12.

<sup>81</sup> « Le Judaïsme et le féminin » in *Difficile liberté*, op. cit., p. 61.

Cependant, si Lévinas a opté pour le point de vue du sujet – qualifié, conformément à la vulgate androcentrique, de viril –, s'il a répété le geste traditionnel de l'attribution au féminin d'un statut ancillaire en le posant comme salvateur pour un sujet masculin tout encombré de lui-même, il a en même temps apporté des démentis salutaires à la fiction d'un propre de la femme déterminable et accaparable par le sujet viril. Qui plus est, contre *Le Banquet* de Platon, il a conféré à l'érotisme amoureux le pouvoir d'éveiller le sujet viril à l'altérité de l'autre comme irréductible à toutes les versions qu'il ne pourra jamais en donner. En ce sens, la relation érotiquement amoureuse au féminin constituerait comme un premier pas dans la réminiscence de la voie éthique, celle où le pouvoir du sujet a toujours déjà consenti, dans un passé immémorial, à se vouer à la nudité abstraite et à l'insigne fragilité du Visage, de l'Autre en sa mortalité. En 1982, certes, Lévinas se montrera réservé quant à la direction suivie au cours des années 1946 et 1947 et que consigne *Le Temps et l'autre*. Mais il ne la considérera pas pour autant comme une voie sans issue :

« Autrefois je pensais que l'altérité commence dans le féminin. C'est en effet une altérité très étrange : la femme n'est ni le contradictoire ni le contraire de l'homme, ni comme les autres différences. Ce n'est pas comme l'opposition de la lumière et des ténèbres. Distinction qui n'est pas contingente. Et il faut chercher la place de tout cela par rapport à l'amour. Je ne peux pas vous en dire plus maintenant. Je pense en tout cas que l'Éros n'est pas du tout l'Agapé, que l'Agapé n'est ni un dérivé ni l'extinction de l'Éros. Avant l'Éros il y eut Visage ; l'Éros lui-même n'est possible qu'entre Visages. Le problème de l'Éros est philosophique et concerne l'altérité. [Au moment du *Temps et l'autre*...] je pensais que le féminin était l'altérité. Je ne le renie pas, mais je n'ai jamais été freudien »<sup>82</sup>.

En 1985, il reconnaît que, en vérité, si le féminin du *Temps et l'autre* a éveillé le sujet à l'Autre c'est en tant qu'Autre et non pas en tant que féminin : « A l'époque de mon petit livre intitulé *Le Temps et l'autre*, je pensais que la féminité était cette modalité de l'altérité – cet 'autre genre' – et que la sexualité et l'érotisme étaient cette non-in-différence à l'autre, irréductible à l'altérité formelle des termes dans un ensemble. Je pense aujourd'hui qu'il faut remonter plus loin et que l'exposition et la nudité et la 'demande impérative' du visage d'autrui constituent cette modalité que le féminin suppose déjà : la proximité du prochain est l'altérité non formelle »<sup>83</sup>, c'est-à-dire l'altérité qui, absolue, existe en elle-même, par delà l'altérité de l'alter ego, posée, quant à elle, par le sujet et demeurant prise dans ses perspectives.

Reste que si Lévinas peut ne pas renier la version du féminin que donne *Le Temps et l'autre* tout en faisant valoir que la relation à l'Autre précède, en fait et en droit, la relation au féminin, c'est parce que, ainsi que nous avons tenté de le montrer, le féminin du *Temps et l'autre* n'est en fait qu'une figure de l'Autre. Dans *Le Temps et l'autre*, ce n'est en somme pas tant le féminin qui soustrait le moi à son égocentrisme, c'est l'intensité du face-à-face amoureux où l'autre témoigne de ce qu'il diffère de tout autre et de moi-même, où l'autre est pour moi irremplaçable. Si l'existence du féminin en tant qu'essence, en tant que différence spécifique et ontologique ne peut être que problématique pour toute philosophie qui désavoue l'essentialisme et le postulat antihumaniste du corps comme faisant destin<sup>84</sup>, c'est l'Autre dans la « socialité à deux, qui est probablement nécessaire à l'exceptionnelle épiphany du visage – nudité abstraite et chaste – se dégageant des différences sexuelles, mais qui est essentielle à l'érotisme et où l'altérité »<sup>85</sup> qui sauve le sujet du non-sens.

<sup>82</sup> « Philosophie, justice, amour » (1982) in *Entre nous*, op. cit., pp. 130-131.

<sup>83</sup> *Répondre d'autrui*, autour d'un entretien avec Emmanuel Levinas, textes réunis par Aeschlimann J.-C., Les Éditions de la Baconnière, Neuchâtel (Suisse), 1989, p. 10.

<sup>84</sup> Voir sur ce point les *Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*.

<sup>85</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., (préface de 1979), p. 14.

Lévinas, sans doute, ne tient pas la différence des sexes pour une différence insignifiante puisque, en 1991, il rappelle à nouveau qu'elle scinde le genre humain et que sa reconnaissance est non seulement conciliable avec l'éveil au Visage mais en outre quelle y mène :

« le sexe lui-même est altérité du genre, mais au sein d'une relation : donc dans une relation avec le féminin, une rupture du genre a déjà eu lieu. C'est un moment très important dans l'accession à l'altérité totale du visage »<sup>86</sup>.

D'une part, le Visage ne relevant pas du genre, mais de l'unique, tout démenti à l'unité du genre serait, en somme, propice à sa considération. D'autre part, le Visage étant abstrait, donc au-delà du féminin comme « altérité-contenu »<sup>87</sup>, comme « arrière-monde qui prolonge le monde »<sup>88</sup>, sa reconnaissance ne saurait être brouillée par des traits relevant d'un féminin immanent. Le féminin, s'il est mystère, ne nomme pas une différence ontologique, mais l'altérité de l'Autre. Mais L'Autre n'est pas féminin puisque, en toute rigueur, ainsi que le souligne Stella Sandford : « According to Levinas' rigorous demands, an Other with qualifications, is no 'Other' at all. The Other does not admit of any relative designation »<sup>89</sup>. Quant à l'interprétation selon laquelle Lévinas aurait pensé les féminin et viril du *Temps et l'autre* comme les essences respectives des femmes et des hommes, s'il ne l'a pas tout à fait invalidée, du moins l'a-t-il, en 1981, jugée archaïque :

« Peut-être [...] toutes ces allusions aux différences ontologiques entre le masculin et le féminin paraîtront-elles moins archaïques, si, au lieu de diviser l'humanité en deux espèces (ou en deux genres), elles voulaient signifier que la participation au masculin et au féminin était le propre de tout être humain. Serait-ce le sens de l'énigmatique verset de la Genèse I, 27 : " homme et femme il les créa " ? »<sup>90</sup>.

Il n'empêche, tout se passe comme si, malgré tout, Lévinas s'était approché de ce qui constitue l'un des épicycles de la pensée féministe actuelle. Puisqu'en effet, par exemple par Sylviane Agacinski, la différence des sexes est considérée comme cruciale, ne serait-ce qu'en ce qu'elle assure la condition de possibilité de l'unicité de chaque être humain, qui ne peut jamais être la pure et simple répétition d'aucun de ses deux parents dans la mesure où il est né d'eux deux<sup>91</sup>. Toutefois, il conviendrait de ne pas oublier que si dans *De l'existence à l'existant* et *Le Temps et l'autre*, autrui est bien considéré comme ce mystère qui me dépend de moi-même, et la relation avec l'aimée comme celle dont l'intimité et la proximité rendent impossible la méconnaissance de l'altérité, néanmoins il semble que le sujet ne soit guère éveillé au mystère de l'Autre avant de devenir lui-même fécond grâce à sa relation érotique avec le féminin :

« Dans la réciprocité des rapports, caractéristique de la civilisation, l'asymétrie de la relation intersubjective s'oublie. [...] C'est dans l'éros, affirme nettement *De l'existence à l'existant*, que la transcendance peut être pensée d'une manière radicale, apporter au moi pris dans l'être, retournant fatalement à soi, autre chose que ce retour, le débarrasser de son ombre. [...] L'intersubjectivité asymétrique est le lieu d'une transcendance où le sujet, tout

<sup>86</sup> Entretien en 1991 avec Raoul Mortley, in Mortley R. (Ed), *French philosophers in Conversation*, London, Routledge, 1991, p. 18.

<sup>87</sup> *Le Temps et l'autre*, op. cit., préface à la réédition de 1979, p. 14.

<sup>88</sup> « L'autre par excellence, c'est le féminin par lequel un arrière-monde prolonge le monde », in *De l'existence à l'existant*, op. cit., p. 145. Lévinas suggère que la pensée, qui tend à la représentation, peut aisément confondre « l'au-delà dont vient le visage [qui] est la troisième personne » avec un « monde derrière le monde » in « La Trace de l'autre », *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 277 et p. 276.

<sup>89</sup> Standford S., *The Metaphysics of love, Gender and transcendence in Levinas*, The Atlone Press, London and New Brunswick, NJ, 2000, p. 45

<sup>90</sup> *Éthique et infini*, Dialogues avec Philippe, op. cit., p. 61.

<sup>91</sup> Cf., notamment, *Critique de l'égoïsme*, op. cit.

en conservant sa structure de sujet, a la possibilité de ne pas retourner fatalement à lui-même, d'être fécond et, disons le mot en anticipant – d'avoir un fils »<sup>92</sup>.

S'il est ici assez évident que Lévinas ne pense ici la relation érotique que du point de vue par excellence patriarcal d'un homme qui désire un fils, l'on doit se demander si le féminin ne se voit pas par là même réduit à n'être qu'un moyen. Si tel n'était pas le cas, pourquoi le féminin disparaîtrait-il dès que paraît le fils, au point d'ailleurs que la possibilité de la fille n'est pas même évoquée ? Car ce n'est que fort tardivement, lors de son entretien avec François Poirié, que Lévinas accordera à la fille droit d'être citée. Pour se dérober à la lumière, le féminin aurait-il été à la fin effacé ? Aurait-il failli à sa mission au point que s'exprime derechef le désir du même ? N'est-ce pas à juste titre que Luce Irigaray considère que « Le fécond qui ne s'atteste que dans le fils oblitère le secret de la différence. Retour de l'amant à lui hors de lui, il boucle son cycle »<sup>93</sup>

---

<sup>92</sup> *De l'existence à l'existant, op. cit.*, pp. 163-165.

<sup>93</sup> Irigaray L., « La Fécondité de la caresse », *op. cit.*, p. 187.

# LA DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI : POUR UNE RÉVISION DES RÈGLES ET DES REPRÉSENTATIONS

ARIANE GHIRARDELLO

SCIENCES ÉCONOMIQUES

Des personnes appartenant à des groupes traditionnellement vulnérables – telles les femmes, les personnes d'origine étrangère ou handicapées, etc. – affrontent des situations de précarité sur le marché du travail. Cette marginalisation est imputable à des mécanismes macrosociaux et économiques (déqualification, segmentation du marché du travail, etc.) mais également à des actions individuelles d'essence discriminatoire. Pourtant, si l'on en croit les principaux résultats fournis par la théorie économique standard, ces comportements « n'ont pas lieu d'être ». La discrimination, définie comme un écart de traitement par rapport à la productivité, est jugée irrationnelle puisqu'elle conduit l'entreprise à abandonner la maximisation de son profit. Qu'elle soit analysée en termes de goûts (racistes, sexistes, homophobes...) – coûteux – (Becker, 1957) ou de croyances – erronées – (Phelps, 1973 ; Arrow, 1973), elle est vouée à disparaître à long terme grâce au libre jeu du marché.

C'est donc au-delà des frontières de l'analyse économique standard que doivent se forger les bases d'une réflexion permettant de prendre en compte le fait empirique selon lequel la discrimination, profondément enracinée dans le comportement et la structure sociétale, s'autoperpétue. Si le refus d'embauche constitue une manifestation particulièrement criante de ce phénomène discriminatoire, la discrimination ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. C'est l'évaluation de la personne, qu'elle intervienne avant l'entrée sur le marché du travail (formation, recrutement) ou au sein de l'entreprise (rémunération, promotion), qui véhicule potentiellement des comportements discriminatoires qu'ils soient intentionnels ou non. En effet, sans nier l'existence de comportement sexiste, raciste ou homophobe, il nous semble que les discriminations sur le marché du travail s'appuient sur des règles et des représentations, de nature conventionnelle, mobilisées impunément par les évaluateurs, mais qui génèrent des inégalités criantes. En particulier, accéder à une véritable égalité entre hommes et femmes suppose de dépasser ces clivages qui, même s'ils sont largement inconscients, alimentent les traitements inégalitaires.

## 1. Du recrutement au licenciement : les manifestations de la discrimination au sein de l'entreprise

Une étude récente, réalisée par l'observatoire des discriminations, illustre l'ampleur des discriminations enregistrées dans le cadre des recrutements. Pour ce faire, une méthode de *testing* a été utilisée. Il s'agissait d'envoyer à une même offre d'emploi 7 candidatures identiques, ne différant que par une seule caractéristique : le genre, l'origine ethnique, le lieu de résidence, l'apparence, l'âge et le handicap. Sur 258 offres d'emplois, le candidat de référence a reçu 75 convocations à un entretien d'embauche, la femme 69, l'individu résidant en zone sensible 45, celui avec un visage disgracieux 33, le candidat âgé 14, et enfin la personne handicapée 5.

Si l'égalité dans l'accès à l'emploi constitue la condition *sine qua non* de l'objectif de non-discrimination, les manifestations de la discrimination au sein de la firme ne doivent pas être oubliées. Celles-ci peuvent alors prendre des formes diverses. Une de ses expressions découle des pratiques de recrutement conditionnel. Certaines entreprises acceptent, par exemple, de recruter des

personnes d'origine étrangère mais uniquement si celles-ci n'ont pas de contact direct avec la clientèle. La discrimination se manifeste alors au sein de l'entreprise par une ségrégation. Loin d'être un phénomène distinct, il s'agit en réalité de deux manifestations d'une même logique qui tend à exclure certains individus. Discrimination et ségrégation interpellent conjointement les règles et les représentations qui prévalent sur le marché du travail et qui véhiculent de telles exclusions.

Ainsi, si 26,3 % des Français sont ouvriers, 44,1 % des immigrés le sont (Thaves, 2000). De même, si 32 % de la population est cadre, seulement 15 % des handicapés le sont (Brouard, 2004). De cette répartition de l'emploi résulte des différences de salaire importantes. Ainsi, le salaire moyen d'un homme immigré travaillant à temps complet est égal à 89,9 % du salaire d'un Français (73,3 % s'il est originaire de l'Afrique du Nord) et le salaire moyen d'une femme immigrée travaillant à temps complet est égal à 87,3 % de celui d'une Française (INSEE, 1994). On assiste ainsi à une dualisation du salariat en France. Si certains individus cumulent les avantages sur le marché du travail (travail fixe, rémunération élevée, pénibilité faible, etc.) d'autres catégories d'individus cumulent les désavantages (flexibilité, précarité, rémunération faible, pénibilité accrue, etc.).

On est néanmoins en mesure de s'interroger. Dans quelle mesure ces inégalités sont-elles d'essence discriminatoire ? En effet, la principale limite des chiffres évoqués est qu'ils ne permettent pas de mesurer... le rôle de la discrimination. S'ils illustrent des inégalités flagrantes, les différences observées ne peuvent être intégralement imputées à l'existence de pratiques discriminatoires. Ces chiffres peuvent tout aussi bien être le reflet d'une autocensure, d'une inadéquation des qualifications ou d'une mauvaise maîtrise de la langue. Les statistiques ne décrivent pas des actes, elles identifient des états.

Il n'en demeure pas moins que, parmi ces inégalités, certaines d'entre elles relèvent d'attitudes discriminatoires même si leur identification, tant du point de vue statistique que du point de vue juridique<sup>1</sup>, est difficile. L'expression « plafond de verre » est ainsi utilisée pour illustrer la difficulté des femmes à accéder à certains postes à responsabilité dans l'entreprise. D'un côté, elle permet de rendre compte de la présence de barrières d'essence discriminatoire qui défavorisent les femmes. De l'autre, celles-ci relèvent de « l'impalpable ». Cette identification paradoxale d'un phénomène à la fois omniprésent tout en étant insaisissable peut être utilisée plus généralement pour décrire la totalité des discriminations dont sont victimes les femmes, mais également l'ensemble des individus discriminés. Il en va de même pour les situations de harcèlement moral qui, si elles sont de plus en plus dénoncées<sup>2</sup>, restent difficiles à qualifier du fait notamment de la frontière particulièrement floue qui sépare la simple « boutade » de l'attitude résolument sexiste.

Il convient également d'évoquer une autre forme de discrimination au sein de l'entreprise : la sous-évaluation systématique des compétences. Certains employés sont ainsi suspectés d'être moins performants uniquement du fait de leur sexe ou de leur couleur de peau. Ceci engendre alors des inégalités criantes : frein à la promotion, attribution des tâches les moins gratifiantes, rémunérations plus faibles, etc. Enfin, une autre manifestation de la discrimination est la surexposition au licenciement. Lors de réduction d'effectifs, l'entreprise aura tendance à se séparer des individus considérés comme les « moins utiles ». Les femmes accusées d'être moins flexibles, ou les individus

---

<sup>1</sup> Le droit français (article 225-1 du Nouveau Code Pénal et L 122-45 du Code du travail) offre une grande protection aux individus contre le risque discriminatoire. Il condamne les décisions qui prennent appui sur un critère discriminatoire (discrimination directe) mais également les décisions qui, sans prendre explicitement appui sur ces critères, défavorisent certaines catégories de population (discrimination indirecte). Néanmoins, le nombre de condamnations prononcées chaque année est faible, conférant ainsi aux victimes le sentiment d'être démunies. Même si la prise en compte récente de « l'aménagement de la charge de la preuve » semble œuvrer pour que les condamnations légales ne restent pas des condamnations de principe, le droit anti-discriminatoire se révèle être relativement peu effectif.

<sup>2</sup> Les directives 2000/43 du 29 juin 2000 et 2000/78 du 27 novembre 2000 adoptées par le conseil de la Communauté Européenne considèrent le harcèlement comme une pratique discriminatoire. Elles le définissent comme « un comportement indésirable... qui a pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».

d'origine étrangère accusés d'être moins polyvalents sont les plus menacés par le chômage. Mais surtout, le licenciement va toucher en priorité les travailleurs « âgés ». Cette situation peut alors engendrer des situations d'exclusion durable : les travailleurs « âgés » se voient ainsi estampillés de la caractéristique « inemployable » et n'ont souvent que peu de chance de réintégrer le marché du travail.

L'âge étant considéré comme discriminatoire par le Nouveau code pénal et le Code du travail, on pourrait croire qu'il s'agit d'un comportement interdit. Il n'en est rien. En effet, le droit autorise notamment les départs anticipés à la retraite ou l'emploi privilégié des jeunes<sup>3</sup>. Ces pratiques sont donc légales, répandues et deviennent *in fine* largement admises par l'opinion publique. Elles n'en sont pas moins discriminatoires. De plus, on peut être amené à douter de leur légitimité. En effet, il semble pour le moins paradoxal dans une période où il est demandé aux individus de cotiser plus longtemps pour acquérir les droits à une « retraite complète » de favoriser « l'écémage » des travailleurs âgés considérés comme coûteux et peu productifs<sup>4</sup>. Enfin, il est important de souligner que les écarts de traitement enregistrés sur le marché du travail auront des implications qui dépassent le cadre de l'emploi. En particulier, le montant des retraites étant contributif, c'est-à-dire dépendant du montant des rémunérations salariales perçues, celui-ci va reproduire les inégalités enregistrées sur le marché du travail. Ceci touche particulièrement les femmes qui, en moyenne, reçoivent en France la moitié de la pension touchée par un homme.

## 2. L'impact discriminatoire des règles conventionnelles

Notre objectif est de mettre l'accent sur la dimension conventionnelle de la discrimination. Il s'agit d'identifier des comportements souvent non intentionnels qui tendent à exclure certaines catégories de populations. Ceux-ci peuvent prendre appui sur des règles, en particulier les règles de recrutement, et sur des représentations (imaginer spontanément « un homme cadre et une femme secrétaire ») (Ghirardello, 2003).

Évaluer les individus en fonction de leur compétence est souvent un des objectifs proposés pour réduire les discriminations. Cette méthode aurait pour conséquence de briser certains stéréotypes qui défavorisent les membres des minorités et donc de favoriser la mixité sociale au sein de l'entreprise. Cet optimisme peut néanmoins être nuancé. Contrairement aux prétentions de l'analyse économique standard, la notion de productivité supposée définir le cadre d'une évaluation juste n'est pas un élément donné, parfaitement formalisable et transférable, qu'un recruteur habile serait capable de mesurer en toute objectivité. Le « bon » candidat n'a pas de réalité en soi, la définition de sa valeur est fondamentalement arbitraire. Ce qui ne signifie toutefois pas que la compétence serait conventionnelle de part en part ; il y a une réalité qui existe indépendamment du jugement (Merchiers, 2000), mais la mesure de cette dernière s'opère à travers la mobilisation de conventions. Qualifier la discrimination de conventionnelle permet de comprendre la permanence du phénomène. Son éradication ne peut dès lors plus être abandonnée aux forces supposées naturelles et infaillibles du marché.

En effet, l'absence de définition formelle de ce que serait un « bon employé » fait jouer un grand rôle à la subjectivité, à l'intuition, à l'arbitraire. La compétence est donc un objet construit et non une réalité naturelle, objectivable. Ceci renvoie à la notion de « convention de compétence » qui rend compte de l'idée qu'il n'y a pas une compétence indépendante du jugement qu'il conviendrait simplement de découvrir. Eymard-Duvernay et Marchal (1997, p. 77), dans leur analyse relative aux « façons de recruter », rapportent ainsi que « [les] critères activés en priorité ne sont pas

<sup>3</sup> A ce sujet voir les commentaires de De Schutter, 2001.

<sup>4</sup> De plus, ces pratiques tendent à faire reporter sur la collectivité un coût (lié notamment au financement des préretraites) que l'employeur devrait assumer seul.

*nécessairement les plus importants, mais ceux qui permettent de procéder de façon économique à la sélection. Le sexe, l'âge, la localisation géographique font de façon quasi automatique un premier tri. [...] Ces critères relèvent le plus souvent de pratiques condamnées par le droit comme discriminatoires, et ceci n'est pas un hasard. Non que le recruteur ait une volonté active de discrimination. Mais les caractéristiques discriminatoires permettent de sélectionner des candidats de façon très économique ».*

La compétence d'un futur travailleur n'étant pas *a priori* mesurable, l'employeur met en mouvement un processus cognitif destiné à faire face aux incertitudes radicales qui caractérisent la conclusion d'un contrat de travail et son exécution satisfaisante. N'ayant que peu d'information lui permettant d'évaluer la compétence, le recruteur va, par exemple, s'appuyer sur les informations contenues en « haut du CV » telle la photographie. Ce critère d'évaluation s'apparente à une règle conventionnelle. Elle est arbitraire (dans de nombreux pays, la photographie ne figure pas sur le CV) et son efficacité n'est pas garantie (la photographie ne semble pas être un indice particulièrement adéquat de la compétence). Néanmoins, parce qu'elle permet une sélection rapide, sur la base de critères largement admis, cette utilisation est efficace bien que dépourvue de lien direct avec le mérite supposé des candidats. Le recours au réseau est, dans la même perspective, une règle de recrutement conventionnelle largement répandue. Elle permet une sélection efficace des candidats car elle fournit à l'entreprise des candidats de confiance, recommandables puisque recommandés. Néanmoins, ce type d'embauche peut s'avérer discriminatoire en défavorisant les candidats « déliés », les plus « éloignés » de l'emploi.

En définitive, le recruteur va choisir de se conformer à des pratiques conventionnelles communément admises, même si, le cas échéant, il peut les désapprouver. Et ce faisant, il va favoriser, par souci rationnel d'efficacité, le maintien de discriminations devenues système.

### **3. L'impact discriminatoire des représentations conventionnelles**

Accoler les notions de discrimination et de convention permet également de capter le rôle joué par les représentations, tant individuelles que collectives. La discrimination ne résulterait pas seulement des règles adoptées mais également des représentations qui guident les comportements individuels. Or, les représentations conventionnelles peuvent véhiculer et reproduire les stéréotypes entravant l'accès à l'emploi de certaines catégories de population (Mannoni, 2003). Des études empiriques offrent une illustration saisissante du rôle joué par les stéréotypes sexuels.

Si l'on s'intéresse aux qualités attendues d'un « bon manager », les personnes interrogées évoquent la stabilité émotionnelle, l'agressivité, la capacité d'être un leader ou le désir de responsabilités. Or, ces attributs renvoient à des caractéristiques typiquement masculines, témoignage de l'existence d'un « plafond de verre » freinant l'accès des femmes à un certain nombre d'emplois souvent mieux rémunérés et plus gratifiants. De fait, les femmes occupent 91 % des emplois d'aides soignants, 97% des emplois de secrétaires alors qu'elles n'occupent que 7 % des emplois de direction dans l'entreprise (Lemière et Silvera, 2003).

L'étude réalisée dans le cadre du projet *Equal* (Bellera et al., 2003) a permis d'appréhender en situation l'impact discriminatoire des représentations sexuées en soulignant que l'image de la femme « fragile et délicate » les empêche d'accéder à certains postes (« une femme sur un toit, moi ça ne me pose pas de problèmes, mais c'est un travail d'homme ! », « une femme bûcheron ? Pas de problème, mais pas la mienne ! »). À l'inverse, les femmes sont embauchées avant tout pour leurs qualités dites féminines : la patience, la ténacité, la méticulosité, etc. (« elles sont plus minutieuses pour la cueillette et l'emballage »). Ainsi, les représentations adoptées par les agents peuvent véhiculer la discrimination en accordant une large part à des stéréotypes qui tendent à disqualifier *a priori* certaines franges de la population.

La compétence est avant tout une « construction sociale » c'est-à-dire qu'elle résulte d'une convention, d'un accord sur ce qu'est la compétence. Ceci implique de reconnaître qu'il existe une pluralité de modes d'évaluation de la compétence. Ainsi, si le recrutement valorise des compétences relationnelles traditionnellement dévolues aux femmes, ces compétences sont souvent absentes des grilles d'évaluation internes à la firme, expliquant une partie du différentiel salarial entre hommes et femmes. Reconnaître la pluralité des compétences, c'est reconnaître que l'on peut changer de convention dès lors que le résultat auquel elle aboutit est non satisfaisant. On peut donc interroger la convention adoptée afin de faire de l'activation des compétences, non pas un outil d'exclusion mais un outil opérationnel des ressources humaines capable de guider une évaluation juste et efficace.

Ceci suppose de ne pas opposer systématiquement une identification « pure » des compétences et une évaluation partielle et partielle de ces compétences qui serait teintée de « préjugés ». Au contraire, il convient de considérer l'appréciation supposée « pure » des compétences comme potentiellement suspecte puisqu'inscrite dans des représentations discriminatoires. Ceci ne doit pas nous amener à considérer comme discriminatoire toutes les opérations de recrutement – en admettant *a contrario* que la seule règle de sélection « neutre » serait de tirer à pile ou face. Il convient davantage de réinterroger constamment la pluralité des opérations d'évaluation au regard de l'exigence de justice dans la répartition du bien rare qu'est actuellement l'emploi.

La réflexion autour de la problématique de la lutte contre la discrimination en ce domaine peut être inscrite dans une volonté plus large de démocratisation du marché du travail. Nous rejoignons les recommandations formulées par De Schutter (2001, p. 172) qui plaide en faveur d'une tentative de permanente redéfinition des notions de « mérite », de « compétence » ou de « qualification », afin que ces notions tiennent compte davantage de la nécessité de ne pas exclure des personnes... qui n'ont pas eu les mêmes possibilités que d'autres d'acquérir les compétences institutionnellement validées. La discrimination ne doit plus être analysée comme un comportement marginal empreint de *préjugés* irrationnels qui éloigneraient son auteur de la connaissance de la productivité de ses employés. Elle devient un *préjugement* répandu, aisé à mobiliser pour évaluer les employés dans une situation d'incertitude (Ghirardello, 2003). Lutter contre les pratiques discriminatoires suppose alors de déconstruire un certain nombre de représentations qui prévalent sur le marché du travail et dont les effets systémiques sont autant de freins à l'accueil des diversités.

## 4. Conclusion

En définitive, qu'elle soit médiatisée par des standards d'évaluation ou par des compétences, la qualité du travail ne semble pas être une ressource humaine « naturelle » qu'il conviendrait de découvrir. C'est avant tout le résultat d'un construit humain, dépendant d'un jugement individuel et collectif, qui contient une part irréductible d'arbitraire, voire d'injustice. Les évaluations engendrées peuvent être porteuses de discrimination lorsqu'elles écartent de l'accès au marché du travail ou de l'avancement, une catégorie particulière de la population : les femmes. Si tel est le cas, l'objectif de la firme soucieuse tant de son éthique professionnelle que de son efficacité économique doit la conduire à repenser ses outils de gestion des ressources humaines. Il s'agit là d'une base de réflexion portant sur l'évaluation de la qualité du travail capable, dans le long terme, de repenser les rapports hommes/femmes dans le cadre de la relation de travail ce qui suppose une révision des règles et des représentations portant sur les rôles, les attributs et les devoirs des deux sexes.

## Bibliographie

- ARROW K., « The Theory of Discrimination », in ASHENFELTER O., REES A. (Eds), *Labor Economics IV*, Princeton University Press, 1973, pp. 3-33.
- BECKER G.S., *The Economics of Discrimination*, Chicago University Press, 1957.
- BELLERA R., FONTANIE M., MANIER E., TABARLY P., « Représentations et difficultés de recrutement », Rapport dans le cadre du projet Equal, 2003, 122 p.
- BROUARD (dir.), *Le Handicap en chiffre*, CTNERHI, DREES et DGAS, 2004.
- SCHUTTER (de) O., *Discriminations et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*, coll. « Travail & Société », N° 28, Bruxelles, Peter Lang, 2001.
- EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E., *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié, 1997.
- GHIRARDELLO A., *La Discrimination sur le marché du travail : du problème de coordination à l'égalité dans l'emploi*, thèse de doctorat, sciences économiques, Université Nanterre Paris-X, 2003.
- Les étrangers en France*, INSEE, coll. « Contours et caractères », Paris, 1994.
- LEMIERE S., SILVERA R., « Évaluation de l'emploi : vers la réduction des inégalités salariales entre hommes et femmes », in GAZIER B., OUTIN J.-L., AUDIER F. (coord.), *L'Économie sociale : formes d'organisation et institutions*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- LEMIERE S., « Croisement entre deux débats de Ressources Humaines : compétences et analyse hommes-femmes. L'apport des méthodes d'évaluation 'non discriminantes' des emplois » in *Actes du 3e forum de la Prospective Métier*, (« Compétence et temps en gestion des ressources humaines »), université Paris-Dauphine, 2003.
- MANNONI P., *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2003.
- MERCHERS J., « A-t-on besoin de compétence pour travailler ? », in *Travailler*, N° 4, 2000, pp. 43-71.
- PHELPS E., « The Statistical Theory of Racism and Sexism », in *American Economic Review*, N° 62, 1973, pp. 659-661.
- THAVE S., « L'Emploi des immigrés en 1999 », *INSEE Première*, N° 717, mai 2000.

# L'INJURE À L'ÉPREUVE DES GENRES

STÉPHANE DERVAUX

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'injure, archétype de la violence verbale, est une préoccupation majeure et quotidienne des acteurs sociaux, peut-être même plus particulièrement des membres de la communauté éducative, scolaire. La problématique de l'injure, dans ses causes comme dans ses conséquences, s'impose aujourd'hui avec force aux réflexions globales, pour ne pas dire globalisantes, sur la violence à l'école. Il est alors possible de s'interroger sur ce que l'on *fait* lorsque l'on *dit*, tout comme il est envisageable, en fonction du prisme utilisé, qu'il soit sociologique, psychologique, psychanalytique, anthropologique ou ethnométhodologique, de s'intéresser à la portée de ces mots tantôt devenus choses, tantôt devenus objets, ou encore à la cible de prédilection de tel ou tel « projectile » verbal. Mon propos est plutôt ici, à travers l'analyse de paroles de jeunes relevées en milieu scolaire ces dix dernières années dans différents établissements scolaires de la Région parisienne, de pointer la spécificité masculine ou féminine de l'injure. Ces analyses portent sur une population totale de 2180 élèves (1300 filles, soient 51 % et 1260 garçons, soient 49 %, pour un effectif global initial de 2560 sujets répartis pour 44 % en classes de 5e et 56 % en classes de 3e).

Si l'on se focalise sur cette instance première de socialisation qu'incarne l'École, il y a déjà une quinzaine d'années que les cours de récréation et parfois les classes, au grand dam des adultes et en particulier des enseignants, sont envahies par l'agression verbale, l'injure, l'insulte. Tout un chacun a pu entendre ce mot désormais banalisé : « niquer » et le fameux « nique ta mère ». Expression, soit dit en passant, qui remporte une validité nationale quant à son utilisation et sa signification. Ce mot est des plus passionnants, puisqu'il caractérise exactement le croisement d'une culture du Sud et tout ce qu'elle emporte de rapport aux femmes et de rapport à la mère, avec une culture européenne chrétienne dont l'histoire s'ouvre avec fascination sur la transgression des tabous.

Poursuivons un instant sur ce fameux mot clé de la famille, la société et la culture : niquer. C'est un linguiste arabe qui nous parle. *Niquah* est le terme utilisé en arabe classique pour désigner la consommation du mariage après la cérémonie religieuse, selon le rite musulman. Le mariage religieux a un caractère sacré. Il est déclaré légal après la récitation du verset coranique : la *Fatiha*. Dans le langage courant arabe, le mot « nique ta mère ! » est ressenti comme la pire des insultes car blasphématoire et avilissante. Il n'était pas rare, notamment en Algérie, que l'affront fût lavé dans le sang. « nique ta mère ! » utilisé en France par les jeunes Maghrébins est une double atteinte, au sacré à travers le mariage et à la mère, symbole de la perpétuation des traditions et asexuée en ce sens qu'elle est sublimée et considérée comme un sujet tabou.

Ce sont les linguistes qui nous donnent la langue de ce vocabulaire. Nous pensons en particulier à Pierre Guiraud et Catherine Rouayrenc qui ont l'un et l'autre repris la problématique des gros mots dans des petits livres remarquables<sup>1</sup>. Guiraud nous disait déjà il y a vingt ans que les gros mots, l'injure, c'est le langage de la dépréciation, que cet espace de langage est tout entier binaire – nous retrouvons là les fondements de la violence – et que ce n'est qu'une opposition généralisée entre le grossier, le malpoli, l'impoli, le mal dégrossi, et le poli, le raffiné, le fin. Aujourd'hui, on parle de *langue des banlieues*, même si cela entraîne des risques de généralisation et de caractérisation

<sup>1</sup> Guiraud P., *Les Gros mots*, Paris, PUF, 1975. Rouayrenc C., *Les Gros mots*, Paris, PUF, 1976.

abusive et de positivisation idéologique. Je pense à ce propos aux travaux de Azouz BEGAG, sociologue et romancier, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, qui, en traitant des aspects psychosociologiques de ce « parler » des banlieues, situe la problématique au niveau du groupe (essentiellement les jeunes des cités) et pointe le « parler des 'mecs' », qui révèle une volonté d'affirmer une identité groupale.

L'étymologie, une fois de plus, parle. Si nous prenons « insulter », on peut remonter au quatorzième siècle, et il s'agit déjà de « faire assaut », de « sauter sur », à partir du latin *saltare*. Le mot insulte connote l'attaque, l'outrage. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle qu'on parle d'un « insulteur ». L'injure, dès le douzième siècle, c'est « porter l'injustice », « faire tort », dommage, endommager, offenser. On voit bien tous les mots qui sont là concernés : si l'on prend « affronter » par exemple, qui est la base du Rap ou de l'injure, dans un rapport imaginaire à l'autre, ça veut dire « frapper au front » tout simplement. Le Rap, ou ces concours de « tchathe » chantés pourrait-on dire, sont dans l'esprit des cultures du Sud. On voit en particulier dans *Le Jeu*, le film tiré du livre de Roger Vaillant, un affrontement public visant à régler un problème entre les protagonistes par ce biais de l'agression parlée pourrait-on dire, et là aussi c'est au meilleur de l'emporter. Le public, le tiers, le regard et l'oreille du tiers font la décision.

« Outrager » c'est surcharger, accabler, vaincre au combat. « Investive » vient d'un mot qui veut dire s'emporter. Jusqu'au mot « méchant », et la méchanceté. Le méchant, le *mes-chéant*, c'est quelqu'un qui tombe mal au Moyen-âge. L'injure est aussi vieille que l'humanité et elle y contient ses rapports de force à la question humaine, à la question de l'autre, et du sexe au sens quasi métaphysique, c'est-à-dire, si on reprend les trois registres en un seul : « Qui es-tu, montre-le-moi et prouve-le ».

Au centre même de la problématique de l'injure, il y a le mouvement « fondamentaliste » de la déshumanisation et de l'animalisation. On retrouve nos schémas de la violence. D'un côté, on a, autour de la problématique de l'acte un agent actif et de l'autre, un patient (passif), nous dit Guiraud. L'injure, c'est un rapport de force transitif avec un agent et un patient. C'est toujours dans la dimension sexuelle que ça se donne, mais dans la dimension d'une dégradation de l'humanité. On le voit bien avec les mots les plus simples : « Va te faire foutre ! » ; le foutre, c'est le sperme, le condensé, la métaphore de l'activité, et c'est cette revendication d'auteur - acteur qui compte. Le « con », on sait depuis Aragon et Irène qu'il s'agit de l'organe féminin. Le con, c'est bien sûr dans cette logique binaire la défausse. « T'es un con ! », c'est-à-dire un impuissant ! Sous-entendu « T'es nul ! » Jusqu'à l'exclamation la plus simple : « Merde ! ». Merde, évidemment c'est quelque chose qui est sans valeur, quelque chose qu'on expulse, qu'on rejette. C'est de l'ordre du déchet : « C'est un merdeux ». « C'est un emmerdeur ».

Et on peut aller jusqu'à l'ordure qui est à la fois sans valeur mais insupportable, jusqu'à la puanteur : « Salaud ! Pourri ! ». On voit ici que le mécanisme même du vocabulaire violent qui tourne autour de la reprise ou de la prise de contrôle de l'autre, ou de la réaction à une prise de contrôle, est une tentative à la fois d'engagement et de dégageant de la relation humaine. « Va te faire foutre ! T'es un con ! Et merde ! Quelle ordure ! ». Tout s'enchaîne ! Guiraud nous résume la démarche de la façon suivante : « En proclamant la non-valeur de l'objet, le sujet affirme sa propre valeur, la mesure de l'expression d'une volonté de puissance. Mais d'une volonté de puissance inefficace et insatisfaite : une impuissance. Expression d'une insécurité, d'une angoisse, d'un sentiment d'infériorité plus ou moins latent, et que l'acte verbal essaie de cacher et de compenser en se substituant à l'agression physique. » Tout est dit. Effectivement, l'agression verbale – et c'est pourquoi on pourrait parler de « théâtre des maux », parce qu'il faut la prendre dans ce qu'elle a de potentiellement dangereux et problématique – est un substitut du geste, mais dans ce qu'elle peut réussir à faire, tenir et contenir un temps, la violence dans le langage, au bord de la langue.

Tout l'effort de l'injure va tendre à la déshumanisation symbolique. On tire l'être humain vers l'animal. On essaie de ramener, pour reprendre un mot du peintre Francis Bacon, l'être humain à la viande. On est dans le domaine de la dépréciation nous dit Guiraud, et nous dit encore Évelyne Larguèche, psychanalyste spécialiste de l'injure<sup>2</sup>, on cherche la déqualification. L'injure blesse parce qu'elle porte juste, mais en un autre point que le point conscient de l'argument. On peut pousser le raisonnement un peu plus loin et reprendre cette idée qu'il s'agit d'opposer une impuissance à une puissance, une passivité à une activité, et nous allons soulever toute la dérégulation machiste de l'humanité ordinaire, qui ne cesse de continuer à faire parler d'elle. Nous allons pouvoir croiser cette problématique anthropomorphique, actif / inactif, dominant / dominé, avec une problématique culturelle, celle qui s'est installée depuis quinze – vingt ans par les cultures du Sud et la culture de la honte, qui vise la mère dans ce qu'elle représente puisque la mère, en particulier dans ces cultures, est le point sacré de la filiation. Même si le nom du père va jouer un rôle déterminant en Europe et au Maghreb, la mère, comme l'écrivait déjà Engels, est la seule à pouvoir attester de l'identité de son enfant. C'est d'ailleurs pourquoi, nous dit-il, les sociétés ont conçu tout un temps l'enfermement des femmes comme nécessaire. Il s'agissait de préserver à la fois la filiation, mais aussi de préserver par la filiation la propriété, et l'authenticité du nom. Le sommet de l'injure va consister à attaquer la mère, ou attaquer à travers l'autre la mère, les mères. L'origine en somme. À la mère, on va opposer l'innommable comme on a opposé à l'activité l'inactivité, à l'actif le passif. On va opposer à la mère sans nom et à l'identité le nom et « l'homme ». C'est le nom et l'identité qui font la mère et le père. La mère porteuse, culturellement parlant, n'est rien qu'une femme sans nom. C'est une dénégation autrefois rassurante et désormais violemment angoissée du pouvoir social des femmes, même si, dans nos sociétés dites évoluées, l'oppression des femmes par l'homme reste une réalité en puissance et qu'il subsiste encore bien des discriminations, ne serait-ce que par l'image d'une femme-objet sans cesse renvoyée par les médias, publicité en tête.

Pour m'être retrouvé à plusieurs reprises à mener des enquêtes dans des collèges de l'Île-de-France, j'ai pu constater à chaque fois que le caractère sexuel de l'injure était très présent, quoique masqué. Parce que dire à des élèves ou à des adultes – j'ai pu faire ce travail avec des adultes – que l'injure est sexuelle, c'est une première surprise pour tous. Et pourtant, une expression comme « Tu parles comme un pédé ! » ne souligne-t-elle pas avec force l'analogie entre les codes du parler et ceux de la sexualité. C'est, pour le moins, une expression langagière qui offusque la « virilité » ambiante ! Dans certaines enquêtes, j'ai pu montrer que les injures qui touchent le plus, évidemment ce sont d'abord les mots « contre » la famille, les parents, les grands-parents. L'unanimité est presque faite sur la gravité des choses. Ou les insultes « sur » les morts. Si, en effet, on s'intéresse à des communautés spécifiques, ce sont les morts qui vont jouer ce rôle d'« injurieux » de référence, d'imaginaire de référence, et qui vont mettre en mouvement les personnes. Là encore, Évelyne Larguèche le signale : « L'injure 'colle à la peau' du seul moment qu'elle est proférée ».

Mais l'injure ne fait pas toujours qu'interroger l'intention de nuire. J'ai pu assister à des scènes, en établissement scolaire, sur le quai de la gare, dans la rue, des scènes ludiques où l'injure était en quelque sorte une fonction adolescente, une fonction d'étayage et de reconnaissance qui permettait ou non la rencontre. Le rire, la surprise, à la limite toujours du danger et de l'humiliation. C'est un des seuils de l'injure. C'est bien un jeu, mais un jeu dangereux. Et ce « jeu », nous le retrouvons forcément à l'école, lieu d'apprentissages divers par excellence, mais aussi espace de (re)socialisation de premier ordre. B. Defrance, il y a déjà dix ans, voyait dans la (es) violence(s) scolaire(s) un écho des maux avant tout présents dans la société : « Il serait donc tout à fait surprenant que cette anomie du tissu social n'ait pas de répercussion dans l'école (...). Pourquoi l'école échapperait-elle aux effets de la déstructuration des rapports sociaux ? »<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Larguèche E., *L'Effet injure*, Paris, PUF, 1983 ; *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; *Injure et sexualité*, Paris, PUF, 1998.

<sup>3</sup> Defrance B., *La Violence à l'école*, Paris, Syros, 1992.

À l'instar de D. Lapeyronnie<sup>4</sup> qui, à propos de la (prétendue) crise des banlieues, voit plus globalement une transformation de la vie sociale en France et des règles de solidarité, il ne faut donc pas s'étonner des répercussions possibles de cette transformation dans les rapports enseignants / enseignés. Qu'on le veuille ou non, aujourd'hui encore, l'élève à l'école est en position de non-savoir, toujours en faute de règles, toujours coupable du pire, institutionnellement en position de suspicion. Forcément cette dépendance contrariée, paradoxale, autorise et permet d'imaginer aisément la réponse interactive, spontanée, de la violence verbale, depuis l'insolence jusqu'à l'injure. Dans ce sens, en s'appuyant sur les propos recueillis auprès de jeunes collégiens ces dix dernières années, il est possible de poser l'hypothèse que l'injure peut être considérée, dans une certaine mesure, comme un habitus social. Là encore, le genre fait la différence. La parité homme/femme, dans les faits comme dans les mentalités, n'en est qu'au stade du balbutiement.

Si la majorité des élèves considère que la violence peut emprunter le mode verbal comme le mode physique, une grande partie estime qu'il faut nuancer ce que l'on nomme violence verbale. Certains font référence à un mode de communication propre à la « jeunesse actuelle », tandis que d'autres affirment qu'il s'agit d'un langage à part entière, reflet de la nouvelle génération. Certains chercheurs y voient plus un appauvrissement considérable de la maîtrise des codes sociaux de la communication, qui emprisonnerait un peu plus une partie de la jeunesse actuelle dans une forme d'exclusion sociale et territoriale. Cette banalisation de la violence verbale témoigne, sans nul doute, d'un appauvrissement de la maîtrise des codes de la communication en général, et plus particulièrement en milieu urbain et dans les classes sociales repérées comme étant les plus défavorisées. Quoi qu'il en soit, il apparaît donc utile, voire nécessaire, de faire la part des choses entre une réelle intentionnalité de nuire au travers de propos tenus et ce qui relève d'un habitus langagier, qui s'apparenterait, pour le coup, à quelque chose de ludique (de l'ordre de la joute verbale), ce que j'ai déjà souligné.

Au fil de mes interventions, j'ai pu relever des modalités de réponses différentes en fonction de l'âge comme en fonction du sexe, tant au niveau estimé de la gravité que l'on peut attribuer à l'injure, qu'au niveau des propositions émises pour diminuer en fréquence et en intensité les phénomènes de violence verbale au sein des établissements scolaires concernés. Les conclusions iraient dans le sens d'une surspécificité masculine de l'injure au niveau de son utilisation et, *a contrario*, d'une surspécificité féminine du point de vue de son élaboration et de sa constitution. « T'es une pute ! Quelle salope, ce mec ! » : l'injure à destination des hommes atteint son paroxysme lorsque les mots sont féminisés. L'insulte à caractère sexiste fonctionne exactement de la même manière qu'une insulte raciste ou antisémite, dans le sens qu'elle s'inscrit dans un rapport dominant/dominé. Sa fonction, consciemment ou inconsciemment, serait alors de maintenir l'ordre établi et ses conséquences, à savoir de maintenir la femme (ou l'homme « ravalé » au rang de femme) dans un état de déconsidération propre au système patriarcal qui est celui de bien des sociétés contemporaines. On peut d'ailleurs noter que les politiques l'ont admis, ne serait-ce que par l'inscription de la parité dans la Loi (en juin 2000) par le gouvernement français, s'appuyant au passage sur les écrits de Lacan, légitimant par ce biais la place des femmes dans un monde traditionnellement masculin.

Pour ce qui est de la gravité attribuée aux violences verbales, j'ai pu noter que l'effet des interventions sur l'avis des filles est indéniable, avec un taux de réponses affirmatives qui passe de 21 % à 37 % (phénomène accentué par la chute du taux de réponses négatives, de 49 % à 37 %) pour les plus jeunes (classes de 5e). Les indécises, pour leur part, restent stationnaires (28%). Pour leurs aînées (classes de 3e), le taux de réponses affirmatives passe de 49 % à 58,5 %, simultanément à une baisse du taux de réponses négatives, de 28 % à 7,5 %. Le taux de réponses indécises passe lui de 23 % à 34 %. Pour les garçons, les résultats obtenus abondent dans le même sens avec une

<sup>4</sup> Lapeyronnie D., *Alternatives économiques*, H.S, N°19, 1<sup>er</sup> trimestre 1994.

progression de 26 % à 52 % de réponses affirmatives (classes de 5<sup>ème</sup>) et, dans le même temps, une baisse de 62% à 30% du nombre de réponses négatives. Pour leurs aînés (classes de 3<sup>ème</sup>), le taux de réponses affirmatives passe de 60% à 74%, celui des réponses négatives de 21% à 14%. A noter également une diminution du taux d'indécis : de 19 % à 12 %.

Une réelle prise de conscience de l'ampleur du phénomène étudié en substance semble avoir eu lieu, avec un changement d'opinion plus marqué chez les garçons que chez les filles. Les garçons seraient donc apparemment plus conscients que les filles de la gravité posée par cette violence verbale. Ce constat vaut pour les deux niveaux de classe concernés. Globalement, les élèves sont partisans d'une alliance prévention – répression et ce, de façon majoritaire. Il suffit pour s'en convaincre de s'attarder sur leurs productions écrites, que j'ai eu l'occasion d'étudier dans ce même contexte d'intervention à finalités de sensibilisation aux phénomènes de violences verbales en milieu scolaire (causes, conséquences et propositions d'alternatives).

Même si la nécessaire prise en compte de l'historicité de chacun est pointée simultanément à l'irréfutable part de responsabilité de la société dans son ensemble au regard d'une certaine forme de valorisation de la violence, les propositions abondent dans le sens d'une répression parfois sévère, mais toujours cohérente. Demandeurs de sanctions (proportionnelles et égalitaires), la majorité des élèves désire plus de repères, plus de cadrage. Tout cela va dans le sens d'une plus grande communication entre adultes (professeurs) et enfants (élèves), mais aussi et surtout entre pairs, dans le sens d'une reconnaissance de l'altérité et d'un désir profond d'une écoute mutuelle, d'une réelle envie de dialogue commun et consensuel.

C'est là tout le rôle de l'école et, plus largement, du monde adulte, pour ne pas dire de la société dans son ensemble, que de (re)donner des valeurs facilement identifiables, de marquer des limites (dont les élèves - enfants sont fortement demandeurs) et de rendre à l'autorité et au respect leur sens originel, respect de l'Homme mais aussi respect de la nécessaire différenciation des sexes. Les insultes à caractère sexiste ou *faisant fonction de*, on le sait, salissent et rabaisent celles (et ceux) qui en sont l'objet, en les réduisant tout entières à leur sexe et à leurs attributs ou fonctions supposées. Concomitamment, elles confortent le masculin dans son rapport au pouvoir, emprunt d'une charge quasi érotique et d'une satisfaction narcissique. Les élèves, les enfants, les « jeunes » le souhaitent. Si l'on prend le temps d'y travailler, ils coopèrent en très grande partie.

Il ressort de toutes ces études de terrain, sans pour autant prétendre ni à l'exhaustivité, ni au caractère tautologique des conclusions avancées, que l'injure, qu'elle soit référentielle, interpellative ou simple juron est accessible à l'intervention et à la prise de conscience. Il reste toutefois à déterminer dans les discours ce qui est de l'ordre de la réelle intention de nuire et ce qui est de l'ordre de l'habitus social. Au même titre que l'injure ou le juron, sa déclinaison édulcorée peut parfois jouer un rôle d'encouragement, d'incantation et d'exorcisme. Une manière de se donner de la force (pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder sur les attitudes langagières de certains sportifs de haut niveau ou de leurs coaches face à une épreuve dont l'enjeu est primordial), de mettre à distance sa propre peur ou la peur de l'autre, dans sa différence. L'injure, peut-être plus encore dans le cas de l'injure « sexiste », serait alors le symbole du repli et de l'effacement de l'individu, de sa personnalité, au profit d'une soumission (librement consentie ?) de facilité aux standards défensifs d'un groupe, aussi minoritaire qu'il soit.

L'important, me semble-t-il, c'est de noter que nous sommes à la charnière d'une époque et que nous en sommes à un siècle qui privilégie dans le brassage culturel de la mondialisation l'individu, les apparences, l'objet. L'omniprésence de la violence verbale (à la télévision, dans les livres, au cinéma, dans les jeux vidéo ...), tout comme l'image de la femme, qui nous est sans cesse renvoyée (femme – objet dans la publicité) risque, si l'on n'y prend garde, de faire tomber l'injure dans la banalisation.

Si, comme j'ai pu le constater, une démarche de sensibilisation et d'explicitation du « vocabulaire » de la violence et spécifiquement de la violence verbale, impliquant réflexion, débats construits, écritures et travaux de groupes, sur une période d'un à deux mois, réduit sensiblement les agressions primaires « réactionnelles » et les anticipations archaïques de défense en milieu scolaire, il apparaît que seule une intervention, à la fois réflexive et formative, dès le plus jeune âge, peut introduire de la distance dans tout ça. Là encore, il s'agit d'une éducation à part entière, mais des affects et de la plasticité émotionnelle. La société, plus encore l'école, socle de la formation du citoyen, se doit d'assurer sa mission d'apprentissage des codes minimaux de la communication sociale, du respect de la différenciation des sexes, pour ne pas avoir à regretter le terrain conquis par l'inculture et son cortège de violences sexistes et discriminatoires qui gagnent une partie de la jeunesse, peut-être plus spécifiquement dans les zones urbaines et les quartiers dits défavorisés.